

VINCENTIANA

50^e ANNÉE - N. 1/2

JANVIER-AVRIL 2006



La Lettre Encyclique *Deus Caritas Est*
et le charisme vincentien

CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALE

SAINT-SIÈGE

CONGRÉGATION DU CULTE DIVIN ET DE LA DISCIPLINE DES SACREMENTS

Prot. N. 1568/05/L

À LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Sur l'instance du Révérend Père Gregory Gay, Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, par lettre du 7 octobre 2005, en vertu des facultés données à cette Congrégation par le Souverain Pontife Benoît XVI, nous accordons très volontiers que la célébration des bienheureux Jean Carola Caron et Nicolas Colin, Prêtres et martyrs, ait lieu le 2 septembre, dans le calendrier propre de la dite Congrégation, ensemble avec le bienheureux Louis Joseph François et compagnons martyrs, au grade de "mémoire".

Nonobstant toute disposition contraire.

Du palais de la Congrégation du Culte Divin et la Discipline des Sacrements, le 15 octobre 2005.

✠ François Card, Arinze

Préfet

(✠ Dominique Sorrentino)

Archevêque Secrétaire

Nouvel Archevêque de Tripoli. Le 28 décembre 2005, le **Saint-Père** a approuvé l'élection de plusieurs prélats, faite canoniquement par le *Synode des Evêques de l'Église d'Antioche des Maronites*, qui s'est réuni à Bkerké (Liban) du 18 au 24 septembre 2005. Parmi les élus figurait le **Père Georges Bou-Jaudé, C.M.**, comme *Archevêque de Tripoli des Maronites* (catholiques 101.350, prêtres 171, religieux 226) au Liban. Notre confrère Archevêque est né le 27 décembre 1943 à Jouret El-Ballout (Liban). Il a prononcé ses vœux dans la Congrégation le 11 novembre 1961 et a été ordonné prêtre le 9 février 1968. Il était jusqu'à présent Supérieur de la communauté de Mejdlaya. Nos félicitations !

Un nouveau Cardinal lazariste. Le **Saint Père Benoît XVI** a fait connaître le 22 février dernier, fête de la chaire de Saint Pierre, les noms des 15 nouveaux cardinaux qui seront créés au Consistoire le 24 mars prochain. Parmi ces nouveaux Cardinaux figure l'**Archevêque Franc Rodé, C.M.**, *Préfet de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique*. M^{sr} Rodé a 71 ans. Il est né le 23 septembre 1934 à Ljubljana, en Slovénie. Sa famille s'est réfugiée en Autriche en 1945 et a émigré en Argentine en 1948. Il est entré dans la Congrégation de la Mission le 2 février 1952. Il a étudié à l'Université Pontificale Grégorienne à Rome et à l'Institut Catholique de Paris où il a obtenu le doctorat en théologie. Il a émis les vœux le 7 mars 1957 et a été ordonné prêtre le 29 juin 1960. En 1965, sur la demande de ses supérieurs, il retourne en Yougoslavie où il travaille tour à tour comme vicaire paroissial, directeur des études de la Congrégation, professeur à la faculté de Théologie à Ljubljana (1966-1968), Visiteur provincial (1973-1979). Consultant de la secrétairerie pour les non-croyants en 1978, il fut transféré au dicastère correspondant en 1981 et nommé vice-secrétaire en 1982. En 1993, le Pape unifiant le *Conseil Pontifical pour la Culture* et le *Conseil Pontifical pour les Non-croyants*, le chargea du nouveau Conseil Pontifical pour la culture (1993-1997). Il fut nommé archevêque de Ljubljana le 5 mars 1997 et consacré le 6 avril 1997 à la Cathédrale de Ljubljana. Le 11 février 2004, il fut nommé préfet de la *Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et Sociétés de Vie Apostolique*. Il sera créé Cardinal au consistoire du 24 mars 2006. Les nouveaux Cardinaux proviennent de différentes parties du monde et remplissent des fonctions différentes au service du Peuple de Dieu. Le Saint Père invite à prier pour eux, afin que le Seigneur leur accorde les grâces nécessaires pour mener à bien leur mission avec générosité. Le 23 mars, une réunion de réflexion et de prière réunira tous les membres du collège Cardinalice. Le lendemain du consistoire, le 25 mars, solennité de l'Annonciation du Seigneur, le pape présidera une concélébration solennelle avec les nouveaux Cardinaux. M^{sr} Rodé est le premier Cardinal lazariste de rite latin.

(Traduction : JOSÉ ISABELLE DA SILVA CAMPOS, C.M.)

CURIE GÉNÉRALE

Rome, le 24 janvier 2006
Fête de saint François de Sales

*Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission
Aux Supérieurs locaux*

Chers Frères,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Je voudrais vous présenter brièvement un sujet très important pour la communauté: absences et départs de la Congrégation de la Mission.

1. Quelques données concernant les départs de la Congrégation

Durant les six dernières années (1999-2004) 122 confrères ne sont plus membres de la Congrégation de la Mission. Chaque année, en moyenne, quelques 20 missionnaires quittent. Certains sont des frères ou étudiants (13.1%); mais la grande majorité sont des prêtres.

Les départs de la Congrégation ont été accordés soit par dispense soit par renvoi.

Type de départ	N°	%
Dispense des vœux pour des Frères ou des étudiants	16	13.11
Dispense des vœux pour raisons d'incardination dans un Diocèse ou une Congrégation	30	24.60
Dispense des obligations sacerdotales (AOO)	26	21.31
Renvoi automatique (habituellement pour mariage civil)	37	30.32
Renvoi de la Congrégation par un procès	13	10.65
Total	122	99.99

De nombreux motifs sont à l'origine de ces départs. Sans entrer dans les détails, nous pouvons reconnaître l'influence de divers facteurs sur le plan personnel, affectif, formation, communauté, apostolique et socioculturel, etc.

2. Quelques données concernant les absences de la Congrégation

À la fin de l'année 2004, il y avait 185 membres absents de la Congrégation (cf. *Curie Générale, Statistiques annuelles 2004, Vincenziana*, 2005, p. 25). Sur ce nombre, il y avait 171 prêtres, 10 diacres, 3 Frères et un étudiant. À la fin de 1997, le nombre d'absences atteignait 105. En sept ans le nombre a augmenté de 80 confrères.

De ces 185 absences, 67 (36%) sont des absences légitimes, c'est-à-dire que la permission d'absence a été accordée soit par le Visiteur soit par le Supérieur général. D'autre part, 115 membres (64%) sont absents de façon illégitime : leur permission d'absence est terminée et n'a pas été renouvelée.

La répartition par régions est la suivante :

Région	N°	%
Amérique Latine	104	56.20
Europe	44	23.80
États Unis	14	7.60
Afrique	12	6.50
Asie - Australie	11	5.95
Total	185	100.00

Il y a des Provinces qui sont particulièrement affectées par ces absences. Deux Provinces ont chacune plus de 20 absences, et trois autres ont chacune plus de 10. Ces cinq Provinces comptent au total 75 absences.

3. Des orientations données en 1996

Puisque beaucoup de Visiteurs sont entrés en fonction depuis 1996, permettez-moi de leur rappeler quelques paragraphes d'une lettre que le Père Robert Maloney, le précédent Supérieur Général, écrivait aux Visiteurs le 15 avril 1996 :

« Ces situations irrégulières, qui conduisent fréquemment au départ de la Congrégation, peuvent souvent être rattachées à des facteurs personnels comme l'immaturité affective, la difficulté à vivre avec d'autres en communauté, le manque d'engagement dans la prière, l'implication sexuelle avec d'autres et des problèmes de relation à l'autorité. Le confrère "problématique" porte lui-même, cela est évident, une grande part de responsabilité pour être aux prises avec de tels facteurs dans sa vie. Mais en même temps, il est important pour nous aussi de reconnaître qu'à l'occasion, des facteurs internes à la Congrégation peuvent avoir contribué au développement des problèmes; par exemple, les premières nominations où un confrère est amené à vivre dans l'isolement, des situations conflictuelles à l'intérieur des maisons, l'incapacité à renouveler les projets apostoliques ou communautaires dans la province.

Aujourd'hui, avec les membres du Conseil Général, je demande à tous les Visiteurs, en restant dans le cadre des normes de l'Église et de celles de la Congrégation de la Mission, d'essayer d'aider les confrères qui sont en situation irrégulière à trouver une solution rapide en leur offrant différentes alternatives possibles. A la lumière de ceci, je vous rappelle les points suivants :

1. Il appartient au Visiteur, non seulement d'observer le principe de la charité chrétienne dans les relations avec ces confrères (C. 72, § 1), mais aussi d'appliquer avec soin les normes de l'Église et de la Congrégation de la Mission.
2. Alors que vous examinerez la situation d'un confrère dans laquelle vous trouverez des difficultés, soyez assurés que nous serons heureux à la Curie Générale de recevoir toutes vos observations et de vous aider de toutes les manières que nous le pourrons, tout en laissant à la province la responsabilité immédiate du traitement de l'affaire.
3. Si après une période de temps raisonnable, un confrère en situation irrégulière (par ex.: absence irrégulière, concubinage) ne répond pas positivement aux appels qui lui sont adressés, le Visiteur avec son Conseil devront commencer la procédure de renvoi, en suivant avec soin les normes de l'Église et de la Congrégation de la Mission (C. 72, § 2; 74, § 2). Pour vous aider à cet égard, je vous envoie un bref rapport donnant la marche à suivre au cas où il serait nécessaire de recourir à cette procédure. Parfois, les confrères en situation problématique seront désireux de coopérer "amicalement" dans un procès canonique (par exemple en

gardant le silence) ; parfois, d'autres feront des appels canoniques contre la procédure¹.

4. Si un confrère a contracté mariage ou l'a attenté, le Visiteur avec son Conseil devra rapidement faire une déclaration de fait comme décrite en C. 73, § 2, voir le modèle joint². Veuillez remarquer que des preuves documentées sont requises ; la "connaissance générale" est in-suffisante.
5. Si un confrère vit et travaille "ad experimentum" dans un diocèse, il sera automatiquement incardiné au bout de cinq ans, à moins que l'évêque n'en décide autrement (cf. Canon 693). Ce fait devra être formalisé par écrit, dans un échange de lettres entre le Visiteur et l'évêque, et en obtenant du Supérieur Général une dispense écrite des vœux.
6. Les permissions de vivre en dehors de la Communauté, accordées par le Visiteur en vertu de l'art. 67 de nos Constitutions, ne peuvent être données que pour un an non renouvelable, excepté dans les trois cas mentionnés dans l'article. Il apparaît que beaucoup de ces permissions ont expiré depuis longtemps. Dans ce cas, le confrère est en situation irrégulière et il devra être contacté par le Visiteur afin qu'une solution appropriée soit trouvée.
7. Dans tous les cas, étant donné les situations irrégulières de certains confrères, nous devons essayer d'éviter qu'ils restent indéfiniment dans de telles situations. Les cas non résolus causent parfois de graves dommages à la Congrégation ; certaines provinces ont déjà souffert de sérieuses conséquences aussi bien sur le plan du moral de la province que sur celui de ses finances à cause d'actions de confrères vivant en situation irrégulière (par ex. : des poursuites judiciaires pour des problèmes sexuels ou des accidents d'automobile ; de fortes dépenses médicales quand arrive la vieillesse) ».

4. Observations et Recommandations

Pourquoi ces absences et ces départs arrivent-ils dans notre Province et dans notre Congrégation ? Ces situations devraient être des occasions pour nous interroger personnellement et en communauté, entre autres choses, sur notre manière de vivre le charisme, notre fidélité, notre style de communauté, notre apostolat, notre manière d'exercer l'autorité et notre formation initiale et permanente.

¹ Puis, en 1998 le *Guide Pratique du Visiteur* fut publié, et en 2005 la deuxième édition. Le contenu auquel est fait allusion ici peut être trouvé dans le *Guide Pratique du Visiteur*, 2^{ème} édition, numéros 169-181.

² *Guide Pratique du Visiteur*, 2^{ème} édition, Annexe n° 5°.

Nous devons être très clairs et attentifs en cette matière : absences et départs « officiels » ne sont pas les seules situations qui peuvent surgir. Dans nos propres communautés, est-ce qu'il ne nous arrive pas parfois de sentir qu'il y a des confrères qui sont physiquement présents, mais spirituellement, communautairement et apostoliquement absents ? Comment cette situation nous interpelle-t-elle au plan personnel et communautaire ? Nous, nos communautés locales et provinciales, peuvent et doivent faire quelque chose face à cette réalité. Ces absences et ces départs sont, assez fréquemment, l'étape finale d'un long processus auquel la communauté doit être attentive.

La charité du Christ qui fut rempli de compassion pour les foules (C. 11) doit guider nos actes. Nous devons chercher le bien de notre confrère (absent ou en processus de quitter la Congrégation) ; cependant nous devons également chercher le bien des communautés locales et provinciales, le bien des confrères qui essaient fidèlement de vivre le charisme vincentien dans la communauté.

Je recommande aux Visiteurs d'être très prudents, et même très exigeants avant d'accorder l'autorisation de vivre en dehors d'une maison ou en dehors de la communauté (cf. C. 67). Ne serions-nous pas en train de les accorder trop facilement ? D'autre part, nous devrions faire un effort pour régulariser les absences illégitimes qui représentent presque deux tiers du nombre total.

Au cours de ces dernières années et pour différents motifs, les cas des confrères accusés d'abus sexuels sur mineurs ont augmenté, particulièrement dans certaines provinces. Les Visiteurs doivent être particulièrement prudents par rapport à ces situations. Le Guide de Pratique du Visiteur, 2^{ème} édition, a inséré quelques conseils utiles et pratiques pour traiter ce sujet (cf. *GPV*, numéros. 193-195 et Annexe n° 9).

Je demande aux Visiteurs et aux membres de leur Conseil, de prendre les mesures les plus appropriées pour ces cas d'absence et de sortie de la Congrégation. Sur cette question, je recommande que les Visiteurs et leur Conseil consacrent du temps pour étudier les textes suivants et s'en souvenir lorsqu'ils doivent prendre des mesures :

- Constitutions, articles 67-76
- Statuts, n° 14 ; n° 25 selon la version de l'Assemblée Générale de 1992 et le n° 35
- *GPV*, 2^{ème} édition, numéros 123-203
- *GPV*, 2^{ème} édition, Annexes numéros 5, 6, 7, 8 et 9.

Je voudrais aussi dire quelque chose aux Supérieurs et aux communautés locales. Faites de ce thème des absences et départs de la Congrégation un sujet de réflexion personnelle et de dialogue au sein de la communauté. De plus le Guide Pratique du Supérieur local parle des relations du Supérieur local avec ces confrères qui ne vivent

pas dans la maison (GPSL, 40) et avec les différents membres de la maison. C'est la mission spécifique du Supérieur local d'être en dialogue continu, aussi bien par des conversations informelles que par des conversations structurées, avec chaque membre de la maison. Je recommande avec insistance à tous les confrères et particulièrement aux Supérieurs de reprendre, avec enthousiasme, cette pratique de conversation plus structurée ou « communication », selon le GPSL, 70-73. Ce n'est pas une pratique dépassée et elle ne doit pas être mise de côté dans nos communautés. Au contraire, je suis certain que chaque confrère et chaque communauté locale en tireront grand profit si cette pratique est vécue avec un esprit respectueux et évangélique.

5. Une rencontre spécifique

Le Supérieur Général et son Conseil, sous la direction du Procureur près le Saint Siège, le Père Varghese Thottamkara, organisent une formation spécifique pour former des confrères de diverses Provinces dans le travail d'aide aux Visiteurs, dans leurs propres Provinces et dans d'autres, à travailler sur les cas des absences et des sorties de la Congrégation. Cette rencontre aura lieu à Rome du 10 au 16 janvier 2007. De plus amples informations à ce sujet vous seront communiquées ultérieurement.

Je demande aux Visiteurs d'adresser une copie de cette lettre à chaque communauté locale.

Priez personnellement, et en tant que communauté, aux intentions des confrères en difficulté, de ceux qui sont absents de la vie communautaire et de ceux qui, ces dernières années, ont quitté la Congrégation. Je me recommande moi-même à vos prières et vous assure des miennes.

Votre frère en saint Vincent,

A handwritten signature in black ink, reading "G. Gregory Gay, C.M." in a cursive script.

G. Gregory Gay, C.M.

Supérieur Général

Rome, le 25 janvier 2006

*Fête de la Conversion de St. Paul
et de la Fondation de la Congrégation de la Mission*

Aux membres de la Congrégation de la Mission

Chers Frères,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

C'est avec une grande joie que je vous adresse cette lettre en ce jour où nous célébrons, une fois de plus, l'anniversaire de la Fondation de la Congrégation de la Mission. Je prie le Seigneur de nous accorder la grâce de continuer à être une présence dynamique et prophétique dans le monde où nous sommes appelés à servir et à évangéliser, particulièrement les plus abandonnés. Pour le vivre, je vous encourage à continuer de réfléchir dans la prière sur nos Constitutions et Statuts qui expriment clairement ce que nous sommes appelés à être au 21^{ème} siècle. Comme le Père McCullen l'a souligné dans sa lettre d'introduction aux Constitutions, « *Dans les pages de ce livre sont tracés les traits de notre identité au sein de l'Église. Nous ne devons pas nous contenter de laisser ces traits sur le papier seulement. Le texte doit maintenant s'imprimer dans nos cœurs et doit être vécu dans notre vocation de prêcher l'Évangile aux pauvres* ».

Je fais certainement confiance en la grâce de Dieu et en la bonté de tous et de chacun des confrères de la Congrégation, que nous renouvellerons, à l'occasion de cette célébration de la Fondation de la Congrégation de la Mission, notre fidélité à Notre Seigneur Jésus Christ rencontré dans les pauvres que nous sommes appelés à évangéliser et servir.

Par la même occasion, je voudrais annoncer les bénéficiaires du « Prix Changement Systémique de 2006 ». Ils sont des Provinces de Madagascar, l'Inde du Nord, la Slovénie, du Pérou et Eastern Province, États-Unis. Je donnerai ci-dessous, une brève description de ces projets et la manière dont ils espèrent apporter un changement systémique dans la vie des pauvres opprimés. Chaque bénéficiaire du prix recevra \$20.000 US. Vu l'importance et la nature des projets soumis, le Conseil Général a décidé que la somme d'argent offert comme prix sera donné, dans sa totalité, aux bénéficiaires pour cette année 2006 au lieu de le faire sur une période de deux ans comme précédemment annoncé dans le formulaire de demande reçu par tous les Visiteurs.

Province de Madagascar

Promotion et intégration sociale des personnes rejetées des villages de Nohona et de Tanantsara, près de Vohipeno à Madagascar, présenté par le Père Emeric Amyot d'Inville :

« Il y a dans la région de Vohipeno, diocèse de Farafangana, à Madagascar, un clan de rejetés, sorte de parias de la société depuis plusieurs siècles. Leurs villages les plus importants s'appellent Nohona et Tanantsara. Ils sont considérés comme des chiens par les autres clans dans la tribu Antaimoro, ainsi que par d'autres tribus. Ils sont profondément méprisés et mis au ban de la société. Ils sont victimes de deux interdits fondamentaux encore très vivants aujourd'hui, qui les marginalisent et entretiennent le rejet : 1) ils n'ont pas le droit de se marier avec des personnes en dehors de leur clan, d'où la consanguinité et 2) personne n'a le droit de manger de la viande d'un animal tué par eux. Si quelqu'un d'un autre clan enfreint l'un de ces interdits, il tombera dans le même rejet, lui et sa famille subiront de graves préjudices.

Mon prédécesseur à Tanjomoha, le Père Vincent Carme, s'est efforcé de remédier à cette terrible situation d'exclusion. Il s'est fait l'un d'eux, bravant les interdits, allant vivre parmi eux et logeant dans des petites cases en deux de leurs principaux villages. Il a travaillé à leur promotion par l'éducation et par l'évangélisation.

Je pense qu'il y a deux leviers qui feront reculer les barrières de l'exclusion :

1. l'Évangile : j'assure l'animation spirituelle régulière de ces villages ; de plus j'ai prêché des petites missions dans ces villages et dans les villages voisins. Celles-ci ont porté des



fruits de réconciliation et de rapprochement avec les clans adverses.

2. L'Éducation : je continue à soutenir les classes de couture dans ces villages, ainsi que le foyer pour de jeunes rejetés



à Tanjomoha étudiant à Vohipeno. Nous sommes sur le point de mettre en œuvre un nouveau et important projet éducatif, la création d'une école maternelle et primaire privée dans l'un des principaux villages de rejetés, à Tanantsara.

Le but de l'école primaire de Tanantsara, tout comme des autres projets éducatifs mentionnés plus haut, est de faire reculer les barrières de l'exclusion et du mépris dont ce clan de rejetés est la victime :

1. en offrant une bonne éducation scolaire à ces jeunes rejetés,
2. en favorisant en même temps l'intégration de ces jeunes dans la société environnante ».

Province de l'Inde du Nord

« Saint Vincent aimait beaucoup les enfants et s'en occupait aussi, particulièrement les enfants trouvés et les orphelins. Il éveillait la conscience des Dames de la Charité en disant : "Vous êtes devenues leurs mères par adoption et en les abandonnant vous devenez leurs bourreaux". Nous les Vincentiens de l'Inde, avons hérité de cette passion pour le bien-être des enfants. Ils ont la priorité dans nos efforts d'évangélisation. Nous nous concentrons particulièrement sur leur éducation dans les écoles et les foyers que nous dirigeons.

Ces foyers sont des lieux d'hébergement pour les enfants, avec un but spécifique : leur scolarisation. Nous travaillons dans les secteurs ruraux, qui sont en général des terrains montagneux. Les villa-



ges sont dispersés dans les jungles. Certains sont trop petits pour avoir une école et, en outre, il n'y a aucune route appropriée reliant ces villages. Par conséquent, beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés. Une alternative est de les rassembler dans un endroit où il y a des écoles. Nos vétérans missionnaires ont fait cela dès le début. En fait, chaque poste de mission a commencé par une petite maison en guise d'hébergement pour les missionnaires et quelques enfants recueillis dans les villages pour apprendre à lire et à écrire. Actuellement nous avons 21 foyers où sont hébergés 1491 enfants qui peuvent fréquenter les écoles voisines. Ils sont pourvus du logement, de la nourriture, de vêtements, etc. Évidemment ils viennent de familles très pauvres.

Sur le plan ethnique, 85% d'entre eux sont des enfants issus de divers tribus et les autres sont des "Dalits", considérés de basses castes. Les deux groupes occupent l'échelon le plus bas de l'échelle sociale sur le plan économique, social et politique.

Nos foyers ont des effets positifs sur le secteur pauvre de la société de trois manières :

1. Les pauvres sont impuissants à cause de leur ignorance et manque de connaissances. Nos foyers contribuent à changer cette situation.
2. Une atmosphère catholique règne au sein des foyers et c'est là que les résidents reçoivent leur première initiation à la vie chrétienne. Plus tard ils deviennent des catéchistes dans leurs villages, ouvrant ainsi le chemin au Christ. Tout naturellement, les foyers sont devenus une partie intégrante de notre travail d'évangélisation.



3. Ces foyers sont nos biens les plus chers parce qu'ils nous relient directement aux pauvres.

Nous avons lancé un nouveau projet visant à créer des responsables provenant d'une catégorie très pauvre de la société. Les étudiants ne peuvent le faire jusqu'au bout puisqu'ils viennent d'un milieu éducatif très faible. Par conséquent, il y a très peu d'influence et de présence de cette catégorie au niveau administratif. Cette situation nous a ouvert les yeux récemment. Nous avons donc lancé ce projet ambitieux, qui revient à donner la meilleure éducation à quelques élites de cette couche défavorisée de la population.

En 2004 nous avons commencé un foyer dans ce but. Les enfants pauvres qui sont exceptionnellement intelligents sont choisis dans les villages et conduits à notre foyer situé à Gopalpur-on-sea. Ils étudient dans notre école, qui est une des meilleures de la localité pour la discipline universitaire.

Le but de notre nouveau projet est de préparer des responsables pour la classe la plus pauvre de la société ».

Province de Slovénie

« En mai 2005, une nouvelle communauté a vu le jour dans le but de répondre aux besoins de certaines circonstances. Elle procure à de jeunes femmes la possibilité de quitter leurs familles vivant des dysfonctionnements pour commencer une vie digne.

Cette communauté est née d'une manière imprévisible ; c'est-à-dire, sans aucune planification particulière. Mais nous la voyons comme une nouvelle manière de répondre aux situations difficiles de





notre temps. Ce travail est un prolongement de l'accompagnement spirituel et thérapeutique effectué par le Dr. Peter Žakelj, Prêtre de la Mission, aussi bien que de ses efforts dans son travail auprès des jeunes.

Les jeunes femmes qui font partie de cette communauté ont toutes 18 ans. Elles sont issues de familles où il y a de très grands abus physiques et psychiques (alcoolisme, violence sexuelle, carence affective et emploi bas).

La communauté représente, pour ces jeunes femmes, une nouvelle maison, un nouveau commencement où elles peuvent avoir des relations vraies, vivantes qui leur ouvrent un chemin de liberté.

Le but du projet est de donner à ces jeunes la possibilité d'aller au delà des difficultés relationnelles dans leurs familles et de commencer une vie libre et responsable ».

Province du Pérou

Breve histoire du projet : Il s'agit du développement progressif de logements à intérêt social à « El Huarango - Tierra Prometida (El Huarango - Terre Promise) ». Reconnu pour sa pauvreté extrême, ce lieu est situé dans une région désertique de la Province et du Département de Ica au Pérou. Il y a approximativement 200 familles venant d'une région où la population a été affectée par l'inondation du fleuve d'Ica en 1998, des familles totalement délaissées.



L'accompagnement offert par les Filles de la Charité et les confrères de la Congrégation de la Mission, dès le début de la formation de ce village, a suscité l'espoir au milieu du désert.

L'évangélisation de la communauté est favorisée et encouragée par le Comité Central, le Club des mères et les réunions locales, utilisant une méthodologie du travail participatif, répondant aux besoins élémentaires.

But du projet : une meilleure qualité de vie pour les 200 familles dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la nutrition, des loisirs, de l'écologie et de la religion.

Objectifs spécifiques :



1. Forer un puits tubulaire pour l'approvisionnement en eau
2. Planter des arbres dans les rues du village
3. Causeries sur la prévention au niveau de la santé.

Eastern Province, États-Unis

Les structures injustes qui accablent les pauvres se manifestent de plusieurs manières, y compris l'accès à une éducation plus élevée, aux soins médicaux, à l'entrée dans les marchés du travail, à la participation sur le marché et à la technologie. Pour commencer à aborder certains de ces problèmes apparemment insolubles, la communauté Vincentienne à l'université de Niagara, sous la direction du confrère Joseph L. Levesque, propose de développer un institut interconfessionnel de services publics. Notre objectif vise à ce que les responsables de cet institut sachent servir efficacement les pauvres. Donc, en développant leur capacité dans ce domaine et en les aidant à rechercher les ressources disponibles, nous pourrons mieux promouvoir et effectuer le type de changement systémique qui correspond aux objectifs de cette récompense et qui est le but visé par la Congrégation de la Mission.

Le message de protéger et de promouvoir les pauvres doit être porté par ceux qui les servent. Pourtant, parler des structures injustes éprouvées par ceux qui sont privés des droits civiques requiert la force de la parole. Les communautés d'église s'affaiblissent, leurs voix



aussi. Notre projet vise à doter les responsables religieux d'un milieu urbain pauvre de connaissance et de compréhension, des moyens d'aider leurs églises. Ce projet développera la compétence de la communauté de foi pour avoir un impact positif sur la vie des pauvres de notre secteur, et développera un modèle qui puisse être reproduit et employé dans d'autres secteurs de la région, de l'état, de la nation et du monde.

Histoire brève : Tandis que les entreprises ont fermé, les compagnies délocalisé, ceux qui ont les moyens émigré hors de la ville de Niagara Falls, la communauté de foi est restée comme un phare dans la plupart des voisinages pauvres. Malheureusement, les églises aussi ont souffert du déclin de leurs effectifs et en conséquence une baisse des ressources sociales et économiques. Néanmoins, les églises ont tenu ferme et le noyau de la communauté de foi reste fidèle dans son engagement d'aider le secteur et ses congrégations. À ce jour, les églises fournissent toujours les moyens les plus directs pour entrer en contact avec les résidants dans ces communautés.

Le but par excellence de ce projet est de développer un modèle de service public dans l'esprit de st Vincent, répondant aux besoins pressants de la communauté, en pourvoyant à des personnes les moyens de penser et d'agir avec créativité pour s'aider eux-mêmes et leurs communautés.

Les buts spécifiques sont :

1. Développer la compétence des communautés fondées sur la foi, au service des personnes privées de droits civiques et des régions pauvres de la ville de Niagara Falls.
2. Procurer des possibilités de formation et de développement pour les membres de cette communauté de foi.
3. Organiser un forum pour la discussion et la diffusion des questions et des sujets importants pour servir les pauvres en milieu urbain.

Pour réaliser les buts nommés ci-dessus, les objectifs suivants seront accomplis :

1. Créer l'institut interconfessionnel du service public ;
2. Faire une évaluation des besoins de la communauté de foi de la ville de Niagara Falls ;
3. Développer un comité d'administration de conseillers de la communauté par une large représentativité de la communauté interconfessionnelle de la ville Niagara Falls, pour inclure des ministres du Culte, des jeunes, des agents pastoraux laïcs et d'autres responsables ;
4. Concevoir un site Web facile à lire, bien organisé et interactif ;

5. Organiser des ateliers bimensuels à l'université de Niagara pour des membres d'église de tous les âges sur une variété de thèmes y compris sur la manière d'écrire pour demander des bourses ou des subsides, des débats sur des thèmes et des questions qui assaillent les communautés pauvres ;
6. Concevoir et animer une session pour un projet stratégique ;
7. Produire une série de brochures et de brèves publications.

Pour terminer, je voudrais vous rappeler à tous l'objectif du Prix Changement Systémique : « Reconnaître et soutenir un projet spécifique, réalisé par un confrère ou un groupe de confrères, spécifiquement missionnaire ou non, qui reflète la créativité de saint Vincent répondant aux besoins de l'Église et/ou aide à promouvoir le changement d'un système de structures injustes qui oppriment les pauvres ».

Je remercie les bénéficiaires de ce prix pour leur créativité et leurs efforts à apporter un changement systémique dans la vie des pauvres. J'espère que les projets présentés ci-dessus aideront à stimuler la créativité parmi les confrères des autres provinces.

Votre frère en saint Vincent,

A handwritten signature in black ink that reads "G. Gregory Gay, C.M." The signature is written in a cursive, flowing style.

G. Gregory Gay, C.M.

Supérieur Général

Aux membres de la Congrégation de la Mission

Chers Frères,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Puisque nous entrons en Carême, je vous invite à le faire avec Marie, un vrai disciple de Jésus, qui peut nous aider à entrer plus profondément dans le mystère de l'amour de Dieu pour nous durant ce saint temps de Carême. Les Écritures nous parlent beaucoup de son témoignage et nous révèlent son rôle en tant que disciple.

Mais nous allons nous concentrer sur la Croix de Jésus-Christ, sur laquelle il est mort une fois pour toutes, et réfléchir sur le rôle de Marie à ce moment éminemment dramatique et significatif de la vie de son Fils. Marie est une mère qui souffre de la mort de son enfant, un enfant qu'elle a tenu dans ses bras lorsqu'il est venu au monde et qu'elle tient à nouveau alors qu'il quitte ce monde. Quel chagrin elle a dû éprouver ! Quelle douleur a dû transpercer son cœur, cette même douleur dont parlait Siméon, le prophète : « Et toi-même, un glaive te transpercera l'âme, ainsi seront révélées les pensées secrètes d'un grand nombre » (Luc 2, 35). Que fait Marie au pied de la croix ? Elle n'essaie pas d'arrêter l'exécution, elle ne proteste pas de l'innocence de Jésus. La présence de Marie n'est mentionnée que par Jean dans son Évangile. Il dit qu'elle est simplement là, debout (Jean 19, 25). Peut-être s'agit-il d'une position de force et de courage. Peut-être, mais peut-être seulement, Marie médite-t-elle, au sens biblique du terme.

Méditer, au sens biblique¹, signifie tenir, porter et transformer une tension afin de ne pas rendre la pareille. Bien sûr, Jésus nous présente aussi une méditation du même ordre. Il a pris sur lui la haine, il l'a portée, l'a transformée et a livré l'amour et le pardon en retour. Méditer, au sens biblique, c'est être semblable à un épurateur d'eau ; il se charge de toutes les impuretés, mais il les retient en lui et ne laisse filtrer en retour qu'une eau pure. Marie montre le chemin qu'un disciple modèle devrait suivre : méditer, réfléchir, garder dans son cœur, tenir et transformer la tension.

¹ Voir les écrits de Ron Rolheiser, OMI, président de l'École de théologie des Oblats à San Antonio au Texas. Il est fondateur de communauté, professeur d'université et écrivain. Ses livres sont très appréciés dans le monde anglophone. Il a une chronique régulière dans le *Western Catholic Reporter*, l'hédomadaire religieux le plus important du Canada, qui est également retransmise par plus de 50 journaux dans le monde entier.

Je voudrais vous inviter pendant ce temps de Carême, à prendre du temps pour contempler Marie au pied de la Croix de son Fils. Durant cette méditation, mettez-vous à la place de Marie. Que voyez-vous en contemplant le visage souffrant de Jésus ? Quelle est votre méditation ? Quelles sont les tensions que vous vivez dans votre vie personnelle en ce moment et que vous devez tenir, porter pendant quelque temps, et puis, avec la grâce de Dieu, transformer ?

Je voudrais m'étendre un peu sur ces différents termes : tenir, porter et transformer :

- **Tenir** signifie ne pas lâcher prise immédiatement, apprendre à accepter. Que c'est difficile parfois d'accepter ce qui suscite en nous de tension et qui peut être gênant, inconfortable ! Nous sommes immédiatement portés à vouloir nous en débarrasser, à laisser tomber et à fuir.
- **Porter** veut dire prendre le temps de travailler, d'entrer dans un processus de réconciliation de chacun de nous avec la tension. Cela signifie souvent nous réconcilier avec ceux qui provoquent cette tension présente dans notre vie. Une telle réconciliation ne peut se faire immédiatement. Elle demande du temps. Elle demande de la patience. Elle demande du courage. Elle demande de la compréhension. Elle demande de l'humilité.
- **Transformer** signifie faire du neuf. Cela suppose de travailler, de lutter, de donner beaucoup et aussi de pardonner.

Lorsque nous regardons Marie, au pied de la croix, méditant sur le visage de son Fils souffrant, et que nous regardons le Fils, où voyons-nous son visage souffrant aujourd'hui ? Cela ne devrait pas être très difficile pour nous qui sommes appelés à contempler le visage de Jésus dans celui du pauvre, que nous évangélisons et servons, de voir leurs visages dans celui de Jésus souffrant.

- Contemplez le visage de Jésus souffrant et voyez ces enfants abandonnés par leurs propres parents et qui errent dans les rues de la plupart des grandes villes de notre monde d'aujourd'hui.
- Regardez le visage souffrant de Jésus et voyez une jeune adolescente qui ne sait quoi faire parce qu'elle n'a pas tenu compte des conseils de ses parents au sujet des personnes qu'elle fréquente, et qu'elle doit leur annoncer qu'elle est enceinte. Est-ce qu'elle tient compte du conseil qui l'encourage à avorter afin d'atténuer sa souffrance ? Ou est-ce qu'elle s'écoute et succombe à la tentation de fuir, voire pire, de mettre fin à ses jours par crainte d'affronter ses parents ?

- Alors que vous contemplez le visage de Jésus souffrant, voyez le visage de ces milliers et milliers d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants qui ont fui leur patrie comme immigrants dans l'espoir de trouver « une vie meilleure dans un autre monde », espoir créé si souvent par les moyens modernes de publicité et de marketing aujourd'hui.
- Comme vous regardez le visage souffrant de Jésus, voyez les milliers et les milliers de réfugiés qui fuient leurs pays d'origine pour éviter la violence et le génocide, et de subir la haine de frères et sœurs envers d'autres frères et sœurs.
- Lorsque que vous regardez le visage souffrant de Jésus, voyez ces mêmes immigrants qui sont réfugiés, victimes de discrimination ou rejetés par leurs pays d'accueil parce qu'ils sont différents, parce qu'ils sont sales, parce que la couleur de leur peau est différente et qu'ils ne peuvent parler la langue du pays.
- Alors que vous regardez le visage souffrant de Jésus, voyez celui des milliers et des milliers de personnes qui meurent de faim, de la malaria, du sida et d'autres maladies, et dont les appels au secours semblent ne trouver aucun écho parce qu'ils sont si nombreux.
- Comme vous regardez le visage souffrant de Jésus, voyez les milliers et les milliers de personnes qui craignent pour leur vie même dans leurs villages, leurs quartiers, leurs villes ou leurs propres maisons, parce que des jeunes errent dans les rues en bandes, qu'ils n'ont peur de personne ni de rien et n'ont aucun respect pour la vie humaine.
- Alors que vous regardez le visage souffrant de Jésus, voyez aussi les milliers et les milliers d'hommes et de femmes qui vivent dans des conditions inhumaines en prison, attendant souvent la fin de longues procédures avant de passer en justice, avec le sentiment que cette justice ne viendra jamais parce qu'ils sont pauvres et « qui entend le cri du pauvre ? »

Dans sa première encyclique, Benoît XVI parle de la contemplation de la souffrance du Christ.

« C'est là que cette vérité peut être contemplée. Et, partant de là, on doit maintenant définir ce qu'est l'amour. À partir de ce regard, *nous découvrons* la route pour vivre et pour aimer »².

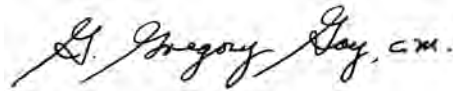
² Cf., BENOÎT XVI, *Deus Caritas Est*, 12.

Je prie pour que votre contemplation de Marie, au pied de la croix de son Fils, Jésus, durant ces 40 jours de Carême, soit une expérience de guérison, aussi bien qu'un voyage au cœur de la douleur et du désespoir des pauvres de ce monde qui fasse place à l'espérance. La passion, la mort et la résurrection de Jésus affirment que les maux de ce monde ne sont pas incurables et que l'injustice n'a pas le dernier mot. Alors, méditez sur le visage souffrant du Christ. Soyez à l'écoute des injustices de ce monde. Portez-les dans vos cœurs et demandez la grâce de Dieu pour les transformer et alors vous donnerez en retour dix fois plus de justice, de paix, de compréhension, de réconciliation, d'amour³.

Concluons, mes frères, par une méditation des paroles du Bienheureux Marc Antoine Durando, tirées d'une prière que les Sœurs Nazaréennes disent avant de commencer leur service de nuit auprès des malades et des pauvres.

Ô mon Jésus de Nazareth, me voici prosterné à tes pieds, pour demander ta bénédiction... J'ai l'intention de passer « cette nuit » (ce Carême) en prière pour honorer les nombreuses nuits que tu as passées en prière pour moi et spécialement la nuit qui a précédé ta passion douloureuse⁴.

Votre frère en saint Vincent,



G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général

³ Note : Je tiens à remercier le P. John Sledziona, C.M., pour certaines idées de cette lettre, inspirées d'une causerie qu'il a faite sur Marie et l'Eucharistie aux confrères de la Province New England, États-Unis.

⁴ Marc Antonio Durando, cité dans LUIGI CHIEROTTI, *P. Marcantonio Durando*, Genova : Cooperazione Vincentiana, 1970, p. 385.

Rome, le 13 mars 2006

Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission

Cher Visiteur,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en votre cœur maintenant et à jamais !

J'ai l'honneur de vous inviter avec votre conseil à soumettre un projet provenant de votre Province pour le Prix Mission 2006. Vous trouverez ci-dessous les informations utiles qui vous aideront à trouver un projet réunissant les conditions pour ce prix. Ci-joint également un formulaire de candidature. Le formulaire complété doit être soumis à l'Économiste Général avant le 1^{er} juin 2006 par courrier/Fax ou e-mail. Il doit être signé par le Visiteur ou Vice-Visiteur.

Veillez noter que :

1. Une seule demande peut être soumise par Province ou Vice-Province.
2. La demande soumise ne doit pas contenir plus de trois pages.
3. Les demandes reçues après le 1^{er} juin 2006, ne seront pas prises en considération.

« PRIX MISSION »

C'est un prix destiné à reconnaître et soutenir un projet spécifique, réalisé par un confrère ou un groupe de confrères, qui promeut d'une manière notable leur travail missionnaire. Ce prix sera décerné chaque année de 2006 à 2016.

Quelques critères pour choisir le(s) gagnant(s) du prix :

1. Les projets soumis doivent promouvoir les missions populaires ou missions *ad gentes* d'une manière notable.
2. Des programmes de formation réalisés avec créativité pour des missions populaires ou missions *ad gentes* seront pris en considération.
3. Des équipes de confrères qui ont planifié un projet missionnaire créatif, soit pour les missions populaires soit pour les missions *ad gentes*, peuvent soumettre une demande.
4. Un projet créatif pour une éventuelle nouvelle mission, planifié par des équipes de confrères, sera également pris en considération.

5. Des propositions soumises, par des confrères ou des équipes, pour une utilisation créative des médias en mission seront aussi prises en considération.
6. Des programmes créatifs pour la formation du clergé en pays de mission seront également pris en considération.

Le «Prix Mission» sera décerné à cinq projets au maximum le 30 juillet 2006, choisis par le Supérieur Général et son Conseil. La somme de 100.000 US sera divisée à part égale entre les projets auxquels le prix aura été accordé. Le montant de la récompense accordée à chaque projet en particulier sera distribué sur une période de deux ans. La première moitié du montant de la récompense sera remise le 30 juillet 2006. La seconde moitié, le 30 juillet 2007 après que le Supérieur Général aura reçu un rapport sur l'utilisation de la première moitié du Prix reçu en espèces.

J'espère recevoir bientôt une demande de candidature de votre Province.

Votre frère en saint Vincent,



G. Gregory Gay, C.M.

Supérieur Général

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE
POUR LE PRIX MISSION 2006”**

Comment le projet répond-il aux critères du Prix Mission ?

Fournir une brève présentation du projet.

Quel est le but du projet ?

Un « but » s’exprime par une simple phrase sur l’objectif global du projet qui répond à un besoin spécifique mentionné ci-dessus. Exemple : « Former des membres de la Famille Vincentienne pour donner des missions dans les Paroisses ».

Quels sont les objectifs du projet ?

Les « objectifs » sont des résultats spécifiques, concrets et évaluables qui réalisent le but du projet. Exemple : Organiser des sessions de formation missionnaire durant 5 samedis consécutifs à la salle paroissiale ».

Si le projet reçoit le Prix Mission, comment, ce prix attribué en espèces, sera-t-il utilisé pour réaliser le but du projet ?

Si le projet reçoit le Prix Mission, qui sera responsable de soumettre le rapport au Supérieur Général sur l’utilisation de l’argent reçu en récompense ? Veuillez remarquer que la seconde moitié du Prix ne sera remise que si le rapport nous est parvenu.

Signature du Visiteur ou Vice-Visiteur

Date

Rome, le 15 mars 2006
Fête de sainte Louise de Marillac

L'amour est inventif jusqu'à l'infini
(SV XI, 146)

Aux membres de la Congrégation de la Mission

Chers Frères,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

C'est à propos de notre dernière session de Conseil du Temps Fort qui s'est tenue du 6 au 10 mars que je vous adresse cette lettre.

1. Nous avons discuté de l'éventuel **Bureau International de Développement** pour la Congrégation de la Mission. Nous avons reçu un premier rapport du P. Carl Peiber et du Comité Ad Hoc qu'il a présidé sur cet éventuel projet. Nous ne sommes pas arrivés au point où nous désirons commencer ce Bureau de Développement, mais nous allons continuer à chercher divers moyens de solliciter des fonds pour nous aider à compléter le très généreux don qui nous a été offert et qui nous aidera à créer des fonds patrimoniaux pour le reste des Provinces pauvres de la Congrégation.
2. Nous avons parlé des **lieux vincentiens**, à partir d'une réunion que j'ai eue avec le Visiteur de Toulouse et le Supérieur de la Maison-Mère de la rue de Sèvres. Il y a un réel intérêt de la part du Conseil pour essayer de répondre à un des postulats de l'Assemblée Générale, qui demandait de mettre en valeur la mémoire historique de la Congrégation de la Mission, en particulier, le lieu de naissance de saint Vincent au Berceau et la Chapelle de la rue de Sèvres où repose son corps. Nous espérons, d'une certaine manière, encourager la Famille Vincentienne tout entière à promouvoir ces lieux comme un moyen de nous aider à approfondir notre charisme et notre spiritualité vincentienne.
3. La **Commission pour la révision des Statuts** était aussi présente à cette session de Temps Fort. Rappelons-nous que l'Assemblée Générale de 2004 avait proposé que nous envisagions la révision des Statuts pour l'Assemblée Générale de 2010. Les membres de cette Commission sont : les Pères Alberto Vernaschi (Rome - coordinateur), Giuseppe Turati (Turin), Juan Julián Díaz Catalán (Co-Directeur du CIF), Eli Chaves dos Santos (Rio de Janeiro), et Paul Golden (Midwest États Unis). Une lettre

concernant le processus de révision des Statuts sera bientôt envoyée aux Visiteurs. Ce processus prendra en considération la participation de tous à partir de la base, y compris le Visiteur et son Conseil, la rencontre des Visiteurs au Mexique en 2007 et les Assemblées Domestiques comme préparation à l'Assemblée Générale de 2010.

4. La **Commission d'aide aux confrères en situations difficiles** était elle aussi présente à notre rencontre. Les membres de cette commission sont : les Pères Varghese Thottamkara (Procureur Général - coordinateur), Michael Joyce (Midwest États Unis), Wiel Bellemakers (Pays Bas) et Carlos Albeiro Velásquez Bravo (Colombie). Le but de cette commission était de préparer une session (à Rome, du 1^{er} au 16 janvier 2007) en vue d'aider les Visiteurs et/ou les personnes qu'ils désignent à apprendre comment faciliter le processus d'aide aux confrères en situations difficiles.

Nous espérons qu'elle aura un double objectif : un forum pour discuter la raison pour laquelle des confrères tombent dans des situations difficiles et comment nous pourrions éviter de telles désertions de la Congrégation, et aussi un moyen de préparer des confrères pour aider ceux qui sont en situation difficile et/ou de faciliter la procédure pour régulariser les départs des confrères de la Congrégation. Cette commission a préparé un questionnaire à l'intention des Visiteurs de la Congrégation de la Mission afin qu'ils puissent l'aider dans l'orientation à donner à cette session.

5. Nous avons discuté sur le rapport de la première rencontre de la **Commission du Think Tank** (groupe de réflexion), qui s'est réunie la semaine précédente, du 27 février au 2 mars. Les membres de cette Commission sont : les Pères Robert P. Maloney (États-Unis, Eastern Province - coordinateur), Norberto Carcellar (Philippines), Pedro Opeka (Madagascar), Joseph Foley (États-Unis, Eastern Province, Représentant de la Congrégation de la Mission à l'ONG, Nations Unies), Sœur Ellen Flynn, FDLC (Grande Bretagne), Madame Patricia de Nava (AIC) et M. Eugene Smith (SSVP). Il y avait également deux personnes-ressources qui ont participé à cette rencontre : le P. Dan McDonald, S.J., de l'Université Grégorienne à Rome et M. Marco Tavanti du Projet Leadership Vincent de Paul de l'Université De Paul à Chicago.

La Commission a été mandatée pour susciter un changement systémique dans les champs d'apostolats des membres de la Famille Vincentienne, spécialement ceux qui œuvrent auprès des pauvres opprimés. Ils ont eu des échanges très animés, ont discuté sur des stratégies efficaces, fruits de leur expérience de notre tradition vinentienne dans le service des pauvres. C'est un projet qui a été établi à l'origine pour promouvoir la créativité

des membres de la Congrégation de la Mission, mais nous voulons que ce soit une commission ouverte au service de la Famille Vincentienne tout entière.

6. À propos d'un **nouvel Économe Général** que nous devons chercher. Le P. Elmer Bauer nous a demandé de commencer à chercher son remplaçant, étant donné qu'il a servi généreusement dans cet office pendant sept ans. Nous avons donc discuté sur les éventuels candidats pouvant le remplacer. Il nous a assuré qu'il était prêt à rester aussi longtemps qu'il serait nécessaire pour la transition avec le nouvel économiste. Je profite de cette occasion pour remercier publiquement Elmer pour son bon et précieux service d'Économe Général.
7. Nous avons aussi réfléchi sur un Memorandum présenté par le Secrétaire Général sur les **statistiques de la Congrégation de la Mission pour l'année 2005**. Il y avait beaucoup de points intéressants. À la fin de l'année 2005, il y avait 3424 membres incorporés. Nous avons 918 étudiants non encore ordonnés, 592 autres membres admis et des aspirants à la Congrégation. Soixante-dix confrères sont retournés à la Maison du Père l'an dernier. En examinant nos ministères, nous nous apercevons que le ministère paroissial réunit le plus grand nombre de confrères, soit 877 prêtres, 22 frères et 17 diacres, les paroisses missionnaires non comprises. La deuxième catégorie de ministère où travaillent le plus grand nombre de confrères, ce sont les paroisses missionnaires avec 213 prêtres, 10 diacres et 7 frères. Je suis frappé par l'écart qui existe entre la première et la deuxième catégorie de ministères par rapport au nombre de confrères qui y sont impliqués. Ceci demande une sérieuse réflexion de la part de la Congrégation tout entière.
8. Nous avons également fait l'évaluation du programme du CIF. Les points marquants sont quelques nouvelles initiatives qui ont été prises par les coordinateurs du programme. L'une est à propos d'une session sur le leadership dans la communauté et le leadership apostolique. Cette session aura lieu du 18 juin au 14 juillet 2006. Cette année, la 21ème session de la formation permanente se tiendra du 10 septembre au 8 décembre. Elle est ouverte aux confrères de langue espagnole, portugaise et anglaise. Le programme de l'Héritage Vincentien n'aura lieu qu'une seule fois cette année, du 30 avril au 27 mai, pour ceux qui parlent l'espagnol et l'italien. Ce programme a été très positif jusqu'ici en termes de participation.

Une autre nouvelle initiative est le programme mini-CIF que les Directeurs organiseront en été 2007. Plus de détails à ce sujet paraîtront prochainement. Nous avons également encouragé les directeurs à s'impliquer activement dans d'autres programmes de

la Congrégation, tels que le SIEV (Secrétariat International des Études Vincentiennes), et aussi à être ouverts pour faire la formation continue aux CLAPVI, COVIAM, et APVC, afin de collaborer à la formation des confrères de ces provinces. Je profite de cette occasion pour remercier les Pères Hugh O'Donnell et Juan Julián Díaz Catalán de leur service généreux dans la Congrégation au niveau international, dans et à travers la réalisation du programme du CIF.

9. Dans le rapport trimestriel que le frère Peter Campbell nous a présenté sur l'**Office de Solidarité Vincentienne**, il a fait remarquer que l'Office avait pu se procurer, entre le mois de décembre et le mois de mars, près de \$ 200 000 US pour le financement de 13 projets, dont huit ont été financés entièrement et cinq partiellement. L'Office a pu également attribuer \$ 15 000 US aux subventions Micro-Projet pour trois projets. D'autres nouvelles de l'Office de Solidarité de Vincentienne sont que Peter et son équipe travaillent maintenant ensemble pour cofinancer des projets avec COVIDE-AMVE, qui est un organisme Vincentien pour la coopération, le développement et l'action missionnaire *ad gentes*, dirigé par le Frère Francisco Berbegal Vázquez.

Je profite de cette occasion pour remercier publiquement le frère Peter Campbell et M. Scott Fina du bon travail qu'ils font pour aider à obtenir des fonds en vue de financer des projets présentés par des provinces plus pauvres de la Congrégation.

10. Nous avons écouté le rapport du P. Manuel Ginete, **Délégué pour la Famille Vincentienne**. Parmi les éléments intéressants qu'il mentionna, il y eut la rencontre des responsables internationaux de la Famille Vincentienne à Paris du 27 au 29 janvier 2006. Les principaux thèmes qui figuraient au programme de cette rencontre furent les rapports de chaque branche sur les activités de l'année 2005 et les projets pour l'année 2006, présentation du Projet Leadership de De Paul, présentation sur la Fondation Depaul, discussion sur des critères d'appartenance à la famille Vincentienne, rapport sur la campagne contre la Malaria, présentation du projet africain de la SSVP et une discussion générale sur des thèmes annuels et des projets internationaux.

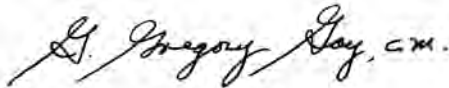
Il a également donné un compte rendu de la quatrième rencontre de la Famille Vincentienne Latino-Américaine qui s'est tenue à Bogotá, Colombie du 12 au 18 février 2006. A la place du P. Ginete, Sœur María Pilar López, Secrétaire Exécutive du bureau de la Famille Vincentienne ici à la Curie, a participé à cette rencontre, et a fait un exposé sur le dynamisme spirituel de notre solidarité avec les plus vulnérables. Il y avait 117 participants venant au moins de 11 différentes branches de la Famille Vincentienne en Amérique Latine.

11. Nous avons eu le rapport du P. Alfredo Becerra, responsable de la revue *Vincentiana*, *Nuntia* et le site Web ici à la Curie (www.cmglobal.org). Dans son compte rendu sur *Vincentiana*, il a mentionné que les numéros 4 et 5 qui traiteront des cinq vertus Vincentiennes aujourd'hui, restent à être publiés pour l'année 2005, ainsi que le n° 6 qui sera un deuxième volume mettant en évidence certains confrères moins connus. Alfredo a aussi parlé des thèmes de *Vincentiana* pour l'année 2006. La première publication traitera de la première encyclique du Pape Benoît XVI, *Deus Caritas Est* et le charisme Vincentien.
12. Le P. John Freund nous a fait parvenir un rapport sur le **site Web famvin**. Entre autres choses intéressantes mentionnées par John, est le projet qu'il a fait conjointement avec les membres du SIEV, il s'agit d'un recueil de *Vincentiana* sur CD. Cent exemplaires de ces CD sont maintenant disponibles.
13. Le P. José Antonio Ubillús, **l'Assistant pour les Missions**, a présenté son premier avant-projet des Statuts des Missions Internationales. Nous avons aussi discuté d'un rapport informel sur la visite du Supérieur Général, effectuée du 18-25 février, à la mission internationale d'El Alto, Bolivie. La mission a actuellement trois missionnaires et cinq postes d'activités apostoliques. Les confrères sont : le P. Aníbal Vera (Pérou) qui est le Supérieur, Abdo Eid (Orient), le vétéran du groupe et accompagnateur des trois candidats en recherche, Diego Plá (Madrid), le plus jeune des missionnaires.

Ils attendent l'arrivée de deux nouveaux missionnaires qui ont été affectés à cette mission : Fernando Sánchez (Argentine), qui arrivera sous peu et Cyrille de Nanteuil (Paris), qui rejoindra l'équipe de missionnaires dans un proche avenir. Nous avons discuté sur les noms de deux autres volontaires pour les missions dont les lettres sont sur le bureau du Supérieur Général. Actuellement nous faisons la consultation habituelle en vue de leur futur placement.

Ce sont quelques-unes des questions que nous avons traitées au cours de notre récent *Temps Fort*.

Votre frère en saint Vincent,



G. Gregory Gay, C.M.

Supérieur Général

Rome, le 29 mars 2006

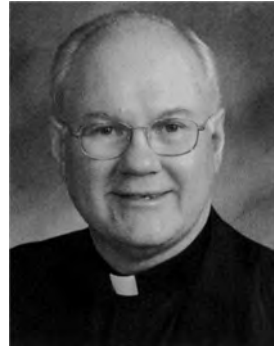
Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission

Chers Frères,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Comme je l'ai mentionné dans ma lettre du 15 mars à propos de notre dernier *Temps Fort*, nous avons commencé à chercher un nouvel Économiste Général pour remplacer le P. Elmer Bauer. Aujourd'hui, je vous adresse cette lettre pour vous informer que nous en avons trouvé un. Il s'agit du Père John Gouldrick qui a très généreusement accepté d'assurer ce service pour la Congrégation tout entière. L'Eastern Province des États-Unis fait, également avec beaucoup de générosité, le sacrifice d'un confrère de valeur.

Permettez-moi de vous présenter brièvement le P. Gouldrick. Il est né le 5 mai 1941 à Victor, New York. Admis dans la Congrégation de la Mission le 19 juin 1962, il est ordonné prêtre le 30 mai 1969. Il a assuré divers services durant les trente-cinq dernières années, y compris celui d'économiste provincial de Eastern Province. Il est actuellement Supérieur de la Maison Provinciale à Philadelphie. Je crois qu'il nous arrivera très bien préparé pour son service d'Économiste Général.



Nous l'attendons à Rome dans le courant du mois de septembre. Le P. Elmer Bauer et lui travailleront ensemble durant la période de transition, le P. Elmer restera aussi longtemps qu'il sera nécessaire afin que le passage se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Je suis certain que vous vous joignez à moi pour accueillir chaleureusement le Père Gouldrick dans ce nouveau service, et pour remercier le P. Bauer pour la générosité avec laquelle il a accompli cette mission durant les sept dernières années.

Votre frère en Saint Vincent,

A handwritten signature in cursive script that reads "G. Gregory Gay, C.M." The signature is written in dark ink on a light background.

G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur Général

DOSSIER :

La Lettre Encyclique **Deus Caritas Est** *et le charisme vincentien*

Présentation

par Alfredo Becerra Vázquez, C.M.

Directeur de "Vincentiana"

En cette année 2006, nous célébrons le cinquantième anniversaire de la publication de *Vincentiana*. Sans aucun doute, c'est un motif d'immense joie pour la Congrégation entière.

Nous présentons dans ce numéro, six réflexions autour de la première Lettre Encyclique du Pape Benoît XVI. Il s'agit en effet d'apports de confrères lazaristes vivant dans des contextes géographiques différents, là où la Congrégation est présente dans le monde.

Andrés Moto, dans son article « *La pratique de l'amour et le charisme vincentien* » nous propose une relecture vincentienne sur la manière pratique d'aimer, tout en confrontant la deuxième partie de l'encyclique avec la Pensée de Saint Vincent.

Dans la deuxième réflexion de **Yosief Zeracristos** « *La Lettre Encyclique du Pape Benoît XVI, Dieu est Amour, et son accueil en Afrique* », l'auteur nous partage ses attentes autour du nouveau Pontificat et en même temps nous présente les défis de l'Église Africaine à la lumière du texte papal.

« *L'amour de Dieu dans l'Amérique Latine* » c'est le titre du troisième article de **José Evangelista de Souza**. Il nous est proposé des

considérations qui veulent nous aider à approfondir la spiritualité vincentienne en Amérique Latine. Pour faire cela, l'auteur relit en premier lieu l'encyclique ; et en deuxième lieu, il confronte le document papal avec l'option en faveur des pauvres chez Saint Vincent et l'Amérique Latine.

Le titre de l'apport de **Jimmy A. Belita** est : « *Réflexions sur Deus Caritas Est* », il s'agit du contexte asiatique. Cet article est suggestif et parfois polémique.

José-Vicente Martínez Muedra dans son article « *La charité, exercice de l'amour de la part de l'Eglise en tant que "communauté d'amour"* », commence sa réflexion en insistant sur la configuration trinitaire de la Congrégation. Il commente plusieurs points de l'encyclique (la charité comme manifestation de l'amour trinitaire et comme devoir de la justice ; justice et charité ; le profil spécifique de l'activité de l'Eglise et les responsables de l'action caritative de l'Eglise et la conclusion).

Finalement, **Giuseppe Guerra**, dans son article « *Saint Vincent et Sainte Louise dans l'Encyclique Deus Caritas Est* », nous parle de l'essence du christianisme : l'amour. Tout l'enseignement du christianisme sur le principal commandement de l'amour se concrétise dans un témoignage vécu, tel est le cas de Saint Vincent et de Sainte Louise. Mais en même temps, la charité doit être une réalité présente et non pas dépassée.

Celles-ci sont les lignes principales de ce premier numéro. Nous espérons que tout cela vous sera utile sur les routes de votre sanctification.

(Traduction : ROBERTO DE J. GÓMEZ RAMÍREZ, C.M.)

Amour et extase

par Frère Betto ¹

Frère dominicain

L'encyclique « Dieu est amour », la première du nouveau Pape, surprend positivement sur plusieurs points, malgré son langage ellébore et difficile pour un usage avec le public jeune. Benoît XVI rompt avec la rhétorique majestueuse, tant appréciée des Papes et Cardinaux, en parlant à la première personne : « Dans ma première encyclique je désire vous parler de l'amour ». Et il le fait en se référant non seulement aux auteurs chrétiens, mais aussi aux classiques païens ainsi qu'à d'autres œuvres qui furent condamnées par l'Eglise, comme Platon, Aristote, Virgile, Gassendi, Descartes et Nietzsche.

La papauté se prononce avec une nouvelle insistance. Pas de condamnations, de scrupules ou moralismes. L'amour est envisagé dans sa dimension totalisante, d'interrelation avec Dieu, avec le prochain et avec la collectivité. L'auteur ne se soustrait pas aux ravissements poétiques en dépassant les dualismes habituels de la tradition ecclésiastique « l'amour entre l'homme et la femme dans lequel concourent indivisiblement corps et âme, ressort comme l'archétype de l'amour par excellence, de telle sorte que comparé avec lui, à première vue tous les autres types d'amour palissent ». Et il exalte les « images érotiques osées » des prophètes Osée et Ezéchiel, ainsi que celui du Cantique des Cantiques.

En critiquant la vision platonicienne, si fréquente dans l'Eglise, le Pape fait un mea culpa : « Aujourd'hui il n'est pas rare de censurer le christianisme du passé pour avoir été adversaire de la corporéité ; il est vrai qu'il y a eu de telles tendances ». Il met en relief que « ni

¹ Frère dominicain, internationalement connu comme théologien de la libération. Auteur de 53 livres de divers genres littéraires-nouvelles, essais, policier, littérature infantile et de jeunesse et thème religieux en deux occasions- il reçut le prix Jabuti en 1985 et 2005, prix le plus important de son pays. En 1986 il fut élu « Intellectuel de l'année » par l'Union des Ecrivains Brésiliens. Assesseur des mouvements sociaux, comme les Communautés Ecclésiales de Base et le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre, il a activement participé à la vie politique du Brésil ces 45 dernières années. En 2003-2004 il fut l'assesseur spécial du Président Luis Ignacio Lula da Silva et coordinateur de la mobilisation sociale du programme éliminer la faim.

seulement l'esprit ou le corps qui aiment : c'est la personne qui aime, comme créature dans sa totalité, constituée corps et âme. Seul lorsque ensemble ils sont établis dans l'unité, la personne devient pleinement elle-même. C'est seulement de cette façon que l'amour — Eros — peut croître jusqu'à sa vraie dimension ».

Benoît XVI évoque la pédagogie grecque pour traduire les dimensions de l'amour : l'Eros, attraction captivante qui soumet la raison ; la Philia, l'amour entre amis ; et l'agape, le soin de l'autre, le sacrifice de soi, l'ouverture au transcendant. Ce dernier donne son sens plénier à l'amour et instaure, non pas l'immersion dans « l'ivresse du plaisir », mais dans le bien de l'aimé. « Si l'amour est extase ; il est extase non pas dans le sens d'un instant d'ivresse, mais comme exode permanent du moi, fermé sur lui-même, se libérant par le don de soi, pour de cette façon précise se retrouver soi-même, mais plus encore découvrir Dieu ».

Benoît XVI aurait pu inclure une quatrième dimension, la plus avilissante : la pornographie, le plaisir de soi comme résultat de la dégradation de l'autre.

Le Pontife rejette l'antinomie entre Eros et Agape. « Si l'on voulait pousser à l'extrême cette antithèse, l'essence du christianisme finirait désarticulée des relations basiques et vitales de l'existence humaine et constituerait un monde indépendant, peut-être considéré comme admirable, mais délibérément séparé de l'existence humaine ». Il insiste : « L'amour est une unique réalité, bien qu'avec des dimensions distinctes ; dans chaque situation, on peut faire ressortir l'une ou l'autre de ces dimensions. Mais quand chacune des dimensions est séparée de l'autre, surgit une caricature, ou en tout cas, une forme réductrice de l'amour ».

L'encyclique souligne cette dimension tant mise en relief par la théologie de la libération : « Jésus s'identifie avec les nécessiteux, les personnes nus, les malades, les prisonniers. 'Tout ce que vous faites au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous le faites' (Mt 25, 40). L'amour de Dieu et du prochain ne font plus qu'un : dans le plus petit nous rencontrons Jésus lui-même, en en Jésus nous rencontrons Dieu ».

Dans cette délicieuse définition le Pape affirme que la « nature profonde de l'Eglise s'exprime dans une triple tâche : annonce de la Parole de Dieu (*kerygma-martyria*), célébration des sacrements (*leitourgia*), service de la charité (*diakonia*) ». Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Eglise une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait aussi laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer ». Car « l'Eglise est la famille de Dieu

dans le monde. Dans cette famille, personne ne doit souffrir par manque du nécessaire ».

Dans cette ligne, le document papal reconnaît la pertinence de la critique marxiste, qui contient « quelque chose de vrai » : « Il est juste d'admettre que les représentants de l'Église ont perçu, mais avec lenteur, que le problème de la juste structure de la société se posait de manière nouvelle ». Aussi, dans une défense intransigeante de l'autonomie politique et de la laïcité de l'État, Benoît XVI signale que, dans la recherche de la justice, « politique et foi se rejoignent » et il fait apparaître clairement qu'« il n'est pas permis à l'Église d'exercer un pouvoir sur l'État, ni de vouloir imposer à ceux qui ne partagent pas la foi, des perspectives et formes de comportement qui lui appartiennent ».

L'Église ne peut prétendre confessionnaliser le monde de la politique, ni ce dernier renvoyer l'Église dans les sacristies : « L'Église ne peut ni ne doit prendre en main le combat politique pour édifier la société la plus juste possible. Elle ne peut ni ne doit se mettre à la place de l'État. Mais elle ne doit pas non plus rester à l'écart de la lutte pour la justice ». Que ne soit pas utilisé la pratique de la charité comme tactique de prosélythisme : « Qui réalise la charité au nom de l'Église veillera à ne jamais imposer aux autres la foi de l'Église. Il sait que l'amour, dans sa pureté et sa gratuité, est le meilleur témoignage de Dieu en qui nous croyons et par lequel nous sommes poussés à aimer ».

L'encyclique de l'amour serait plus complète si elle avait pris en compte le contexte de la conjoncture mondiale, reprenant la critique tranchante que Jean-Paul II fit du néolibéralisme, de l'invasion de l'Irak, du néocolonialisme qui transparait dans le mortel endettement des pays pauvres, qui constituent des obstacles à la civilisation de l'amour rêvée par le Paul VI.

(Traduction : BERNARD MASSARINI, C.M.)

La pratique de l'amour et le charisme vincentien

par Andrés Motto, C.M.

Province d'Argentine

La première encyclique de Benoît XVI, *Deus caritas est*¹, souhaite répondre à deux questions : 1) Peut-on aimer Dieu réellement ? ; 2) Peut-on aimer authentiquement le prochain quand celui-ci nous est étranger, où même plus, quand il nous dérange ? Ainsi, en ce temps de violence (où l'agressivité religieuse est très présente), et au commencement de son pontificat, il est bon que le Pape nous rappelle ce qui est central dans le christianisme : l'amour.

En fidélité à la théologie de la sainteté, dans la conclusion du document, il cite un certain nombre de saints qui se sont distingués dans la pratique de la charité sociale : parmi eux, il cite explicitement Saint Vincent de Paul et Louise de Marillac (cf. DCE, 40). Puisqu'il fait référence à eux et qu'il pose la question de l'amour de Dieu et du prochain, il nous a semblé opportun de faire une lecture vincentienne concernant la manière pratique d'aimer. Pour cela, nous mettrons en parallèle la deuxième partie de l'encyclique et la pensée de notre Fondateur. Cette deuxième section est plus concrète et mieux délimitée, car elle ne traite que de quelques aspects de la pratique de la charité. La question principale étant la suivante : Le soutien caritatif que le chrétien apporte à celui qui souffre en collaborant avec d'autres est-il toujours valable ? Comme nous le voyons, c'est dans la réponse à une telle question que se joue l'avenir de l'être et de l'agir vincentien.

Des modèles d'amour...

Benoît XVI désigne la Très Sainte Trinité comme étant la source de l'amour-charité. Il présente l'amour trinitaire non pas tant « *ad intra* » mais fondamentalement « *ad extra* » (cf. DCE, 19). La deuxiè-

¹ BENOÎT XVI, *Lettre encyclique "Deus Caritas est"*, publiée le 25 janvier 2006. Abréviation : DCE.

me référence est l'Église primitive. Ses références biblique et historique sont intéressantes, car elles mettent en valeur le fait que la première Église était attentive à ce que personne ne soit exclu des biens nécessaires à une vie digne. De plus, cette manière d'agir ne se limitait pas aux seuls membres de l'Église mais s'étendait à toute personne dans le besoin (cf. DCE, 20-25).

Il est intéressant de voir que quand Saint Vincent fait référence aux sources de l'amour, il parle aussi du Dieu Trinité et de l'Église primitive. Ainsi, quand il se réfère à Dieu² il fait remarquer que Lui, nous aime constamment et de manière toujours nouvelle, puisque l'amour est créatif³. Dieu aime les hommes et ne leur demande pas plus que ce qu'ils peuvent faire⁴. De plus, il compare la bonté de Dieu avec celle d'un père plein de tendresse :

*« Oh ! oui, mes frères, quand Dieu prend une fois en affection une âme, quoi qu'elle fasse, il la souffre. N'avez-vous jamais vu un père qui a un petit enfant qu'il aime beaucoup ? Il souffre de ce petit tout ce qu'il lui fait, voire même il lui dit quelquefois : "Mords-moi, mon enfant". Et d'où vient cela ? C'est qu'il aime ce petit enfant. Dieu se comporte de même à l'égard de nous, mes frères »*⁵.

Il veut faire comprendre que Dieu est amour infini, et c'est en partant de l'amour qu'il explique tout à la fois l'unité en Dieu et la distinction des personnes. À l'origine, il y a la charité, qui est constitutive tant des Personnes divines que de leur communion⁶. Ainsi, il aime contempler le mystère trinitaire « *ad intra* » comme un mystère insondable d'amour qui est aussi moteur pour la communion. Ainsi, les processions divines sont à saisir comme un échange d'amour.

Il contemple aussi le mystère Trinitaire dans la perspective de l'économie du salut. Il voit les missions trinitaires comme une autre expression de l'amour. Il met en valeur l'unité de l'agir trinitaire en exprimant que tout l'agir « *ad extra* » est fait par les personnes divi-

² Cf. GIUSEPPE TOSCANI, « Dios », en AA.VV., *Diccionario de Espiritualidad Vicenciana*, CEME, Salamanca 1995, pp. 119-141 ; MIGUEL LLORET, « La comunidad vicenciana, realidad viva de fe », en AA.VV., *Identidad Vicenciana en un mundo de increencia*, CEME, Salamanca 1990, pp. 161-180.

³ En terminant une lettre à Sainte Louise, il exprime cette conviction : « *Je vous souhaite un nouveau cœur et un amour tout nouveau pour celui qui nous aime incessamment aussi tendrement comme s'il commençait dès à présent de nous aimer ; car tous les plaisirs de Dieu sont toujours nouveaux et pleins de variété, quoiqu'il ne change jamais* ». SV I, 417.

⁴ « Dieu ne veut que ce que vous pouvez ». SV VIII, 42.

⁵ SV XI, 388.

⁶ Cf. SV XII, 256-257.

nes : toutes les trois sont les acteurs de la création, de l'incarnation, de la rédemption et de la sanctification. L'amour joue un rôle essentiel dans les missions divines et par conséquent dans la demeure trinitaire intime au cœur de l'homme. Dieu vient amoureusement habiter dans l'homme :

« ... non seulement Dieu le Père aime ces âmes, et les personnes de la Sainte Trinité viennent en elles, mais elles y demeurent. L'âme donc de celui qui aime Notre-Seigneur est la demeure du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et où le Père engendre perpétuellement son Fils, et où le Saint-Esprit est incessamment produit par le Père et le Fils »⁷.

Le plus original dans la théologie vincentienne au sujet de la Trinité, c'est qu'elle part de la contemplation métaphysique d'un tel mystère, pour y voir finalement un modèle devant inspirer les rapports humains. Et, il tire des conséquences très concrètes de ces considérations, en les replaçant dans le contexte d'une communauté s'offrant à Dieu pour le service des pauvres. Ainsi, à l'exemple du Dieu Trine qui unit en lui la pensée qu'il a de lui-même avec la providence sur le monde ; nous devons nous occuper autant du spirituel que du matériel, chez soi et chez les autres :

« Plaise à la bonté de Dieu que, selon votre souhait, il ne vous éloigne pas du spirituel, qu'il nous donne part à l'éternelle pensée qu'il a de lui-même, tandis que perpétuellement il s'applique au gouvernement de ce monde et à pourvoir au besoin de toutes ses créatures jusques à un petit moucheron ! »⁸.

À l'image du Dieu Trine qui est parfaite unité, les communautés doivent refléter une unité et un amour semblables. Quand la communauté fixe son regard sur la Trinité, l'unité et la charité grandissent en elle. Saint Vincent invite à « trinitiser » les communautés, car le mystère trinitaire est l'âme de la vie communautaire. De cette façon, tous les membres de la communauté sont appelés à vivre en totale harmonie, partageant leur vie et leur apostolat :

« Comme Dieu n'est qu'un en soi, et qu'en Dieu il y a trois personnes, sans que le Père soit plus grand que le Fils, ni le Fils que le Saint-Esprit, il faut de même que les Filles de la Charité, qui doivent être l'image de la très Sainte Trinité, encore qu'elles soient plusieurs, ne soient toutefois qu'un cœur et qu'un esprit ; et, comme encore dans les sacrées personnes de la très Sainte Trinité, les opérations, quoique diverses et

⁷ SV XI, 44.

⁸ SV I, 475.

attribues à chacune en particulier, ont relation l'une à l'autre... de même, il faut qu'entre les Filles de la Charité, celle qui sera des pauvres ait relation à celle qui sera des enfants, et celle des enfants à celle des pauvres »⁹.

Une communauté qui s'inspire de la Trinité se remarquera par sa cordialité, par un amour provenant du cœur lui-même. La cordialité permet des échanges de qualité : partager les expériences vécues en évitant de mettre des cadenas dans le cœur¹⁰. La communauté sera aussi un lieu de pardon et de réconciliation. Elle doit être témoin et messagère de la miséricorde de Dieu concrétisée dans les moments de réconciliation. Vincent de Paul connaît bien les difficultés qu'il y a à vivre ensemble ; et il comprend les problèmes qui existent avant de parvenir à une vraie fraternité. Cependant, il invite chacun à se laisser guider par la bonté de Dieu qui tient compte des plus petites lueurs de bien qu'il y a en chaque personne ; et à partir de là, avec une patience infinie, il transforme l'homme par l'amour. Telle doit être aussi la conduite que doivent avoir les chrétiens avec leurs frères.

Il demandent de manière toute spéciale aux supérieurs d'être les premiers à pratiquer la charité et l'humilité. En s'inspirant du Dieu Trine, il balaie une image un peu monarchique de l'autorité religieuse, il la « *démythifie* », et l'oriente vers le service :

« Et qu'y a-t-il en Dieu ? Il y a, mes filles, égalité de personnes et unité d'essence. Et que vous enseigne cela, sinon que vous devez toutes, tant que vous êtes, n'être qu'un(e)s et égales ? S'il faut qu'il y ait une supérieure, une servante, oh ! ce doit être pour donner exemple de vertu et d'humilité aux autres, pour être la première à tout faire, la première à se jeter aux pieds de sa sœur, la première à demander pardon, la première à quitter son opinion pour suivre l'autre »¹¹.

La méditation sur le mystère trinitaire ne l'amène pas uniquement à repenser la vie interne d'une communauté mais il souhaite ainsi l'aider à se mettre au service de la promotion du pauvre. Si nous sommes ensemble, à l'exemple de la Trinité, cela doit servir à

⁹ SV XIII, 633. Cet enseignement vincentien est bien présent chez Sainte Louise qui écrit : « *Recommandez-moi bien à toutes nos Sœurs, et leur dites que je leur recommande toujours le souvenir des avertissements de Monsieur Vincent, et surtout le support et cordialité, pour honorer l'unité de la divinité en la diversité des personnes de la Sainte Trinité* ». SAINTE LOUISE DE MARILLAC, *Écrits spirituels*, p. 288.

¹⁰ Cf. SV XIII, 641.

¹¹ SV XIII, 634.

être attentif au pauvre. Notre communauté s'organise en vue du service des pauvres, et elle se constitue par la contemplation de l'action de Dieu dans l'Écriture ; puisque pour Mr Vincent, le Dieu-communauté d'Amour — ne peut tolérer les manques que connaît une grande partie du peuple. Une pauvreté d'autant plus intolérable qu'elle ne provient pas d'une terre stérile mais de l'avarice des puissants. C'est pourquoi, la communauté vincentienne n'est pas une fin en soi mais une communauté pour la Mission. La communauté prend son sens dès qu'elle s'ouvre à l'autre, spécialement au pauvre. Le fait d'être ensemble permet de mieux discerner la clameur des pauvres et de venir plus rapidement à leur secours.

Avant de parler de la Trinité, il nous faut la « *prêcher* » en vivant dans une ambiance de charité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté, en n'ayant qu'un cœur et qu'une âme. Si chaque communauté expérimente la vie divine de parfaite communion, elle aura de ce fait un rayonnement missionnaire. Ce qui veut dire qu'une communauté qui s'inspire du modèle trinitaire aura comme caractéristiques essentielles la mission d'annoncer l'Évangile et de diffuser la charité. Ainsi, en tant que communauté missionnaire, elle doit annoncer la Bonne Nouvelle et inviter tous les hommes à vivre en plénitude leur baptême qui les introduit dans la vie du Père, du Fils et du Saint Esprit.

En définitive, tout comme Vincent de Paul qui souligne les caractéristiques « *ad intra* » et « *ad extra* » de la Trinité ; notre communauté doit vivre un double mouvement : amour envers la Congrégation, et amour missionnaire, spécialement envers les plus démunis. Car, l'amour pour l'une rend cohérent l'amour pour les autres. De cette manière, nous voyons bien que la théologie trinitaire est pour notre fondateur le fondement de sa théologie de la charité. Et ainsi, le temps passé à méditer amoureusement sur la Trinité sera d'une importance capitale au moment de structurer la vocation, la mission et la vie communautaire des Congrégations et des confréries dont le charisme est de servir les pauvres.

Parlant de l'Église primitive, notre fondateur reste convaincu qu'en son sein, il n'y avait pas de pauvres car on luttait contre l'attachement immodéré aux biens de la terre¹². Ce vice qui, de son temps,

¹² Sur ce sujet, Vincent de Paul est en accord avec certains humanistes de la Renaissance qui présentent une Église primitive où tout était à tous et en affirmant que le désir démesuré de posséder provoque d'innombrables maux au sein de l'humanité. Pour Thomas More, dans *Utopie* tous les citoyens sont égaux entre eux. Il n'y a pas de propriété privée, faisant ainsi disparaître les différences de statut social. Les travaux sont accomplis de façon équilibrée, ils n'aliènent pas l'individu, car il s'agit de services de six heures par jour, pour que chaque individu puisse accomplir d'autres tâches. Cf. TOMÁS MORO, *Utopie*, Garnier-Flammarion, Paris 1987. À son tour, Erasme de Rotterdam, sou-

on trouvait de manière fréquente et au plus haut point chez les laïcs, les religieux et les clercs :

*« On a fait ici quinze conférences pour voir d'où venait le misérable état de l'Église et des ecclésiastiques, si attachés aux biens et au désir d'en amasser ; on a remarqué que ç'a été depuis la division des biens ecclésiastiques, qui a donné à chacun sa part et portion ; car, au commencement, tout était en commun, et on donnait à chacun selon sa nécessité seulement. Oh ! que l'Église florissait pour lors et que les ecclésiastiques étaient vertueux et parfaits ! »*¹³.

Il comprend que la charité de l'Église primitive s'exprimait par le détachement. Pour progresser dans l'amour, il faut se donner à Dieu et ne pas s'attacher aux choses¹⁴. Ainsi, la personne vertueuse s'occupe des biens spirituels et du service du prochain, en recherchant comme le fit Diogène, la pauvreté. À l'encontre de la vie des riches de son temps, il affirme que la pauvreté évangélique, si présente dans l'Église primitive, conduit à la vertu. Il ajoute cette motivation : aimer le style de vie de l'ami, conduit à aimer davantage l'ami et les amis de l'ami¹⁵.

Il s'inspire encore de l'Église primitive pour souligner une autre manière de pratiquer la charité : dans la vie communautaire, il ne suffit pas de dire les fautes au frère qui pêcherait ; car, parfois, il faudra faire appel au supérieur. Ainsi, il faut que l'intéressé y aille lui-même où qu'un autre dise au supérieur qu'un confrère va mal. Il estime que c'est une obligation de la charité de dire au supérieur les fautes graves et les tentations du prochain¹⁶. Il ne considère pas une telle action comme un procédé de pure discipline ou de dénonciation vulgaire, mais comme un acte de charité. Pour en arriver à agir de la sorte, il exprime une série de raisons. Arrêtons-nous simplement sur la première¹⁷ : Dénoncer les fautes du prochain à l'autorité faisait partie de la pratique de l'Église primitive et, selon lui, un tel usage s'est maintenue jusqu'au V^{ème} ou VI^{ème} siècle. Certains saints ont même confessé publiquement leurs péchés : Sainte Marie Madeleine, Saint Paul et Saint Augustin.

ligne de façon mordante combien l'amour des richesses est la plus grande erreur de l'humanité... et de l'Église. Cf. ERASME DE ROTTERDAM, *Éloge de la folie*, in *Œuvres*, Robert Laffont, Bouquins.

¹³ SV XII, 374 ; voir aussi SV XII, 378-379.

¹⁴ Cf. SV XII, 61.

¹⁵ Cf. SV X, 222.

¹⁶ Cf. SV XII, 362-364.

¹⁷ Cf. SV XII, 355-363.

Il faut aussi ajouter que Benoît XVI énumère une liste de saints qui se sont distingués par leur pratique de la charité. Il commence cette énumération avec Saint Martin de Tours qui a vécu au IV^{ème} siècle (cf. DCE, 40). Vincent de Paul aussi motive les siens en leur parlant de grandes figures de la charité comme Saint Martin de Tours, saint Jean l'Aumônier, Saint Roch, Saint Laurent, Saint Louis, roi de France, et Saint François-Xavier. Parmi les saintes, il donne une place toute particulière à Sainte Geneviève. En racontant quelques détails de sa vie, il est ému par le souvenir du geste charitable de Saint Martin de Tours qui partagea son vêtement avec un pauvre :

*« Demandons cette grâce à Notre-Seigneur aujourd'hui par l'entremise de saint Martin, ce grand saint que toute l'Église a en si grande vénération ; et la même Église a eu en telle estime cet acte de charité qu'il exerça à l'endroit d'un pauvre, coupant la moitié de son manteau pour le lui donner afin de se couvrir, qu'elle nous le représente à cheval, en cavalier, coupant la moitié de son manteau pour le donner à ce pauvre ; et Notre-Seigneur lui-même, pour témoigner à son serviteur combien il avait agréable cet acte de charité, lui voulut apparaître la nuit, couvert de cette moitié de manteau. Cela, Messieurs et mes frères, nous fait voir combien Dieu et l'Église, inspirée et conduite par le Saint-Esprit, font estime de la charité que l'on exerce envers les pauvres »*¹⁸.

Des conditions nécessaires pour que la charité ne s'estompe pas...

La deuxième partie est consacrée aux liens complexes entre charité et justice. Il commence par affirmer que les œuvres de charité ne peuvent être une excuse pour ne pas pratiquer les devoirs de la justice (p.ex : Travailler dans un Foyer pour personnes âgées ne doit pas m'empêcher de payer de justes salaires). À ce sujet, nous les chrétiens, nous devons reconnaître que plus d'une fois nous avons fait l'expérience de cette manière incorrecte et incohérente de pratiquer la charité. Pénétrant à nouveau dans le champ historique, l'encyclique signale qu'avec l'avènement du monde industriel, la lutte pour la

¹⁸ SV XI, 367. Il fait remarquer que les chrétiens tiennent tellement la charité en estime que, malgré le fait que Saint Martin soit devenu évêque, la dévotion populaire se souvient de lui quand il n'était encore que catéchumène, soldat romain, partageant son manteau avec le pauvre : *« Et l'Église a eu tant d'estime et de vénération pour cette action de charité de saint Martin, qu'elle nous le représente, non pas comme un évêque ou archevêque, quoique ce soit une dignité très relevée, mais elle nous le fait voir à cheval, habillé en soldat, coupant la moitié de son manteau »*. SV XII, 69.

justice s'est concentrée sur la distribution correct du capital et du travail. Une telle problématique a été perçue tardivement par les membres de l'Église. Mais, bien que la réponse ait été tardive, elle n'en a pas moins été vigoureuse. Et peu à peu, on s'est orienté vers ce qu'on appelle la Doctrine Sociale de l'Église (cf. DCE, 26-27). Les liens de la charité avec la justice, l'amènent à développer les liens tout aussi complexes entre Église et État. Le Pape explique que l'action politique est fondamentalement du ressort de l'État, et une telle action se doit d'être juste ; car un gouvernement qui s'éloignerait de la justice ne serait rien d'autre qu' une bande de brigands. L'Église respecte cette légitime autonomie de l'État. A son tour, et comme service rendu à la société, l'Église propose la foi chrétienne, qui purifie la raison, ce qui encourage la justice, car une vertu de la sorte ne peut se développer que dans une raison dégagée de tout aveuglement éthique. Avec une raison auto-responsable, la justice tant désirée devient possible. D'autre part, Benoît XVI affirme de manière catégorique que l'Église doit être au service de tous ceux qui sont dans le besoin en les aidant avec amour. Ce serait un mythe de penser qu'un État serait suffisamment performant et rendrait ainsi inutile un quelconque type d'aide groupée différente de celle de l'État. C'est pour cela qu'il est légitime que l'Église dispose de ses propres organismes qui se préoccupent de la charité sociale. L'État ne doit pas voir cela d'un mauvais œil mais comprendre que c'est le propre d'un État adulte de promouvoir la subsidiarité, d'encourager au bien spécialement vis-à-vis de ceux qui souffrent le plus.

Bien évidemment, l'époque de Saint Vincent était très différente de celle de Benoît XVI. En ce temps-là, on ne parlait pas de Doctrine Sociale de l'Église, et l'État était sacralisé. Malgré cela, Vincent de Paul a su réunir la charité et la justice ; et il souffrait quand on les séparait. C'est pour cela qu'il dira avec douleur que « *il y a bien différence entre être catholique et être juste* »¹⁹. Nous savons bien que pour notre fondateur l'amour du prochain est indissolublement uni à l'amour de Dieu. Ce qui prouve qu'on aime Dieu c'est qu'on aime son prochain. L'amour du prochain doit être concret, visible et plein de délicatesse. Le cœur qui est plein de charité se réjouit en faisant le bien et souffre de l'éventualité de pouvoir blesser l'autre. Vincent de Paul souligne que pour un chrétien exercer la charité est une obligation, puisqu'il s'agit d'un précepte divin qui renferme tous les autres. Et de fait, celui qui pratique la charité accomplit toute la loi, car les lois de Dieu font toujours référence à l'amour²⁰. Par la charité, on répond à toutes les demandes de la justice, en ajoutant la touche

¹⁹ SV II, 447.

²⁰ Cf. SVXII, 260.

affective que cela doit se faire comme un ami aide un ami, car la charité demande une amitié universelle :

*« Car la charité fait faire à son prochain le bien qu'on peut justement attendre d'un fidèle ami »*²¹.

Quand Saint Vincent envoie les gens travailler auprès des pauvres, il ne le fait pas pour tranquilliser leur conscience mais au contraire, pour l'inquiéter davantage ; pour provoquer un examen de conscience serein et adulte pour discerner si on est juste « évangéliquement » parlant. Il ne peut pas comprendre une religion qui s'intéresse à certains et exploite les autres. De même, l'organisation vincentienne de la charité naît de la question que Dieu et les pauvres lui posent devant le constat de la misère spirituelle et matérielle ; exploitation et injustice dans lesquelles vit le peuple. Comment y remédier ? Si la question vient de Dieu et des pauvres, Saint Vincent sait bien que ce n'est qu'à partir de Dieu et des pauvres eux-mêmes qu'une réponse peut être donnée à une telle problématique. Pour lui, c'est la venue du Règne de Dieu (cf. Mc 1, 14-15) qui constitue le centre du message de Jésus. La caractéristique la plus surprenante de ce Règne de Dieu, c'est qu'il est destiné avant tout aux pauvres (cf. Lc 6, 20). Pour Vincent de Paul, dire aux pauvres que le « *Royaume de Dieu est à eux* » veut dire qu'il faut proclamer que Jésus-Christ prend la défense du pauvre aujourd'hui comme hier. Sur terre, le Seigneur Jésus a défendu les pauvres en déversant sa charité et en leur rendant justice. Aujourd'hui encore, Jésus-Christ continue à rendre justice au pauvre dans la mesure où il dispose des instruments disponibles qui veulent poursuivre cette Mission. La relation du Christ avec les pauvres et des pauvres avec le Christ revêt une importance fondamentale dans la découverte de la dignité que le pauvre assume au sein de l'Église. L'éthique vincentienne rencontre dans le service du pauvre une action engagée qui oblige à rétablir la justice. Puisque Jésus-Christ est la Justice de Dieu pour les pauvres. Au XVI^{ème} siècle, le pauvre était porteur, souvent sans le savoir, des exigences de la justice de Dieu.

Une autre manière de vivre en accord avec la justice caritative c'est d'abandonner tout esprit partisan, de ne pas abuser du pouvoir, de ne pas l'utiliser contre les gens qui sont sous nos ordres, ni pour favoriser indûment ceux qui partagent notre foi. Sur cette question, il faut souligner ce que Vincent de Paul écrit au Père Gallais, Supérieur à Sedan, qui voulait défendre un catholique qui allait à un procès où la majorité de la Magistrature était composée de calvinistes (huguenots) :

²¹ SV XII, 264.

« Et si c'est pour un catholique contre un religionnaire, que savez-vous si le catholique est bien fondé à demander en justice ce qu'il demande ? Il y a bien différence entre être catholique et être juste. Mais quoi ! me direz-vous, pourrai-je voir un catholique opprimé par un de la religion sans m'employer pour lui ? Je réponds que cette oppression ne sera pas sans quelque sujet et qu'elle se fera ou pour quelque chose que le catholique devra au huguenot, ou pour quelque injure ou quelque dommage qu'il lui aura fait. Or, l'un de ces cas posé, n'est-il pas juste que le huguenot en demande raison en justice ? Le catholique est-il moins justiciable pour être catholique, ou avez-vous plus de raison de vous mêler de ses affaires que Notre-Seigneur n'en avait pour toucher à celles de cet homme qui se plaignait à lui de son frère ? Oui, mais les juges sont de la religion... Il est vrai, mais ils sont aussi jurisconsultes et jugent selon les lois, les coutumes et les ordonnances ; et outre leur conscience, ils font profession d'honneur »²².

Dans la morale vincentienne, le primat de la charité se construit à partir de la promotion de la justice, puisque la charité se construit en harmonie avec la justice. Ainsi être charitables oblige à tenir compte des devoirs de la justice. Seule une charité mal comprise peut se montrer négligente avec de tels devoirs. Mettant en valeur le droit naturel, il fait remarquer que *« les devoirs de la justice sont préférables à ceux de la charité »*²³. Voyons quelques exemples : 1) Il demande à un prêtre de respecter l'intention du donateur concernant la destination d'offrandes, bien qu'il y ait beaucoup d'autres besoins à secourir, car *« il n'y a point de charité qui ne soit accompagnée de justice »*²⁴. 2) S'adressant à un membre de la Congrégation de la Mission dont le travail est de racheter les esclaves en Afrique du Nord, il lui demande de récupérer l'argent qui avait été envoyé pour racheter un esclave et qu'il avait utilisé à d'autres fins. Il lui rappelle que c'est le respect des obligations de la justice qui nous rend véritablement charitables²⁵.

De fait, ces deux vertus sont radicalement transformatrices et se soutiennent mutuellement. D'une part, la justice ne permet pas que la charité reste cloisonnée dans l'intimité. D'autre part, la charité canalise la justice en évitant ainsi ses possibles et fréquentes déviations vers le juridisme, les combats excessifs, ou pire encore, la cruauté et la vengeance²⁶. De plus, la charité est un « plus » dans le rapport des hommes entre eux. Car, sans amoindrir les droits de la justice,

²² SV II, 448-450.

²³ SV VII, 620.

²⁴ SV II, 54.

²⁵ Cf. SV V, 395.

²⁶ Cf. SV V, 404.

elle guide l'homme vers la gratuité, l'oubli de soi et le dévouement pour l'autre, au-delà de ce que peut exiger une quelconque législation ; en se laissant guider par la loi de l'amour établie en nous par l'Esprit Saint.

Nous savons que la lutte pour la charité et la justice est une des demandes les plus pressantes de notre société. L'éthique vincentienne ne sépare pas la charité vigoureuse de la lutte pour la justice. Etre au service du pauvre permet de rencontrer Dieu qui demande la justice pour les pauvres. Pour Saint Vincent, c'est entrer dans les sentiments les plus intimes de Dieu et imiter ainsi la conduite du Fils de Dieu qui est venu pour évangéliser les pauvres. L'engagement pour la justice en faveur des pauvres, qui naît de la charité, actualise et rend ainsi la foi effective.

Dans la suite de l'Encyclique, Benoît XVI, sans dissimuler les difficultés qu'il y a à exercer la charité, mais en conservant le ton positif qui caractérise cette première encyclique, a un regard plein d'espérance au sujet des possibilités actuelles d'exercer la charité sociale :

- 1) Les Moyens de Communication permettent de connaître de manière plus immédiate les besoins des gens.
- 2) Il y a beaucoup d'avancées techniques qui rendent plus efficaces le service des pauvres.
- 3) Normalement, les États aident les associations caritatives, soit en les exonérant de charges ou en leur accordant des crédits.
- 4) L'augmentation du volontariat qui rend de multiples services.
- 5) Face aux besoins des sinistrés, il y a de nombreux pays où il y a collaboration entre l'Église et l'État.
- 6) La collaboration entre les différentes Églises chrétiennes s'est accrue pour venir en aide aux démunis (cf. DCE, 30).

Le Pape parle aussi du profil de ceux qui travaillent dans des associations caritatives :

- 1) Ils agissent en réponse au besoin d'autrui.
- 2) Ils doivent avoir des qualités professionnelles mais aussi « *une formation du cœur* ».
- 3) Ils ne sont liés à aucun parti politique et ne sont au service d'aucune idéologie.
- 4) Il ne s'agit pas d'une action intéressée ou teintée de prosélytisme.

En comparant ces réflexions avec la spiritualité vincentienne, beaucoup de thèmes pourraient être abordés mais puisque cet article doit être bref, je me contenterai de n'en analyser qu'un seul. Puisque Benoît XVI demande que le travail caritatif soit exercé aussi bien avec habileté et avec du cœur ; cela nous amène à approfondir la doctrine vincentienne de l'amour affectif et effectif. Vincent de Paul en parle aussi bien en ce qui concerne la relation à Dieu que le service caritatif. Faisant référence aux effets de l'amour de Dieu, il parle de cette double division dans l'amour²⁷. Il explique en quoi consistent

²⁷ Il puise cet enseignement chez Saint François de Sales. Cf. SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, Livre IV. Celui-ci, à son tour, s'était

ces deux amours : « *L'amour affectif est un certain écoulement de la personne aimante en l'aimée, ou bien une complaisance et tendresse qu'on a pour la chose qu'on aime, comme le père pour son enfant, etc. Et l'amour effectif consiste à faire les choses que la personne qu'on aime commande ou désire*²⁸. L'amour affectif est ce qui rend la personne capable de se passionner et de s'émouvoir devant l'autre. Il compare cet amour avec celui d'un enfant qui ne peut se séparer de sa mère et qui l'appelle dès qu'elle s'est à peine éloignée²⁹. Pour résumer « *l'amour affectif, c'est la tendresse dans l'amour* »³⁰. De son côté, l'amour effectif « *est l'exercice des œuvres de la Charité, le service des pauvres entrepris avec joie, courage, constance et amour* »³¹.

Il soutient que l'affectif et l'effectif sont deux traits de l'amour qui sont complémentaires. Pour que la miséricorde s'épanouisse, le premier pas doit être l'assimilation compatissante de la souffrance d'autrui. L'union affective avec le pauvre fait qu'on ressent dans sa propre chair le mal d'autrui. L'amour affectif colore ainsi l'aide de délicatesse par les petites attentions et les petits détails savoureux du service quotidien : il faut de la sympathie et de l'empathie pour les autres. Rappelons-nous qu'il y avait beaucoup de pauvreté et d'ignorance dans la France du XVII^{ème} siècle et que beaucoup de chrétiens s'étaient « *habitués* » à voir les autres souffrir. L'amour affectif nous fait compatir au mal d'autrui et ainsi ne permet pas qu'on continue à être spectateur passif.

De son côté, l'amour effectif pousse à mettre en pratique notre choix en faveur des pauvres. L'amour effectif réalise ce que l'affectif a découvert. Un tel amour agit de manière créative pour s'assurer que dans l'Église les pauvres sont des citoyens hors du commun. De cette manière, l'amour effectif amène à apaiser concrètement les maux qui affectent le monde des pauvres. De ces deux facettes de l'amour, c'est l'amour effectif qui a la primauté dans l'éthique vincentienne. Celui

inspiré de Saint Bernard. Cf. SAINT BERNARD, *Sermons sur le Cantique des Cantiques*, Sermon 50. Ce qui veut dire que Saint Vincent s'inscrit dans « *l'école d'affection* » (*schola affectus*) de Saint Bernard, où ont puisé Saint François d'Assise, Saint Bonaventure, Sainte Thérèse de Jésus et Saint François de Sales.

²⁸ SV XI, 43. Une autre fois, il le décrit ainsi : « *L'amour affectif procède du cœur. La personne qui aime est pleine de goût et de tendresse, voit continuellement Dieu présent, trouve sa satisfaction à penser à lui et passe insensiblement sa vie en cette contemplation. Grâce à ce même amour, elle accomplit sans peine, et même avec plaisir, les choses les plus difficiles et se rend soigneuse et vigilante à tout ce qui la peut rendre agréable à Dieu ; enfin elle se baigne en ce divin amour et n'a point de douceur en d'autres pensées* ». SV IX, 475.

²⁹ Cf. SV IX, 592-593.

³⁰ SV IX, 592.

³¹ SV IX, 593.

qui exerce l'amour effectif est plus dans la charité, même si l'affectif est quelque peu absent ; que celui qui ressent beaucoup de sentiments mais agit peu pour les autres³². Ainsi, pour que la charité ait une place d'honneur, elle se doit d'être active. Son enseignement à propos de l'amour effectif est en consonance avec son éthique qui privilégie l'action. Nous pourrions dire qu'il reprend ici le proverbe thérésien : « *Il ne s'agit pas de penser beaucoup, mais de beaucoup aimer* ». A partir de là, son enseignement au sujet de l'amour devient très clair :

« Aïmons Dieu, mes frères, aïmons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Car bien souvent tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance, de bienveillance, et autres semblables affections et pratiques intérieures d'un cœur tendre, quoique très bonnes et très désirables, sont néanmoins très suspectes, quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif... car il y en a plusieurs qui, pour avoir l'extérieur bien composé et l'intérieur rempli de grands sentiments de Dieu, s'arrêtent à cela ; et quand ce vient au fait et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils demeurent court. Ils se flattent de leur imagination échauffée ; ils se contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison ; ils en parlent même comme des anges ; mais, au sortir de là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'aimer qu'il leur manque quelque chose, d'agréer les maladies ou quelque autre disgrâce, hélas ! il n'y a plus personne, le courage leur manque »³³.

Même si des périodes de sécheresse peuvent exister, où la dimension affective de l'amour peut être obscurcie, il ne faut pas pour autant abandonner l'effectivité du service et l'oraison. Au-delà de cette crise, la morale vincentienne montre que l'amour affectif et l'amour effectif doivent toujours être unis parce qu'ils sont complémentaires et ont besoin l'un de l'autre. Normalement, l'amour affectif est le premier à surgir, mais cette bienveillance se fait bienfaisance

³² Il explique très clairement : « *Il y a de pauvres filles qui se découragent. Elles entendent dire que telle a tant de tendresse, qu'elle fait si bien son oraison, qu'elle a tant d'amour de Dieu. Elles ne sentent rien de cela, elles pensent que tout est perdu, qu'elles n'ont que faire en la Compagnie, puisqu'elles n'y font pas comme les autres, et qu'il vaut mieux pour elles qu'elles en sortent, puisqu'elles y sont sans amour de Dieu. Or, mes chères sœurs, c'est une erreur. Si vous faites les choses de votre vocation, assurez-vous que vous aimez Dieu, et que vous l'aimez avec plus de perfection sans comparaison que ne font celles qui le sentent beaucoup et qui ne font pas ce que vous faites* ». SV IX, 477.

³³ SV XI, 40.

quand l'amour devient effectif. L'amour affectif accompagne tout le développement de l'action pour qu'elle soit délicate et porteuse de dignité. Et il est vrai qu'un service rendu sans affection, peut bien souvent humilier ou offenser celui qui le reçoit. Celui qui unit les deux facettes de cet amour, aimera avec tendresse, avec constance et habileté pour résoudre les problèmes. Et justement, un signe qui prouve que l'on a grandi en charité est l'habileté pour vivre les deux « *langages* » de l'amour³⁴. L'Amour affectif et effectif plaît à Dieu, car ainsi le désir devient réalité et le service une expression de tendresse³⁵. Pour expliquer ces deux facettes de l'amour, il utilise une image prise dans la vie familiale : un père qui a deux fils, un petit et un plus grand. Avec le petit, il a une relation plus tendre et plus douce, mais il est plus exigeant avec l'aîné qui est celui qui fait vraiment les choses. Au moment de faire son testament, le père donnera la meilleure part de ses biens à l'aîné. Ce qui veut dire qu'il a un amour plus sensible et plus tendre pour le petit et un amour plus effectif pour l'aîné³⁶.

L'amour affectif et l'amour effectif expriment tout à la fois le dévouement à Dieu et aux frères. Alors qu'il recommande vivement de vivre tout à la fois l'amour affectif et l'amour effectif, Monsieur Vincent essaie d'empêcher la dureté dans les relations, aussi bien avec les internes qu'avec les externes. Il propose de vivre une affectivité bien vivante, non pas comme recherche sensible, ni pour un besoin de compensation mais comme un moyen de vivre sa vie comme don de soi. Il évoque la vie comme don au Christ et paternité avec les plus pauvres, qui remplit l'existence en lui donnant d'être une vie d'amour. Il invite à devenir les mères et les pères affectifs et effectifs des malades, des prisonniers, des enfants, des laissés pour compte, des affamés... de tous ceux qui n'ont jamais connu une vraie vie de famille. Chez Saint Vincent, l'amour affectif est si fort qu'il invite à s'attacher aux pauvres. En même temps, il redit que la ten-

³⁴ Saint Vincent écrit au Frère Jean Barreau, consul en Algérie, qui était captif des musulmans. Il lui parle d'une dette contractée pour le rachat des captifs. Ce texte illustre bien l'union qu'il doit y avoir entre amour effectif et amour affectif : « *Je pense vous avoir écrit l'affliction très sensible que j'ai reçue des maux que vous avez soufferts. Or, le sentiment se renouvelle en moi toutes les fois que j'y fais réflexion; et bien que vous ne puissiez pas vous imaginer combien j'en suis touché, vous ne doutez pas pourtant que ce ne soit jusqu'au vif, puisque, vous portant dans le cœur comme je fais, il ne se peut que vos souffrances ne soient les miennes. Or, par la même raison, j'entre en sollicitude de vos affaires comme des plus importantes que nous ayons. J'en ai fait parler à M. de Brienne. J'en ai entretenu plusieurs fois Madame la duchesse d'Aiguillon, ensemble les autres dames de la Charité, à qui seules je puis avoir recours* ». SV VI, 460-461.

³⁵ Cf. SV VI, 550.

³⁶ Cf. SV IX, 475-476.

dresse n'est pas incompatible avec le fait de poser des limites. Ainsi, notre saint devient le conseiller équilibré d'une éthique pleine tout à la fois de bonté, de douceur et d'effort. De plus, en unissant l'amour affectif et l'amour effectif, il a ainsi proposé une pastorale de l'amour, ce qui a permis de freiner le rigorisme qui régnait alors pour une bonne part dans l'Église de son temps.

Les responsables de l'action caritative

Benoît XVI souligne que c'est toute l'Église qui doit être sujet de l'action caritative. Puisque dans cette encyclique, il souligne l'action caritative ecclésiale, il met en avant la personne de l'Évêque. Il souligne qu'il doit être accueillant et miséricordieux envers les pauvres (cf. DCE, 32). Il continue en citant une série de qualités que doivent avoir ceux qui collaborent aux œuvres caritatives : 1) Se laisser guider par la foi qui, dans l'amour, devient agissante. 2) Aimer les hommes de l'amour dont le Christ les aime. 3) Servir avec humilité. Cette vertu permettra d'éviter deux tentations : celle de se sentir supérieur à celui que l'on sert et celle de la prétention de devoir améliorer le monde en prenant la première place ce qui, à long terme, pourra conduire au découragement. 4) Être des priants car, être pieux n'affaiblit pas la lutte contre la pauvreté. Bien plus, ils doivent parvenir à une prière si confiante qu'elle doit permettre d'exprimer à Dieu nos interrogations et lui demander pourquoi il n'agit pas plus visiblement dans l'histoire en faveur des marginaux et de ceux qu'on massacre. 5) Vivre d'une espérance qui les rende patiemment actifs (cf. DCE, 33-39).

Puisque l'Encyclique fait référence à la charité particulière que les Évêques doivent avoir envers les pauvres ; nous pouvons approfondir les choses avec quelques unes des nombreuses réflexions que Monsieur Vincent fait à leur sujet. Vincent de Paul a une idée très élevée de l'Évêque. Elle est théologiquement élaborée par la lecture des Pères de l'Église, les enseignements du concile de Trente et l'excellence de l'état sacerdotal dont parle la théologie béruillienne. C'est ainsi qu'il écrit à son ami Louis Abelly, Vicaire Général de Bayonne, en faisant l'éloge de son Évêque :

« Que ce peuple-là est étonné, à mon avis, de voir son prélat vivre en vrai évêque !... Que ne doit-on pas espérer en faveur d'un prélat qui a si bien réglé sa vie, celle de ses domestiques, qui fait tant d'aumônes corporelles et spirituelles dans son diocèse, qui a tant de soin des pauvres prisonniers, qui a bénédiction à la conversion des hérétiques... »³⁷.

³⁷ SV II, 2-3.

Il écrit aussi à un Évêque récemment nommé à la tête d'un Diocèse qui en avait grand besoin. Dans les vœux qu'il lui adresse, il inclut tout *un vade-mecum* au sujet d'un prélat vertueux :

« Notre-Seigneur, qui s'est fait caution pour les pauvres, répond déjà surabondamment à mes vœux en choisissant pour l'épiscopat un prélat qui veut se rendre utile, sait gouverner, est remarquable par sa prudence et l'intégrité de ses mœurs et promet d'être un digne successeur des saints. Quel n'est pas mon bonheur et ma joie de voir que Dieu a si bien dirigé le cours des événements qu'après vous avoir fait croître de vertu en vertu, il vous mène d'honneur en honneur ! Puisse Celui qui vous a choisi pour donner la science à son peuple, maintenir vos ouailles dans le bien et conserver votre Église sans tache ni ride sous votre conduite pastorale ! »³⁸.

Quant à la conduite du serviteur, Benoît XVI met l'accent sur l'humilité. Vertu développée abondamment dans la morale et la spiritualité vincentienne. La question est la suivante : Comment vivre l'humilité aujourd'hui ? A la suite de Saint Vincent, nous croyons que cette vertu doit se vérifier dans le quotidien. Pour concrétiser l'humilité, nous pouvons donner quelques pistes tendant à démontrer sa vigueur et permettant ainsi à la charité de ne pas s'estomper. Une manière de la concrétiser est d'éviter de vivre en faisant des comparaisons. Car l'orgueil et l'égoïsme aiment regarder les autres de travers : l'égoïste est satisfait quand il possède beaucoup de choses mais

³⁸ SV III, 386. Concernant la charité, Saint Vincent fera souvent allusion à l'Évêque de Genève. Il verra dans Saint François de Sales le modèle le plus achevé de la charité. Voilà ce qu'il dit : *« J'ai eu le bonheur de communiquer avec feu Mgr de Genève plusieurs fois pendant sa vie. Il avait une si grande bonté que celle de Dieu se voyait sensiblement au travers de la sienne »*. SV III, 493. Il indique que l'Évêque de Genève se caractérisait par un grand amour de Dieu qui l'amenait à combattre le péché et à faire grandir le Royaume de Dieu. Il était attentif à tous ceux qui voulaient s'approcher de lui, et il partageait ses biens avec les pauvres. Sa douce charité mérite d'être imitée par les personnes engagées dans des actions caritatives, pour qu'elles ne perdent pas leur part d'affectivité dans le service. Vincent invite à suivre le modèle de saint François de Sales qui a toujours été doux, pour éviter ainsi colère, cris et injures. Dans ce contexte, il aime raconter certains de ses nombreux exemples de charité : *« Notre bienheureux père M. de Genève nous a donné un grand exemple de cette vertu. Un soir, une personne de grande condition le vint voir et resta avec lui fort tard jusques à la nuit. Ses domestiques oublièrent de porter de la chandelle, comme ils auraient dû faire. Que pensez-vous qu'il leur dit ? Il ne leur reprocha pas leur faute et ne les tança pas, mais se contenta de leur dire : "Ah ! mes enfants, un bout de chandelle nous eût été bien nécessaire". Usez-en de la sorte, mes filles, et ne vous accoutumez pas à crier l'une contre l'autre... Et ne vous dites pas de parole malséante, comme serait : "Vous êtes fâcheuse, obstinée", ou autre semblable »*. SV IX, 159.

il est sans repos tant qu'il voit qu'un autre possède autant ou davantage que lui. Au contraire, l'humilité peut se concentrer sur le bien présent chez les autres et en soi-même et ceci afin d'en rendre grâce au Seigneur. De cette façon, celui qui est humble laisse de côté, parce que pour lui, le fait de vivre pour être vu des hommes est un non sens. Car, être préoccupé par les apparences et pour qu'on parle bien de soi, rend esclave de l'opinion des autres. Être humble, c'est éviter l'autosuffisance et le fait d'être centré sur soi seul. C'est refuser de vivre en faisant de l'autoréférence, ce qui inclut d'accepter les critiques aussi bien personnelles (autocritique) que venant d'autrui. C'est éviter de vivre sa vie comme si on n'avait jamais rien à se reprocher (qui est une cécité éthique très prisée et autoalimentée). Ce qui veut dire que travailler l'humilité à partir du personnalisme est une autre façon d'accepter la vérité. C'est accepter le fait que le Royaume des Cieux n'est formé que de pécheurs pardonnés.

Tout particulièrement dans le rapport avec les pauvres, l'humilité permet d'opter de manière cohérente en leur faveur. Cela implique d'accomplir des services que bien souvent on n'apprécie guère : ceux qui sont peu rémunérés, peu visibles, sans éclat, sans reconnaissance, dans des lieux très ordinaires. Opter pour le pauvre, c'est être là où il n'y a pas de pouvoir, habiter à la périphérie, dans des zones où règnent le risque, les manques et les conflits. L'humilité vincentienne ajoute quelque chose de plus dans les relations avec les exclus : la proximité physique et la présence amicale. Ce qui oblige à vivre parmi eux avec respect et gentillesse. Ce qui se traduit par un accroissement des petits gestes de tendresse. Des comportements qui transmettent le bonheur, la joie, l'espérance à un monde où il y a trop de larmes. Il faut vivre avec eux, pour chercher des solutions avec eux, en évitant la tentation de trouver des sécurités qui peuvent nous éloigner du souci de la justice dans le monde des exclus.

L'humilité doit aussi conduire à une honnête et courageuse révision de vie qui encourage la mobilité, la flexibilité et la sincérité. De même, il faut revoir la qualité des services, de telle manière que parfois on en arrive à assumer des changements, non pas de lieu, mais de style. Tout cela dans l'acceptation sereine et humble des limites personnelles, communautaires et provinciales.

L'humilité nous indique que nous ne faisons pas qu'apprendre aux autres, mais que nous devons permettre aux autres de nous instruire. Les pauvres nous instruisent de façon éloquente si on le leur permet. Ainsi, il est bon de se laisser enseigner par les nombreux mérites du pauvre, l'un d'entre eux étant le fait d'être plein de reconnaissance. Remercier non seulement pour ce qui est extraordinaire mais encore pour la vie elle-même. Considérer la vie comme un don amène à une gratitude qui s'empare de tout. Voilà la base de la célébration, car celui qui est humble manifeste de la gratitude en célé-

brant. Vu sous cet angle, la constante humilité pleine de reconnaissance de Vincent de Paul est éclairante³⁹.

Dans les activités missionnaires, l'humilité se vit dans l'ouverture culturelle, le respect de la différence, la découverte joyeuse de vérités et de valeurs chez les autres ; en défendant les apports théologiques des pays émergents. L'humilité fait que le missionnaire, tout en évangélisant, se laisse évangéliser et prêche, non pas sa parole, mais celle de Dieu révélée dans l'Écriture.

Deus Caritas est vient nous redire que l'amour est possible et que le chrétien peut le mettre en pratique, puisque l'homme a été créé pour aimer, et parce que Dieu nous a offert son amour : la Charité. Une foi correcte nous amène à vivre dans l'amour (cf. DCE, 39). Ainsi, nous pouvons conclure que face à un environnement culturel construit sur l'exclusion, la xénophobie plus ou moins dissimulée et la violence renforcée par des motifs religieux ; la charité promeut un amour sans frontières, qui se propose de prendre les problèmes à la racine. Pour cette raison, la charité, avec la créativité qui lui est propre, aiguise la capacité inventive pour inclure les marginalisés dans la fête de la vie. Une telle créativité nous amène au mouvement suivant : relire notre tradition vincentienne, en recherchant des débouchés nouveaux vers le futur. A une époque où il y a une crise des alternatives, et où se répète de vieilles formes de domination ; la charité doit impulser le respect de la personne et du collectif. A une époque où on imite trop et mal, l'amour nous amène à changer ce qui est tortueux avec une plus grande radicalité que jusqu'à présent. En tant

³⁹ Citons par exemple sa reconnaissance envers Adrien Le Bon, de la Congrégation de Saint Victor (chanoines réguliers de Saint Augustin), ancien prieur de Saint Lazare. Il avait cédé le magnifique prieuré de saint Lazare à Saint Vincent et à la Congrégation de la Mission. Le Bon vécu dans cette maison comme hôte toute sa vie. Il le considéra toujours avec la plus grande délicatesse et la plus grande politesse. Il ne le traitait pas dignement uniquement à Saint Lazare, mais quand il voyageait en France il faisait en sorte qu'il soit hébergé dans les maisons de la Congrégation où il viendrait à passer. Ainsi quand Le Bon va passer par Montmirail et Richelieu, il demande à ces communautés de bien le recevoir : « *Vincent de Paul prie Guillaume Delville de loger et de nourrir gratuitement dans sa maison Adrien Le Bon, ancien prieur de Saint-Lazare, qui doit aller à Montmirail, et même de le traiter comme s'il était le maître des biens et des personnes* ». SV II, 553. Cf. SV II, 485. Ajoutons que Monsieur Vincent demande que l'on n'oublie pas les bienfaiteurs, s'ils viennent à être dans le besoin. Dans ces moments là, il faut leur venir en aide : « *Quel bonheur, Monsieur, de s'être appauvri pour accommoder celui qui nous aurait fait du bien !* ». SV V, 179. De même, il félicite un supérieur qui rend une rente viagère à son bienfaiteur qui vivait des moments difficiles : « *Si nous sommes bien reconnaissants des charités que l'on nous fait, nous serons toujours disposés à rendre volontiers à nos bienfaiteurs le bien qu'ils nous ont donné* ». SV VIII, 18-19.

que Vincentiens, nous devons réussir, avant toute transformation des structures, que la vie de celui qui souffre nous pénètre le cœur. Ainsi, en réussissant que son chemin de souffrances deviennent le nôtre, nous nous engageons à lui redonner sa dignité perdue.

(Traduction : PASCAL BREMAUD, C.M.)

La Lettre Encyclique du Pape Benoît XVI, “Dieu est Amour”, et son accueil en Afrique

par Yosief Zeracristos, C.M.

Vice Province de St Justin de Jacobis

Introduction

Nous savons tous qu'il était Jean-Paul II et l'impact, l'influence, qu'il a eu sur la foi de tant de gens : religieux et laïcs, croyants et non-croyants. Il était un personnage stimulant, un père séduisant et aimable, un père pour tous les hommes et toutes les femmes, et plus particulièrement, un père et un guide pour les jeunes.

Depuis l'élection du Pape Benoît XVI, le 19 avril 2005, beaucoup de gens se demandent à quoi va ressembler cette papauté. Que va-t-elle nous apporter ? Quelle influence, quel impact aura cet homme, Benoît XVI, sur l'Eglise et la Société mondiale, lui Joseph Ratzinger, si connu, brillant théologien, humble homme de Dieu ? Telles furent, je suppose, les inquiétudes de beaucoup de gens. Inquiétudes reposant sur l'image de cet homme de lois de Jean-Paul II. Si je pouvais interpréter les sentiments de beaucoup d'africains, à la fin des cérémonies, des millions d'entre eux attendaient de voir surgir au balcon de la Basilique St Pierre un Pape noir. Mais cela n'arriva pas, tout simplement parce que le temps n'est pas encore venu, ou que telle n'est pas la volonté de Dieu. La plupart des africains ne furent pas pour autant déçus par l'élection de Benoît XVI, ils considérèrent même cela de façon providentielle (la Providence de Dieu). Bien loin des intrigues humaines, ce qui vient de Dieu est toujours pour le bien de l'Eglise et de notre société.

I. Espoirs et attentes africaines de la Papauté de Benoît XVI¹

Quelles sont nos attentes, à nous africains, de la papauté de Benoît XVI ? Et que peut nous apporter cette première Lettre Encyclique ? Comment est-elle comprise ?

Tout d'abord, laissez-moi vous rappeler que nos inquiétudes et nos défis principaux, ne reposent pas tant sur ce que va nous apporter le Papauté de Benoît XVI, mais bien plutôt sur le fait de savoir si la hiérarchie de l'Eglise Catholique en Afrique est à même de pouvoir se repositionner pour créer un pôle de changement sur tous les fronts en Afrique. Nous nous souvenons tous que lorsque Jean-Paul II accéda à la Chaire de St Pierre, Rome fit symboliquement tomber le mur de Berlin. Après des années de conflits et de divisions, grâce à Dieu, le communisme et l'apartheid tombèrent.

L'africain moyen et le bon chrétien rêvent de voir les plaies de son continent bien-aimé éradiquées : la pauvreté que crée l'homme, principalement à cause des guerres, la dépendance partielle ou totale (problème d'auto-dépendance), la dictature, la corruption, la dette endémique, les conflits tribaux, le non-respect de la vie humaine et les discriminations sexuelles (surtout envers les femmes), etc. L'Afrique doit faire sienne les valeurs chrétiennes de façon à transformer ses propres valeurs. Pour se faire, il faut que parmi ses fils et ses filles des voix morales fortes se joignent à celle du nouveau Pape Benoît XVI.

D'un autre côté, l'Eglise d'Afrique a elle aussi besoin d'une voix morale forte inspirée et insufflée par le nouveau Pape, de façon à : renforcer et inculquer correctement sa foi en Christ ; modifier la culture africaine à travers la personne du Christ ; posséder un clergé correctement formé, au comportement moral et au témoignage solide. Ce dont a besoin notre Eglise, je pense, est d'avoir une conscience claire et une acceptation radicale du Christ et de son enseignement. Dans bien des cas, nous pouvons observer que ce n'est pas notre foi chrétienne qui guide nos comportements moraux, mais la tradition et les coutumes de nos ancêtres. Aussi, l'Eglise africaine, et tout spécialement son clergé, doit-elle redéfinir clairement sa vocation et son identité chrétienne et le style de vie qui en découle en tant que chrétiens. Un compagnonnage radical avec Jésus est donc nécessaire à l'Eglise d'Afrique, sans ombres dans sa vie de foi, dans le célibat et

¹ Bien que je sois moi-même africain, il est difficile de parler pour l'ensemble des africains. Après tout, l'Afrique n'est ni un village ni un pays, mais un gigantesque continent aux espoirs et aux attentes divers. Aussi le lecteur de cet article doit être informé de ses limites. Je suis un Vincentien d'Erythrée et parlant de mes frères africains, je n'ai aucune prétention, si ce n'est d'exposer mes propres pensées, et non de me faire le porte-parole de mes frères africains.

dans le tribalisme (qui en soi est une façon très étroite et limitée de voir les choses). L'Eglise d'Afrique et son clergé doivent lutter contre leurs limites et tâcher de les dépasser, avec l'aide de Dieu et le soutien de la voix du Vicaire du Christ, Benoît XVI.

II. « Deus Caritas Est » répond-il aux attentes et aux défis de l'Eglise d'Afrique ?

Le Pape Benoît XVI tient à nous rappeler que Dieu est Amour, comme Jean l'Evangeliste le fit. Jean présente Dieu en tant qu'il est Amour dans un monde en conflit ; le Saint Père fait de même. Aussi dirais-je que le Pape a choisi un titre significatif au cœur de la foi chrétienne : *Dieu est Amour*. Il croit que la plus forte des révolutions est de croire en l'Amour Tout-puissant de Dieu, tout comme les Apôtres le croyaient. Si nous croyons en l'Amour, alors oui, c'est déjà une réponse à nos questions et nous pouvons irrévocablement relever nos défis. En conséquence, j'éprouve personnellement la sensation aiguë que cette Lettre Encyclique est la réponse parfaite à nos attentes. La deuxième partie de la Lettre Encyclique traite de *l'Amour Effectif*. Cela rappelle et indique clairement le chemin que doit prendre l'Eglise Catholique à travers le monde. « *Dieu est Amour* », l'Eglise est la *Famille de Dieu*, aussi est-elle *communion dans l'Amour*. St Augustin le dit clairement : « *Si vous voyez la Charité, vous voyez la Trinité* » (cf. DCE, 19). Amour et charité envers tous, comme dans la Parole du Bon Samaritain, dit le Pape, mais aussi envers nos frères dans la foi (Gal 6, 10). Tout membre de cette communauté de foi, de cette communauté ecclésiale, à tous les niveaux, a la responsabilité d'aimer son voisin. À la suite de St Vincent, le Saint Père affirme que l'Amour doit être organisé afin d'être un service rendu à la communauté. Le Pape nous rappelle justement, que la nature profonde de l'Eglise est dans ce qu'elle est *koinonia*, *kerygma/liturgie* et *diaconie*.

L'Eglise est la famille de Dieu dans le monde. Dans cette famille, personne ne doit souffrir par manque du nécessaire. En même temps, la caritas-agapé dépasse aussi les frontières de l'Eglise ; la parabole du bon Samaritain demeure le critère d'évaluation, elle impose l'universalité de l'amour qui se tourne vers celui qui est dans le besoin, rencontré « par hasard » (cf. Lc 10, 31), quel qu'il soit... (DCE, 25).

Cette Lettre Encyclique nous encourage, comme le fait l'Eglise Catholique Universelle, à nous engager dans ce travail de justice :

... l'engagement pour un ordre juste de l'Etat et de la société, d'une part, et l'activité caritative organisée, d'autre part. On a vu que la formation de structures justes n'est pas immédiatement du ressort de l'Eglise, mais qu'elle appartient à la sphère

du politique, c'est-à-dire au domaine de la raison responsable d'elle-même. En cela, la tâche de l'Eglise est médiante, en tant qu'il lui revient de contribuer à la purification de la raison et au réveil des forces morales, sans lesquelles des structures justes ne peuvent ni être construites, ni être opérationnelles à long terme (DCE, 29).

Le Pape insiste sur le fait que les activités caritatives doivent être indépendantes de tout parti politique et idéologique. La deuxième partie de la Lettre Encyclique traite différents aspects que je considère être des défis dans notre manière de concevoir le travail caritatif. Il est clair que cela n'est pas particulièrement ou directement adressé à l'Eglise d'Afrique, mais cela ne doit pas moins nous toucher, nous provoquer, d'une manière particulière. Pour le Saint Père, *l'Amour vrai*, basé sur l'Hymne à la Charité de St Paul (1 Co 13), qu'il considère lui-même comme la synthèse de sa Lettre Encyclique, transforme l'individu et la société de la même façon. Si les africains croient en un Dieu qui est Amour, et œuvrent dans ce sens, alors il n'y aura plus :

- de pauvreté causée par les guerres, par un ordre social injuste et par le non respect de la vie ;
- d'abus et de malversation de l'autorité, autrement dit la dictature, le vrai fléau dans de nombreux pays africains, dont les dirigeants s'aveuglent de pouvoir et d'argent ;
- de corruption et d'amour de soi ;
- de conflits tribaux et de discrimination ;
- d'abus sexuel ou de discrimination, surtout envers les femmes, et tant d'autres points.

Deus Caritas Est est aussi un défi lancé à l'Eglise d'Afrique pour qu'elle soit :

- *Transparente et efficace* : le Pape appelle fortement à une plus grande transparence et une plus grande efficacité dans les activités caritatives. Il nous rappelle que nous devons servir les pauvres dans la foi, comme St Vincent nous le dirait aujourd'hui, en tant que Vincentiens.
- *Mû par l'Amour chrétien et le Service pour confondre le paganisme* : le Saint Père mentionne Julien l'Apostat pour nous dire une simple vérité : le véritable Amour chrétien et le Service confondent toujours le monde séculier et païen et sont les meilleurs outils d'évangélisation. L'Eglise d'Afrique, tout comme l'Eglise Universelle, est appelée à maintenir l'équilibre entre l'activisme, le découragement face à la difficulté des tâches à accomplir, et la vie de prière. Le cœur du message du Saint Père semble être : *Bien-*

aimés fidèles et clergé d'Afrique, demeurez dans l'Amour, puisque l'Amour et le Service du Christ sont votre vraie vocation !

Tout le monde sait que l'Afrique croule sous les problèmes, tant est que l'on ne peut plus en faire la liste. Mais le Pape donne une clef au défi que nous avons à relever : **l'Amour**. "*L'Amour du Christ nous obsède*" (2 Cor 5, 14). Nous savons tous que l'Amour ne se trompe jamais. Aussi, comme le Pape nous le dit, nous devons croire sérieusement et toujours rester en contact avec ce Dieu Aimant et le prier avec ferveur, comme Marie, la Mère de Dieu, le fit.

(Traduction : ERIC RAVOUX, C.M.)

L'amour de Dieu dans l'Amérique Latine

par José Evangelista de Souza, C.M.

Province de Rio de Janeiro

Introduction

À propos de l'Encyclique **Deus Caritas est** du Pape Benoît XVI, je ferai des considérations destinées à approfondir la spiritualité vincentienne en Amérique Latine. Cette Encyclique a été publiée à l'occasion de Noël 2005, comme un salut aux fidèles du monde entier, et le thème, sans doute, est lié aux pressions de l'opinion publique contre les déviations de la conduite sexuelle au sein du clergé.

Notre propos est d'alimenter la Famille Vincentienne, afin qu'elle soit imprégnée de l'amour que porta Saint Vincent vers les Pauvres de son temps, comme un feu qui brûlait et embrasait toute sa vie. Je diviserai ma réflexion en deux parties. Dans la première, je commenterai le contenu de l'Encyclique; dans la deuxième, je confronterai le discours du Pape avec l'option pour les Pauvres en Saint Vincent et dans l'Amérique Latine.

Cette première lettre de Benoît XVI peut être classifiée comme une réflexion d'éthique chrétienne ou comme un chapitre de théologie morale. Le thème choisi pointe vers le renouvellement de la morale catholique, initié par Bernard Haering¹, quand il écrivit, avant le Concile, la première version de son extense œuvre morale, "La Loi du Christ". Ce fut un premier effort pour dépasser la morale casuistique, centrée sur la conception de péché, avec une vision profondément pessimiste des réalités terrestres. En opposition à la morale casuistique et à la morale scolastique, Haering proposait une morale centrée sur la foi et sur l'amour du Christ, en récupérant les fondements de la Bible et de la tradition pour la réflexion de l'éthique chrétienne renouvelée, en la libérant de la méthode et des dichotomies aristotélico-thomistes.

Ce théologien moraliste inspira Marciano Vidal² à élaborer sa morale des attitudes, qui a beaucoup contribué à la réflexion des

¹ BERNARD HÄRING, *A lei de Cristo*, Herder, São Paulo 1956.

² MARCIANO VIDAL, *Moral de atitudes, ética da pessoa*, volume II, trad. de la 5^e éd. espagnole, Editora Santuário, Aparecida 1988.

séminaires et des instituts religieux de l'Amérique Latine. Ce fut aussi sur le sillage du Concile et du théologien Bernard Häring qu'une équipe de moralistes espagnols, formée par Aspitarate, Elizari Basterra et Rincón Orduña³, envisagea la théologie morale comme praxis chrétienne, en convergence avec le discours de la foi qui s'ébauchait en Amérique Latine, comme articulation entre parole et vie, théorie et pratique, action et réflexion⁴.

Mais ce fut en Amérique Latine qu'ont émergé divers théologiens moralistes, comme Jaime Snoeck, Bernardino Leers, Antônio Moser, Márcio Fabri dos Anjos, Francisco Moreno Rejón, Roque Junges et toute une pléiade de professeurs de théologie morale, y compris notre ancien Supérieur Général, Robert P. Maloney, qui enseigne la morale aux séminaires du Panama⁵.

³ R. LÓPEZ ASPITARTE - F.J. ELIZARI BASTERRA - R. RINCÓN ORDUÑA, *Práxis cristã, II: Opção pela vida e pelo amor*, 3^e éd, trad. de Álvaro Cunha, Paulinas, São Paulo 1983.

⁴ Au Brésil, Carlos Mesters est l'auteur le plus remarquable pour cette intégration de la foi avec la vie, de la parole de Dieu avec la réalité, ayant créé une méthode propre de lire la Bible dans la réalité latino-américaine. Il renonça aux tâches académiques et se lança, de toute son âme, à étudier le langage et la culture populaire. Ses écrits, ses cours et sa participation ont été un aliment très important pour la vie de foi et d'amour dans les Communautés Ecclésiales de Base du Brésil et d'autres pays du Continent; CLODOVIS BOFF, *Teologia e prática: teologia do político e suas mediações* (avec une préface auto-critique), Vozes, Petrópolis 1978; il s'agit de la thèse de doctorat, défendue en Allemagne, dans laquelle l'auteur approfondit l'articulation entre réflexion théologique et pratique politique. Cette étude déclencha la formation de divers groupes de foi et de politique et des mouvements de foi chrétienne et d'engagement politique au Brésil; YUNG MO SUNG, *A idolatria do capital e a morte dos pobres*, Paulinas, São Paulo 1989; cet économiste et théologien coréen, vivant au Brésil, est devenu critique du néo-libéralisme et dénonce surtout la déification du marché: sa thèse de maître en théologie est une articulation entre la réflexion théologique et les pratiques économiques; il s'agit d'une réflexion éthique.

⁵ Jaime Snoeck, rédemptoriste hollandais, travaille au Brésil il y a déjà beaucoup d'années; ayant fait son doctorat à l'Alphonsianum de Rome, il est professeur de théologie morale dans les séminaires de Juiz de Fora, Minas Gerais. Bernardino Leers, franciscain hollandais, enraciné au Brésil il y a plus de 50 ans, est également docteur en théologie morale par l'Alphonsianum de Rome; professeur de théologie morale dans tous les séminaires et instituts de théologie de Belo Horizonte. Antônio Moser, franciscain brésilien, diplômé lui-aussi par l'Alphonsianum de Rome, est professeur de théologie morale dans l'Institut de Théologie des franciscains de Petropolis et de l'Université Pontificale Catholique de Rio de Janeiro; il est assesseur de la Conférence Nationale des Évêques du Brésil et du Congrès (législatif) National pour les questions de bioéthique. Márcio Fabri dos Anjos, redemptoriste, formé à Rome, est professeur des instituts de théologie de São Paulo, un des fondateurs de la société latino-américaine de théologiens moralistes. Francisco Moreno Rejón est théologien moraliste, né en Colombie, où il enseigne; il écri-

Dieu est Amour

Le Concile Vatican II (1961-1965)⁶ ne traita pas spécifiquement de la théologie morale; mais il ouvrit des horizons pour promouvoir une rénovation de toute la morale chrétienne. Häring même a refait toute son œuvre, dans l'esprit et la mentalité du Concile, en lui donnant un nouveau titre: "Libres et fidèles en Christ"⁷. Dans tous les aspects de la rénovation de la théologie morale on trouvera dans la pensée de Bernard Häring une inspiration éclairante. Benoît XVI, comme théologien professionnel, connaît sûrement, comme peu de monde, la pensée du P. Häring. Quelle est la loi du Christ? C'est la loi de l'amour. Devenir disciple de Jésus-Christ c'est suivre la loi de l'amour, puisque le Christ agit comme maître de l'amour gratuit de Dieu. L'amour de Dieu est don gratuit, est grâce. Cet amour est proclamé par le divin Maître comme la plus grande de toutes les vertus, la seule qui restera dans l'eschatologie⁸.

Benoît XVI reprend Saint Jean, l'évangéliste qui parle mieux de l'amour, en articulant l'amour de Dieu avec l'amour humain: "Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est Amour"⁹. Saint Paul contribue aussi avec sa théologie, pour qu'on puisse identifier l'amour avec la gratuité du don de Dieu. Nous avons été libérés de la loi par la grâce, nous vivons maintenant sous le régime de la grâce, qui nous a justifiés et nous a purifiés devant Dieu. La loi tue, l'esprit vivifie; l'empire de la loi est fini; nous vivons maintenant sous le régime de la loi nouvelle, qui est la loi de l'amour. C'est l'amour qui nous sauvera, nous serons jugés, selon Saint Mathieu, sur le principe et le critère de l'amour¹⁰.

vit beaucoup de livres de théologie morale en perspective latino-américaine. José Roque Junges est moraliste de la Compagnie de Jésus; il fonda l'Institut de Bioéthique de São Leopoldo, au Rio Grande do Sul, où il enseigne théologie morale; il est également membre du Comité du Ministère de la Santé pour l'Éthique dans les Recherches et assesseur du Congrès National pour les questions de Bioéthique; membre fondateur de la société des théologiens moralistes. Robert P. Maloney, de la Congrégation de la Mission, né aux États-Unis, enseigna la théologie morale aux séminaires du Panama, avant d'être élu Supérieur Général de la Congrégation; il écrivit divers livres sur la spiritualité videntienne et l'éthique chrétienne.

⁶ *Compêndio do Concílio Vaticano II*, Paulinas, São Paulo 1969.

⁷ BERNARD HÄERING, *Livres e fiéis em Cristo, a verdade vos libertará*, II volume: *Teologia moral para sacerdotes e leigos*, Paulinas, São Paulo 1982.

⁸ Ces idées sont le fondement du renouvellement de la théologie morale avant et après le Concile Vatican II. Cette théologie fut connue au Brésil et en d'autres pays comme morale renouvelée. Beaucoup de ces idées sont basées sur les lettres de Saint Paul.

⁹ I Jn, 2, 3-5; 4, 7-16.

¹⁰ Lettre de Saint Paul aux Romains 2, 12-24; 5, 1-21; 7, 1-6.

Cet horizon positif, ouvert par Häring, amplifia la compréhension de la vie chrétienne comme option fondamentale pour l'amour. La suite du Christ devient l'itinéraire de la praxis chrétienne, comme éthique et théologie morale.

Auparavant, la théologie morale s'approchait plus étroitement de la philosophie scolastique et du droit canon que de l'Écriture et de la Tradition. Maintenant elle s'identifie mieux avec la Parole de Dieu, la prédication des Pères de l'Église et la spiritualité chrétienne. Le Pape affirme clairement que l'amour de Dieu donne un sens à l'amour humain et le transforme dans l'option fondamentale du chrétien. En creusant la réflexion sur l'amour, il se propose d'approfondir le sens de la vie chrétienne. Elaborer le discours moral, basé sur l'amour, signifie rechercher et construire le sens de la vie¹¹.

Tout juste au n. 1, le Pape définit la méthode qu'il suivra dans le développement de sa lettre. Elle est divisée en deux parties différentes. La première est une spéculation théorique sur l'amour en ses trois dimensions: éros, filia et agape¹². Le Pape y fait une spéculation philosophique, anthropologique et théologique sur l'amour chrétien, en se servant des catégories de la philosophie grecque qui ont été assumées par la révélation dans l'évangile et dans les lettres de Saint Jean.

Dans la deuxième partie, il suit le chemin de la morale, c'est-à-dire, de l'éthique chrétienne comme praxis de la foi. Il identifie cette praxis avec le concept de l'amour-charité et réduit toute expression d'amour aux actes de charité et d'assistance aux Pauvres. Il rejette toute pratique de l'amour qui signifie une recherche de transformation des structures. Cela a une grande importance pour nous, puisqu'en Amérique Latine la méthode de réfléchir et la nouvelle conception de la foi et de l'amour sont des éléments déterminants pour la compréhension de ce qu'il arrive dans l'Église latino-américaine.

La première partie, nous pouvons la considérer comme une théologie spéculative sur le concept de l'amour et sur l'amour comme vertu théologale. Il discute sur l'amour érotique, en recourant à l'accusation de Nietzsche contre l'Église Catholique qui lui attribue la contamination d'un venin mortel, la concupiscence de l'éros; mais, malgré tout, l'éros résista et survécut. Nietzsche accusait l'Église de démoniser une dimension divine de l'amour, en reprochant comme

¹¹ BENTO XVI, *Deus é amor*, fin de la première partie, Paulus e Loyola, São Paulo 2006. Col. *Documentos Pontifícios*.

¹² Jaime Snoeck, dans son livre *"Ensaio de ética sexual"* recourt aux mêmes catégories grecques et de l'évangile de Jean, mais il propose une autre compréhension de l'amour humain, comme une évolution de l'amour matrimonial, dès le commencement de la liaison amoureuse jusqu'à la maturité de la vie à deux. Il s'agit d'un processus de croissance et mûrissement.

péché toute manifestation de bonheur, de désir et de joie dans la pratique sexuelle. Le Pape se justifie et justifie l'interprétation de l'Eglise, en argumentant que le sexe, réduit à l'hédonisme, déshumanise la personne et fait souffrir. A cause de cela, le chrétien doit être vigilant et actif pour libérer l'amour de ce venin de la concupiscence érotique. Le P. Jaime Snoeck¹³ élabore son éthique sexuelle à partir de ces trois catégories de l'amour; cependant, sa perspective est celle d'un processus d'intégration et de mûrissement de l'amour éros, filia et agape, qui atteint son sommet dans l'intégration et la réalisation de l'amour conjugale. L'agape signifie la communion pleine de l'amour éros et de la filia dans un dialogue d'amitié, de bonheur, de joie, d'union et de totale communion.

Dans l'Amérique Latine, nous sommes aussi d'accord que l'éros a été contaminé par un venin, qui banalisa la sexualité et la réduisit à l'hédonisme. Mais ce venin, pour nous, est très bien identifié; il s'agit de la consommation et de l'idéologie du capitalisme qui associa la sexualité à la consommation et l'a transformée en produit de cette même consommation; elle réduisit la personne humaine à l'ordre des moyens, elle en a fait un instrument pour engendrer de plus gros gains¹⁴. "Dieu n'éprouve pas le mal, il n'éprouve non plus personne; mais chacun est éprouvé par sa propre convoitise"¹⁵, selon l'Apôtre. Il y a réellement le danger de nous éloigner du projet de Dieu et de chercher le plaisir par le plaisir, en le transformant en fin en lui-même.

La deuxième partie de l'encyclique cherche à justifier que l'Eglise a toujours vécu cette loi de l'amour, identifiée avec la pratique de la charité. Pour justifier cette affirmation, l'encyclique se rapporte aux diverses institutions de charité, rehausse les modèles de saints qui se sont rendus remarquables par l'exercice de la charité chrétienne et fait une digression sur la Doctrine Sociale de l'Eglise, en faisant remarquer sa contribution dans l'orientation de l'Etat à propos de la charité comme justice sociale, dans la composition des conflits et dans les rapports entre capital et travail, toujours en vue de construire la paix. La charité cherche continuellement à construire la paix, l'harmonie, la concorde, au contraire des idéologies qui manipulent la personne humaine, aigrissent les conflits, prêchent la violence et nourrissent la haine. Dans ce contexte, le Pape analyse directement l'idéologie marxiste, même si le marxisme ne représente

¹³ JAIME SNOECK, *Ensaio de ética sexual*, Paulinas, São Paulo 1982.

¹⁴ ANTÔNIO MOSER, *O enigma da esfinge. Uma análise da sexualidade humana*, Vozes, Petrópolis 2003; *Teologia moral: questões vitais*, Vozes, Petrópolis 2004. Dans ce livre, Antônio Moser analyse la sexualité, à partir des dénonciations de pédophilie étalées dans la presse contre le clergé de l'Eglise Catholique.

¹⁵ Jc 1, 12-15.

plus aucune menace pour le monde. Aujourd'hui la menace c'est le néo-libéralisme et la globalisation économique qui représentent la face renouvelée du totalitarisme capitaliste.

Dans cette deuxième partie, il y a une réaffirmation voilée des critiques formulées contre la théologie de la libération, quand il était préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Ce n'est pas totalement gratuit qu'on puisse identifier dans cette partie un message voilé à la théologie de la libération de l'Amérique Latine¹⁶.

Dans cette optique, l'encyclique affirme la valeur sacrée de la personne humaine contre les doctrines marxistes qui accusent l'Eglise de faire action d'assistance, dont la conséquence est le retard de la transformation révolutionnaire.

À cette vision utilitaire et pragmatique, qui transforme la personne humaine en instrument et en moyen d'accélérer la révolution, il oppose la gratuité de l'amour de Dieu concretisé dans la pratique de la charité. L'objectif de l'action de l'Eglise doit être la construction du Royaume de Dieu dans la direction de l'eschatologie et ne s'identifie pas avec la transformation des structures de ce monde. Dans ce sens, l'encyclique s'approche de la position des deux documents¹⁷, qui ont été envoyés aux conférences épiscopales de l'Amérique Latine, dans la décennie de 1980, comme correction de certains aspects de la théologie de la libération, dans laquelle quelques uns faisaient une opposition entre l'urgence de répartir le pain et le besoin de prêcher la parole.

Dans cette deuxième partie, le Pape rappelle que l'amour harmonise et intègre le vécu des vertus théologiques et cardinales, qui nous mettent en communion avec Dieu et nous rendent possible d'être toujours en l'exercice de nous diriger vers la conversion à Dieu. Il devient ainsi un itinéraire pour orienter notre mentalité et notre cœur vers Dieu¹⁸.

En synthétisant, l'encyclique part de la morale fondamentale, quand elle recourt à divers concepts pour élaborer la théorie de l'amour. Le Pape parle de l'amour chrétien comme celui qui donne

¹⁶ CONGREGAÇÃO PARA A DOCTRINA DA FÉ, *Libertatis Conscientiae. Instrução sobre a liberdade cristã e a libertação*, Paulinas, São Paulo 1987. Ce document, présenté dans l'Assemblée Nationale des Evêques du Brésil en 1986, corrige quelques aspects de la théologie de la libération; JOÃO PAULO II, *Carta sobre a Missão da Igreja e a teologia da libertação* (Carta à CNBB), Paulinas, São Paulo 1987. Dans cette lettre, le Pape avertit sur quelques risques de la théologie de la libération et affirme aussi que la théologie de la libération était non seulement opportune mais nécessaire.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ Dans cette partie le Pape utilise les concepts des vertus qui intègrent la morale religieuse, mais il s'agit d'un chapitre hérité de la philosophie grecque qui fut incorporé à la morale catholique.

un sens à l'amour humain, en intégrant la sexualité dans le sacrement du mariage et dans la construction de la famille; il touche, donc, des thèmes de la morale de la sexualité, du mariage et de la famille. Il passe de la morale spéculative à l'éthique chrétienne comme praxis de l'amour, caractérisée par le concept de charité, intègre dans son discours une réflexion sur la morale des vertus; il rappelle la doctrine de ses prédécesseurs dans la composition de la Doctrine Sociale de l'Eglise, en se référant au compendium élaboré par la Commission Justice et Paix, qui, au Brésil, a été publié par les Editions Paulinas et présenté au public intéressé, au mois de juin 2005, en présence du Cardinal Raffaele Bertoni, président de cette Commission-là.

Avec le Christ dans le Pauvre

L'encyclique provoque notre réflexion sur le charisme et la spiritualité vincentienne et nous allons identifier dans l'Amérique Latine une option commune. Ici, comme en Saint Vincent, l'amour n'est pas une abstraction conceptuelle; il s'agit, plutôt, d'un amour concret, incarné, qui a corps et visage, l'amour du Pauvre comme incarnation de l'amour de Jésus-Christ, tel que nous le voyons dans l'Évangile¹⁹.

Pour Saint Vincent, l'amour du Pauvre n'est pas une option préférentielle; il s'agit, plutôt, d'une décision fondante de la vie chrétienne. Cette perception devient l'horizon de sens de toute sa spiritualité et lui inspira toute son œuvre. Cet amour de Dieu, incarné dans l'amour du Pauvre, devint pour lui non seulement le sujet des conférences, des colloques, des lettres, en somme de son discours théologique, mais il se concrétisa également surtout en œuvres et en associations mues par le combustible de la charité, pour éliminer la misère et la pauvreté de la France de son temps.

Il s'agit d'une spiritualité centrée sur le Verbe Incarné, avec l'insistance sur ce que le Verbe s'incarna au milieu des Pauvres et en faveur des Pauvres. Devenir disciple de Jésus-Christ, son serviteur, signifie pour Saint Vincent assumer la protection, la défense et le soin des Pauvres. Ce ne fut pas un amour contemplatif, moins encore un amour spéculatif, mais, tout au contraire, un amour concret, actif, participatif, efficace²⁰.

¹⁹ Option évangélique et préférentielle pour les Pauvres dans les documents de la Conférence du CELAM à Medellin, en 1968, et à Puebla, au Mexique, en 1978.

²⁰ PIERRE COSTE, *Œuvres complètes de Saint Vincent de Paul*, 14 volumes, Librairie Lecoffre, Paris 1937; GETÚLIO MOTA GROSSI, *Um místico da missão, Vicente de Paulo*, Gráfica e Editora Lithera Maciel, Contagem 2001.

Certains auteurs classifient Saint Vincent comme contemplatif dans l'action, un actif-contemplatif. Le Pauvre, selon ses expressions, a un caractère sacré, est une valeur absolue, parce qu'il est sacrement de l'absolu de Dieu. Il appartient à l'ordre des fins et ne peut pas être réduit à la condition de moyen ou instrument. L'option pour les Pauvres, pour Saint Vincent, est condition pour qu'on puisse se sauver. Laisser d'aimer les Pauvres, les ignorer et, pis encore, les mépriser, c'est risquer de ne pas se sauver. Toutes les Congrégations ont quelque référence aux Pauvres; notre différence c'est que nous fûmes constitués seulement pour les Pauvres. L'image que Saint Vincent a peint du Pauvre comme signe du Christ devint emblématique: "Bien souvent ils (les Pauvres) n'ont pas presque la figure, ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille, et vous verrez par les lumières de la foi que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces Pauvres" (SV XI, 32).

Dans une conférence où il a fait cette affirmation, Saint Vincent insiste sur la répétition: "Annoncer l'Évangile aux pauvres seulement, aux pauvres abandonnés" (SV XII, 4). Il dit trois fois, dans diverses phrases: aux pauvres seulement. "Notre Seigneur vint et fut envoyé de son Père pour évangéliser les pauvres. *Pauperibus evangelizare misit me. Pauperibus, aux pauvres! Messieurs, aux pauvres!*" (SV XII, 3). Pour justifier cette décision, dans un autre passage, il se confronte avec Jésus-Christ dans l'Évangile, en demandant à ses auditeurs: "Et si on demande à Notre Seigneur: 'Qu'êtes-vous venu faire en terre?'. – 'Assister les pauvres'. – 'Autre chose?'. – 'Assister les pauvres', etc.". En donnant de l'emphase à son discours, il propose encore d'autres questions sur la mission de Jésus dans ce monde. Et la réponse est toujours la même: Secourir les Pauvres.

L'amour des Pauvres, en Saint Vincent, prime sur l'oraison et la messe: "Mes filles, sachez que, quand vous quitterez l'oraison et la sainte messe pour le service des pauvres, vous n'y perdrez rien, puisque c'est aller à Dieu que servir les pauvres; et vous devez regarder Dieu en leurs personnes" (SV IX, 5). "Mes filles, le service des pauvres doit toujours être préféré à toute chose. Vous pouvez même laisser d'entendre la messe ès jours de fêtes, mais seulement en cas de grande nécessité, comme serait un malade en danger de mort qui aurait besoin des sacrements ou de remèdes, ou serait en notable péril sans vous" (SV IX, 215). "Ce faisant, elles quittent Dieu pour Dieu" (SV, XIII, 556; 565)²¹. Théologiquement, il s'agit d'une affirmation osée et révolutionnaire.

²¹ Cette expression se trouve dans le Règlement des Filles de la Charité de 1645 et dans le document d'érection de la Compagnie des Filles de la Charité en Confrérie, du 20 novembre 1646.

Probablement, Mr. Vincent pensait à la parabole du bon samaritain. Un prêtre et un lévite descendaient par le chemin, deux personnes choisies intentionnellement par Jésus, parce que, par leur fonction, ils avaient la mission de secourir le pauvre dépouillé et roué de coups. Cependant, peut-être pressés parce qu'ils étaient en retard pour le culte dans le temple ou en quelque synagogue, ils n'ont pas secouru le pauvre abandonné, ils passèrent de l'autre côté de la route... Ils ont oublié l'avis du prophète: "C'est la miséricorde que je désire, et non le sacrifice"²². Ils ont agi, cependant, comme si l'avis fût inversé: "Ce sont les sacrifices que je désire, et non la miséricorde". Il s'agissait d'un reproche de Jésus contre la religion, le culte et l'interprétation des Ecritures des scribes, des pharisiens et des docteurs de la loi. Le prochain n'est pas un homme quelconque qui est à côté de nous, il est surtout le disgrâcié, le dépouillé, l'homme roué de coups et blessé, celui qui est dépourvu de secours.

La spiritualité vincentienne est aussi ample que diverses congrégations ou associations laïques sont nées d'un aspect de son discours et de la pratique de ses œuvres, particulièrement de son amour des Pauvres. À titre d'illustration, je rappellerai seulement deux exemples. Antoine Frédéric Ozanam, interpélé par ses collègues de profession, professeurs et élèves d'Histoire, selon lesquels les catholiques ne faisaient rien pour transformer la réalité de la France, au XIX^e siècle, cherche en Saint Vincent le chemin pour transformer les conférences d'histoire en des instruments d'action. Les catholiques restaient toujours à discuter stérilement la situation sociale, politique et économique, surtout de la ville de Paris²³.

La révolution française avait été une réaction violente contre l'Eglise et la monarchie. Des historiens affirment que telle révolution a été faite contre le trône et l'autel, parce que les pauvres et les misérables avaient été abandonnés par l'Etat et l'Eglise. "Attention à ces pauvres!", avertissait la hiérarchie catholique.

Le Bienheureux Ozanam resta frappé par l'orientation que Saint Vincent avait transmis aux confréries de la charité, une organisation laïque, destinée à secourir les Pauvres. Il a été éclairé, donc, dans cette œuvre, et cette perception de l'action caritative de Saint Vincent changea le nom des conférences d'histoire pour des conférences vincentiennes, avec l'objectif social de porter ses membres à la rencontre des Pauvres et à contribuer à la transformation sociale de la France. Il suffit de lire les articles dans les journaux, les lettres et les confé-

²² Mt 9, 13; 12, 7.

²³ JOSÉ TOBIAS ZICO, *Antônio Frederico Ozanam e a missão do leigo na Igreja*, Ed. São Vicente, Belo Horizonte 1971; *Obras completas de Frederico Ozanam*, 11 volumes; Mgr. BONNARD, *Frédéric Ozanam d'après sa correspondance*, Paris 1912; OZANAM, *O livro do centenário*, Rio de Janeiro 1913.

rences du Bienheureux Ozanam pour voir clairement le caractère éminemment social des conférences vincentiennes²⁴.

Avec cela, les Conférences ont obtenu une grande force comme ferment dans la pâte et ont dépassé le temps et l'espace et se sont projetées, au-delà des frontières, surtout en Amérique Latine. Actuellement, elles auraient besoin d'une refondation, pour récupérer l'esprit original de son fondateur.

Dans ce cas, Ozanam fut frappé par l'organisation destinée à la pratique de la charité: des laïcs qui allaient vers les Pauvres pour leur faire croire que Dieu les aime, que Dieu est amour. L'amour de Dieu n'était pas une abstraction conceptuelle, mais il était incarné (et continue de s'incarner) dans le signe et le témoignage des membres des confréries, des hommes et des femmes vincentiens, quand ils allaient faire visite aux Pauvres dans leurs taudis, dans les maisons, les asiles, les auberges, les prisons, les crèches²⁵.

Un deuxième exemple, qui exploite un autre versant de l'amour des Pauvres, vécu et prêché par Saint Vincent, c'est l'évêque hollandais, Mgr. Johannes Zwisen, fondateur des Frères de la Miséricorde. Ce prélat s'est laissé impressionner par la prédication de Saint Vincent sur la charité comme miséricorde et compassion. Dans ce sens, il a été très touché par la prédication de Saint Vincent sur la vertu de la douceur. La bonté, la douceur, la patience, la compassion, recommandés aux Missionnaires et aux Filles de la Charité, étaient l'incarnation de la miséricorde et de la compassion de Jésus-Christ. Avec Saint Vincent, il a appris ce que signifie: "C'est la miséricorde que je désire, et non le sacrifice"²⁶.

Cet esprit vincentien inspira Mgr. Johannes Zwisen à fonder une congrégation laïque avec le charisme de la miséricorde et de la compassion de Dieu envers les Pauvres, et pour cela il les a appelés Frères de la Miséricorde. Aujourd'hui ses membres intègrent la grande Famille Vincentienne.

Il ne suffit pas de soigner les Pauvres, il faut les traiter avec miséricorde et compassion. Au Brésil, Frère Henricus Christianus publia une étude exhaustive sur le mouvement de la miséricorde, dans laquelle il a inséré un chapitre sur la miséricorde et la compassion dans la spiritualité vincentienne, après une recherche minutieuse dans l'œuvre de Pierre Coste.

²⁴ *Ibidem.*

²⁵ *Ibidem.*

²⁶ Mt 9, 13; 12, 7.

Les préférés du Christ en Amérique Latine

Le Concile Vatican II créa la possibilité d'une pastorale sociale enracinée dans les réalités continentales et régionales de l'Amérique Latine. Les Conférences du CELAM à Medellín, en Colombie, en 1968, et à Puebla, au Mexique, en 1978, ont ouvert les horizons de l'Eglise à la nécessité d'une pastorale capable de prêcher la transformation de la réalité de pauvreté et de misère de ce Continent colonisé et souffrant, et de contribuer à sa réalisation²⁷.

À ce moment-là, croissait dans tous les pays de ce Continent une grande volonté d'être libérés des structures sociales, politiques et économiques qui insistaient à nous maintenir dépendants des Etats-Unis et de l'Europe. Nos patries se sont libérées de l'esclavage et de la domination des métropoles (Espagne et Portugal), mais sont tombées sous la domination de l'impérialisme capitaliste. Cette domination s'aggravait, à cette époque-là, avec le projet des Etats-Unis de soumettre tous ces pays au contrôle des militaires préparés à l'Ecole des Amériques, au Panama, sous prétexte de nous sauver du communisme. Entre les diverses dénonciations de ce projet, on trouve le livre "Bath of Blood", du linguiste nord-américain Noam Chomsky, qui devint un critique de la politique extérieure des Etats-Unis²⁸.

Medellín a donné une nouvelle orientation à la théologie, à la morale et à la pastorale, quand on a assumé la réflexion qui mûrissait à l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchistique (ISPAC), à Rio de Janeiro, sous le *leadership* de notre confrère, Hugo de Vasconcellos Paiva, assessoré par Hugo Assmann et d'autres collaborateurs dans le processus d'actualisation du clergé du Brésil.

L'analyse de la réalité latino-américaine, élaborée par le théologien et sociologue Joseph Comblin, fut fondamentale pour cette nouvelle orientation ecclésiologique. Elle affirmait que les peuples de l'Amérique Latine ne sont pas des ignorants en matière de religion; les Pauvres savent suffisamment pour se sauver et sont marqués par la religiosité et le catholicisme populaire. La différence entre l'Europe et l'Amérique Latine était là: tandis qu'en Europe on luttait contre l'athéisme militant, le matérialisme dialectique, le sécularisme, les

²⁷ Dans les documents de la II^e et III^e Conférences Générales de l'Episcopat Latino-Américain, organisées par le Conseil Episcopal Latino-Américain (CELAM) à Medellín (1968) et à Puebla (1978), on peut repérer diverses marques distinctives: l'option pour les Pauvres devint la base pour la théologie de la libération, pour la pastorale libératrice, pour les Communautés Ecclésiales de Base, pour la compréhension de la foi comme praxis; l'Eglise a été lancée directement dans les problèmes des gens. Il y a eu une vraie conversion à la cause des Pauvres.

²⁸ NOAM CHOMSKY, *Banhos de sangue*, Agir, Rio de Janeiro, 1978; *Arquidiocese de São Paulo, Brasil nunca mais: um relato para a história*, 20^a. edição, Vozes, Petrópolis 1987.

hérésies, nos problèmes étaient la pauvreté, la misère, la faim et la domination économique.

Tandis qu'en Europe on avait des problèmes d'orthodoxie, de fidélité à la doctrine, en Amérique Latine le grand problème était de l'ordre de l'ortopraxis: l'incohérence entre foi et vie, la dichotomie entre action et réflexion, la séparation entre profane et sacré. La foi ne réussissait pas à se transformer en levain dans la pâte ni en lumière pour éclairer la réalité et contribuer à sa transformation. La hiérarchie travaillait, selon le mot de Bernardino Leers, comme si l'Exode aurait dit: "Je n'ai pas prêté l'oreille à la clameur de mon peuple".

Alors la Conférence de Medellín résout de faire une option décidée pour les Pauvres, d'unir les forces dans la lutte pour la transformation de la réalité. A cause de cela, l'étude et l'analyse de la réalité deviennent le point de départ de toutes les réflexions théologiques. L'épiscopat consacre la méthode proposée par le cardinal Cardijn pour l'Action Catholique, qui avait déjà formé beaucoup de jeunes engagés dans la cause populaire, dans les cinq groupes de la pastorale de la jeunesse: jeunesse catholique agricole, écolière, indépendante, ouvrière et universitaire.

Dans cette réflexion et avec cette méthode, naissent la théologie de la libération, la pastorale libératrice, les communautés ecclésiales de base, les cercles bibliques, les groupes de réflexion, les mouvements de foi chrétienne et d'engagement social, et on déclenche la participation des chrétiens dans le processus de transformation de la réalité sociale, politique et économique²⁹. La foi assumada, en Amérique Latine, la dimension de praxis de la charité. Le théologien jésuite Francisco Taborda synthétisa la nouvelle compréhension de la foi dans une phrase emblématique: "La praxis est le visage 'épocal' de la foi en Amérique Latine"³⁰. Avec cela, les chrétiens ont dépassé l'accusation du cardinal Sebastião Leme, de Rio de Janeiro, qui disait, dans les conflits avec la dictature de Getúlio Vargas, vers 1930: "Les catholiques du Brésil sont la majorité, mais une majorité inefficace"³¹.

Le cardinal disait que les catholiques étaient une majorité inefficace parce que la hiérarchie du Brésil n'avait pas su identifier les cau-

²⁹ Medellín e Puebla, *ibidem*.

³⁰ FRANCISCO TABORDA, *Sacramentos, praxis e festa: para uma teologia latino-americana dos sacramentos*, Coleção teologia e libertação, série IV, no. 5, I partie, chapitre I: *A praxis histórica, a feição epocal da fé na América Latina*, pp. 23-40, Vozes, Petrópolis 1987.

³¹ PEDRO DE ASSIS RIBEIRO DE OLIVEIRA, *Religião e dominação de classe: gênese, estrutura e função do catolicismo romanizado no Brasil*, chapitre VII: *Religião e hegemonia burguesa*, pp. 276-305.

ses de cette inefficacité-là. La racine de la question était dans la dichotomie entre foi et vie et pas dans l'ignorance religieuse du peuple, comme il l'interprétait. Les problèmes sociaux, politiques et économiques se situaient dans le champ du profane et l'Eglise ne pouvait pas se mélanger aux choses profanes, elle appartenait à la sphère du sacré. Et, pourtant, c'est là qu'on trouvait la cause de l'inefficacité de la majorité des catholiques brésiliens.

Des philosophies grecques dichotomiques sont nées les dichotomies théologiques et doctrinaires entre profane et sacré, esprit et matière, corps et âme. Avec cela, on rationalisa la vie de foi, en la réduisant à la doctrine et aux commandements: théologie dogmatique et théologie morale. Connaître la doctrine signifiait déjà avoir la foi; les enfants et les fiancés étaient interrogés sur la foi avec les questions du petit catéchisme de la doctrine chrétienne: s'ils savaient répondre aux questions, ils pouvaient recevoir la première communion ou célébrer le mariage; s'ils ne savaient pas, ils devaient se préparer mieux, c'est-à-dire, ils devaient apprendre par cœur le catéchisme. On confondait la foi avec sa formulation doctrinaire, puisque pour la scolastique l'essence précède l'existence.

A ces dichotomies s'associaient le pessimisme et le négativisme envers le monde, la matière et le corps, comme résultat de l'influence du manichéisme de Saint Augustin et de jansénisme de l'école de Saint Victor³², dons fut victime Saint Vincent même. Dans cette conception, la politique et les questions sociales étaient des réalités profanes et devaient être éloignées de la pastorale de l'Eglise, puisqu'elle devait s'occuper seulement du salut des âmes, vu que l'esprit était considéré le principe du bien, tandis que le corps et la matière étaient principes du mal. Il fallait donc en toute urgence châtier le corps, la matière, pour libérer l'esprit, sauver l'âme. L'espace de l'Eglise devait être la sacristie; les prêtres et les évêques devaient être les hommes du sacré, occupés seulement avec les questions spirituelles comme la mission de sauver les âmes. L'action pastorale de l'Eglise devait être seulement la pratique de la charité d'assistance. La lutte pour la justice sociale, la transformation du monde et les droits

³² ROBERT MALONEY, *O caminho de Vicente de Paulo*, Gráfica Vicentina, Curitiba 1998; Col. Vicentina, 10. Le jansénisme était dans l'air que l'on respirait; Saint Vincent même en fut contaminé: MAURÍLIO JOSÉ CAMELLO DE OLIVEIRA, *Caraça: centro mineiro de educação e missão*, Imprensa Oficial, Belo Horizonte 1969. La prédication des missionnaires était influencée par les idées jansénistes. La réforme du clergé du Brésil, favorisée par Mgr. Antônio Ferreira Viçoso, C.M., avec les lazaristes français, produit toute une pleiade de saints et sages prêtres, pourtant profondément marqués par le jansénisme, affirment l'historien Riolando Azzi et les volumes d'histoire de l'Eglise en Amérique Latine du Centre d'Etudes d'Histoire de l'Eglise Latino-Américaine (CEHILA). La devise de Mgr. Viçoso était: Des saints et sages prêtres pour la discipline du clergé.

de l'homme sonnaient comme du socialisme marxiste et communiste, même s'ils avaient été déjà des thèmes abordés par les encycliques sociales de Léon XIII et Pie XI.

Les philosophies modernes nous ont aidés à dépasser cette dichotomie et le Concile Vatican II nous aida à dépasser le pessimisme et le négativisme au sujet du monde, de la matière et du corps, avec la théologie des réalités terrestres. Le bien et le mal sont mélangés dans toutes les réalités terrestres et on y trouve les semences du Verbe, qui a tout atteint par le mystère de la rédemption. Mais le Vatican II leur montra que la vraie foi est celle-là qui porte l'Eglise institutionnelle à faire l'option préférentielle pour les pauvres et les exclus, qui porte à la conversion individuelle et communautaire et à la transformation des structures injustes; en un mot, elle doit mener à la conversion. Ce fut la manière comme le Christ prêcha et comme il a donné l'exemple dans l'Evangile. Il a été tué, parce qu'il prêchait contre les structures injustes et les combattait. De la même manière, Léon XIII, dans l'encyclique *Rerum Novarum*, et Pie XI, dans la *Quadragesimo Anno*, alertaient l'Eglise sur le besoin de défendre la multitude des ouvriers massacrés par la cruauté des patrons libéraux³³.

Le livre de spiritualité vincentienne, publié par le P. Robert P. Maloney³⁴, "O Caminho de São Vicente", identifia les changements qui ont favorisé la nouvelle compréhension des vertus vincentiennes. Le premier qu'il cite c'est justement le changement de méthodologie: "Mudança de metodologia na filosofia e na teologia. Nestes dois temas deu-se uma mudança de ênfase da forma clássica para um modo mais histórico de pensamento. A mentalidade clássica é dedutiva. Prefere os princípios universais e as conclusões necessárias... Este método tende a ser abstrato e 'a priori'... Este método foi sistematicamente aplicado a temas dogmáticos, morais e espirituais. O modo do pensamento histórico põe ênfase nas circunstâncias variáveis e em conclusões contingentes. Procedo a partir da dados concretos, usa um método empírico, destaca a importância da hermenêutica, e tira conclusões das fontes de um modo indutivo. Uma consequência importante desta mudança de metodologia filosófica e teológica é que agora a mudança é algo normalmente esperado. Hoje, as pessoas estão menos dispostas a aceitar verdades absolutas. Põem em questão proibições absolutas que antes eram facilmente aceitas". Ce changement de perspectives nous a fait comprendre qu'aucun cas n'est égal aux autres et cela a produit un croissant pluralisme culturel, religieux, philosophique, théologique, etc. Ce changement de

³³ LEÃO XIII, *Carta encíclica Rerum Novarum*, 1891; PIO XI, *Quadragesimo anno*, 1931, quarante ans après *Rerum Novarum*. Ils défendaient les droits des ouvriers contre l'ambition des patrons.

³⁴ ROBERT MALONEY, *ibidem*, pp. 59-66.

perspectives dans l'étude de la théologie, de la philosophie, de la pastorale et de la Bible fut fondamental pour la transformation de l'action pastorale de l'Eglise en Amérique Latine. Chez nous il y a eu une coïncidence de l'option préférentielle pour les Pauvres en Amérique avec le charisme de la fondation des œuvres inspirées par la spiritualité vincentienne, l'amour aux Pauvres.

Un nouveau concept de foi

Alors, le concept qui mieux traduit l'intégration entre ces dichotomies est celui de praxis. Foi est praxis. Et qu'est-ce que c'est la foi comme praxis? Praxis est l'articulation d'une théorie, d'un concept ou d'un discours avec une action, une pratique, en vue d'une transformation. La praxis est libre, consciente, elle a un fin, une intentionnalité. La théologie doit être un discours qui réfléchit sur une pratique chrétienne et notre pratique doit être illuminée par une théorie.

Ce fut là le changement fondamental qui a transformé la conception et la pratique de la foi, en Amérique Latine. De là sont nées et devinrent populaires les expressions: Foi et vie, parole de Dieu et réalité, foi chrétienne et engagement social, foi chrétienne et engagement politique. A partir de cela, l'action pastorale des évêques devint un engagement avec la prédication et l'action pastorale spécifique, destinée à transformer la réalité sociale, politique et économique. Cette prédication-là a touché une grande partie du clergé et a correspondu aux aspirations du peuple pauvre. Elle a engendré de l'espérance et alimenta la disposition à la lutte. De là sont nés les divers instruments de lutte, les pastorales spécifiques, les mouvements sociaux, les revendications, la participation des chrétiens dans les questions sociales et politiques, les Campagnes de la Fraternité, le Cri des Exclús. Les assemblées des évêques commencent systématiquement avec la présentation d'une analyse de la conjoncture sociale, politique et économique. La Conférence Nationale des Evêques offre, chaque deux mois, dans son "site" de l'Internet, une analyse de la conjoncture, toujours actualisée, à l'usage des personnes qui réfléchissent sur la théologie, la philosophie et la pastorale dans l'Eglise du Brésil³⁵.

Toute praxis engendre des conflits. Le conflit est inhérent à la praxis. On ne recherche pas le conflit pour le plaisir de créer des conflits. La société est, sans doute, formée par différents segments

³⁵ Pe. FRANCISCO TABORDA, *Sacramentos, práxis e festa, por uma teologia latino-americana dos sacramentos*, col. teologia e libertação, série IV, 5, *A práxis histórica, feição epocal da fé na América Latina*, pp. 25-40; Pe. JOSÉ ROQUE JUNGES, *Práxis como categoria ética: ensaio de uma praxeologia desde a perspectiva do pobre*, in *Novas fronteiras da moral no Brasil*, Ed. Santuário, Aparecida 1992; *Coleção Teologia Moral na América Latina*, 9.

sociaux et divisée en classes antagoniques. Ceux-là qui bénéficient de cette structure injuste s'attrapent, ongles et dents, à leurs privilèges, à leurs avantages et intérêts, pour garantir l'état de bien-être et le propre statut social; ils défendent, alors, d'une manière intransigeante, leur condition et leurs positions, dans la société dominatrice. Ils empêchent la création de mécanismes de redistribution des profits, ce qui est la grande cause des problèmes sociaux. En même temps, ceux qui sont victimes de l'injustice luttent pour transformer les structures injustes et obtenir certains droits et une certaine liberté qui représentent un futur divers, avec l'espérance de jours meilleurs, dans lesquels tous puissent être des personnes.

La conception de la foi comme praxis ne fut pas différente. Elle déclencha beaucoup de conflits avec les militaires des dictatures, qui représentaient le capitalisme international et l'élite dominante dans ces pays-là. Ils ont toujours utilisé contre leurs opposants l'accusation d'être des communistes, ce qui à l'époque suffisait pour les persécuter, les emprisonner, les torturer, les exiler et même les tuer. Le conflit s'instala aussi au sein de la même hiérarchie entre évêques et prêtres qui luttaient pour la transformation sociale et politique et les évêques et les prêtres qui défendaient la doctrine dichotomique et une Eglise éloignée des questions sociales. A cause de cela, l'Eglise latino-américaine récupéra la dimension prophétique et fut touchée par les conséquences d'une prédication incarnée, le martyre. Ont surgi également des vrais et des faux prophètes, des martyrs et des bourreaux, avec une originalité, que c'étaient des chrétiens qui torturaient, difamaient et exécutaient d'autres chrétiens, pendant l'existence des régimes militaires dans les divers pays latino-américains.

Conclusion

L'encyclique **Deus Caritas Est** provoca notre réflexion et nous força à approfondir le charisme vincentien et l'option préférentielle pour les Pauvres en Amérique Latine. Nous rappelons les paraboles de Jésus sur le rapport entre la parole de Dieu et l'action pour la justice et le droit, la prédication de la parole de Dieu et la construction du Royaume. "Quiconque entend les paroles que je viens de dire et ne les met pas en pratique peut se comparer à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable". La maison a croulé parce qu'elle n'avait pas de fondements. "L'homme avisé, au contraire, est celui qui écoute la parole de Dieu et la met en pratique. La pluie tombe, les vents soufflent et se déchaînent contre la maison, mais elle ne tombe pas; c'est qu'elle a été fondé sur le roc"³⁶. Le roc est l'articulation entre écouter la parole et la mettre en pratique.

³⁶ Mt 7, 24-27.

Il vaut rappeler ici le mot toujours répété d'un laïc, *leader* du laïc brésilien, Alceu Amoroso Lima: "Le Royaume de Dieu commence ici ou ne commence jamais...". C'est la traduction proverbiale de la pensée théologique: Le Royaume de Dieu est arrivé, il est déjà entre nous. Mais ce n'est pas encore le Royaume définitif, ce n'est pas encore la consommation; celle-ci arrivera, oui, mais seulement dans l'eschatologie, dans la vie éternelle. L'action et la prédication de Saint Vincent ont été la parole de Dieu qui se faisait "dabar" au milieu du peuple, l'évènement de Dieu, l'action divine, la dynamique du Royaume qui devenait levain dans la pâte. De la même manière, l'option préférentielle de l'Eglise d'Amérique Latine pour les Pauvres fait que la Bible se transforme en parole de Dieu pour le peuple: action, présence, dynamisme, transformation de l'histoire humaine en histoire du salut. A cause de cela, dans l'évangile, Jésus avertissait ses adversaires: "Quand bien même vous ne me croiriez pas, croyez en ces œuvres". "Les œuvres que le Père m'a donné d'accomplir, ces œuvres mêmes que je fais me rendent témoignage que le Père m'a envoyé"³⁷.

La prédication et l'action pastorale de l'Eglise et l'affrontement des conflits ont fait ressortir la dimension de la prophétie dans l'Eglise et ont fait ressurgir la dimension de la martyria entre les chrétiens. Nous avons connu de nombreux prophètes des causes sociales et de la lutte pour la justice et le droit. Aux temps obscurs de la dictature, nous rappelons les œuvres courageuses d'évêques et de cardinaux, comme Oscar Romero, Leonidas Proaño, Silva Henríquez, Ivo Lorscheiter et Aloísio Lorscheider, Paulo Evaristo Arns, Hélder Câmara, José Maria Pires, Waldir Calheiros, Pedro Casaldáliga, Luciano Mendes de Almeida et beaucoup d'autres.

Quelques uns d'entre eux ont payé de leur vie, en tombant martyrs, en versant leur sang, victimes de la persécution politique. Dans cette liste se situent divers religieux assassinés à El Salvador, entre lesquels Oscar Romero, Elacuría, Rutillo Grande et beaucoup d'autres; au Brésil, nous avons eus Santo Dias, Margarida, João Bosco Penido Burnier, Henrique, Frère Tito, Alexandre Vanucci, Eugênio Lyra, Josimo de Morais Tavares et d'autres encore; en Nicaragua beaucoup de chrétiens laïques et religieux se sont engagés dans la révolution sandiniste à cause de la foi en Jésus-Christ et en l'Évangile.

Entre les pastorales spécifiques qui ont été les plus remarquables dans cette lutte pour l'implantation de la justice sociale dans ces pays, il faut mentionner la Commission Pastorale de la Terre (CPT), le Centre Indigéniste Missionnaire (CIMI), les Communautés Ecclésiales de Base (CEB) et les Mouvements de Foi et Politique, les Commissions de Justice et Paix, les Caritas. Nous sommes pourtant

³⁷ Jn 10, 38; 5, 36.

encore loin de la justice sociale, mais la disposition pour la lutte ne manque pas.

Un témoignage du Président Luiz Inácio Lula da Silva révèle l'efficacité des catholiques dans la transformation politique. Il disait, après son élection: "Les Communautés Ecclésiales de Base ont eu dans mon élection un rôle plus important que celui des syndicats". Cette foi et cet amour incarnés dans la praxis devinrent sel de la terre et levain dans la pâte. "Gardez courage! J'ai vaincu le monde"³⁸, dit Jésus dans l'Évangile.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DOCUMENTS PONTIFICAUX

LEÃO XIII, *Rerum novarum*, Paulinas, São Paulo.

PIO XI, *Quadragesimo Anno*, SP, ed Paulinas.

JOÃO XXIII, *Mater et magistra e Pacem in terris*, Paulinas, São Paulo.

PAULO VI, *Populorum progressio*, Paulinas, São Paulo.

—, *Humanae Vitae e Evangelii nuntiandi*, Paulinas, São Paulo.

JOÃO PAULO II, *Centesimus annus, Sollicitudo Rei Socialis e Evangelium vitae*, Paulinas, São Paulo.

—, *Carta sobre a Missão da Igreja e a teologia da libertação* (Carta à CNBB), Paulinas, São Paulo 1987.

BENTO XVI, *Deus caritas est*, Paulus, São Paulo 2006.

CELAM, *Documento da conferência de Medellín*, Ed. Vozes, Petrópolis 1969.

—, *Documento de Puebla*, Ed. Vozes, Petrópolis 1979.

COMISSÃO DE JUSTIÇA E PAZ, *Compêndio de Doutrina Social da Igreja*, Paulinas, São Paulo 2005.

CONGREGAÇÃO PARA A DOUTRINA DA FÉ, *Libertatis Conscientiae. Instrução sobre a liberdade cristã e a libertação*, Paulinas, São Paulo 1987.

CONCÍLIO VATICANO II, *Compêndio dos documentos do Concílio Vaticano II*, Ed. Vozes, Petrópolis 1968.

* * *

ANJOS, MÁRCIO FABRI DOS, *Temas latino-americanos de ética*, Editora Santuário, Aparecida 1988.

ASSMANN, HUGO, *Idolatria do mercado, ensaio sobre economia e teologia*, Paulinas, São Paulo 1989.

³⁸ Jn 16, 33.

- ÁVILA, FERNANDO BASTOS D', *Fé cristã e compromisso social*, Paulinas, São Paulo 1982.
- BAUMAN, ZYGMUNT, *Ética pos-moderna*, Paulus, São Paulo 1987.
- , *Bíblia sagrada*, Ed. pastoral, Paulinas, São Paulo Paulinas 1990.
- BOFF, CLODOVIS, *Teologia e prática: teologia do político e suas mediações*, Ed. Vozes Ltda., Petrópolis 1978.
- COSTE, PIERRE, *Saint Vincent de Paul (Correspondance, Entretien, Documents)*, Lecoffre Gabalda, Paris 1921-1925, 14 vol.
- DUSSEL, HENRIQUE, *Caminhos da libertação latino-americana*, Ed. Paulinas, São Paulo.
- , *Ética comunitária*, Ed. Vozes, Petrópolis 1986; Col. Teologia e libertação, Série III, libertação na história.
- FREIRE, PAULO, *Pedagogia do oprimido*, Paz e Terra, Rio de Janeiro 1978.
- GATTI, GUIDO, *Morale sociale e della vita fisica*, ElleDiCi, Torino.
- GROSSI, GETÚLIO MOTA, *Um místico da missão: Vicente de Paulo*, editora e gráfica Lithera Maciel, Contagem 2001.
- HÄRING, BERNAD, *A Lei de Cristo*, Ed. Herder, São Paulo 1958.
- , *Livres e Fiéis em Cristo: A verdade Vos libertará* (Teologia moral para sacerdotes y laicos), Paulinas, São Paulo 1984.
- KUNG, HANS, *Projeto de ética mundial: uma moral ecumênica em vista da sobrevivência humana*, Paulinas, São Paulo 2003.
- HINKLAMERT, *Crítica da razão utópica*, Paulinas, São Paulo 2007 (sic).
- IRIARTE, GREGÓRIO, *Neoliberalismo sim ou não?*, Paulinas, São Paulo 1995.
- IBAÑES, JOSÉ MARIA, *Vicente de Paulo: a fé comprovada no amor*, Paulinas, São Paulo 1996.
- JUNGES, ROQUE JOSÉ, "Práxis como categoria ética: ensaio de praxeologia desde a perspectiva do pobre", in *Novas fronteiras da moral no Brasil*, Ed. Santuário, Aparecida 1992.
- LEERS, BERNARDINO, *Ensinar teologia moral*, Ed. Vozes, Petrópolis 1987.
- , "Memórias de um professor de teologia moral", in *Novas fronteiras da moral no Brasil*, Ed. Santuário, Aparecida 1992.
- , *A moral do burro*, Vozes, Petrópolis 2004.
- LEERS, BERNARDINO - MOSER, ANTÔNIO, *Teologia moral: impasses e alternativas*, 3. ed. Vozes, Petrópolis 1996, Série III, A libertação na história.
- MALONEY, ROBERT, *O caminho de Vicente de Paulo*, Gráfica Vicentina, Curitiba 1998, col. Vicentina, 10.
- MOSER, ANTÔNIO, *Teologia moral: questões vitais*, Vozes, Petrópolis 2004.
- , *O enigma da esfinge: ética sexual*, Vozes, Petrópolis 2003.

- OLIVEIRA, PEDRO DE ASSIS RIBEIRO DE, *Religião e dominação de classe: gênese, estrutura e função do catolicismo romanizado no Brasil*, Vozes, Petrópolis, 1985.
- REJON FRANCISCO MORENO, *Desafios à teologia moral na América Latina*, Paulinas, São Paulo 1990.
- , *Teologia moral a partir dos pobres: a moral na reflexão teológica da América Latina*, Ed. Santuário, Aparecida 1995, col. Teologia Moral na América Latina, 1.
- SNOECK, JAIME, *Ensaio de ética sexual*, Paulinas, São Paulo 1981.
- SORGE, BARTOLOMEO, *Por uma civilização do amor. A proposta da Igreja*, Paulinas, São Paulo 1998.
- SUNG, YUNG MO, *A idolatria do capital e a morte dos pobres*, Paulinas, São Paulo 1989.
- TABORDA, FRANCISCO, *Sacramentos, práxis e festa: para uma teologia latino americana dos sacramentos*, Vozes, Petrópolis 1987, col. Teologia e Libertação, Série IV: A Igreja, sacramento de libertação.
- TIMOTHY, J.G., *O capital e o reino: ética teológica e ordem econômica*, Paulus, São Paulo 1997.
- VV.AA., *Práxis Cristã*, Vol. I e II: *Opção pela vida e pelo amor*, Paulinas, São Paulo 1988.
- VIDAL, MARCIANO, *Moral de atitudes: ética da pessoa*, Ed. Santuário, Aparecida 1982.
- , *Para conhecer a ética cristã*, Paulinas, São Paulo 1993.
- , *Moral do amor e da sexualidade*, Paulinas, São Paulo 1980.
- ZICO, JOSÉ TOBIAS, *Ozanam e o leigo na Igreja*, Belo Horizonte 1971.

(Traduction: LAURO PALÚ, C.M.)

Réflexions sur “Deus Caritas Est”¹

par Jimmy A. Belita, C.M.

Province des Philippines

Introduction

On dit avec humour que Dieu doit beaucoup aimer les pauvres puisqu'il y en a tant ! La même chose est dite des Philippins puisque Dieu les crée en si grand nombre. Par nature, les Philippins sont aimants, faciles à côtoyer, et pro-vie. Ce n'est donc pas un hasard si la croissance démographique des Philippines est l'une des plus rapides au monde et qu'on y trouve un fort pourcentage de jeunes. C'est la preuve, diront certains, qu'il y a beaucoup d'amour dans ces îles ! Je l'espère sincèrement, mais on pourrait aussi espérer que la vie et l'amour soient reliés à des projets à long terme afin d'atteindre une meilleure qualité de vie ! Ce n'est malheureusement pas le cas ; le problème est que la prolifération non planifiée de la vie affecte sa qualité même et rend plus difficile l'épanouissement de l'amour. L'intégration de l'amour et de la vie est donc primordiale, et nous souhaitons que la première encyclique du Pape Benoît XVI, *Deus Caritas Est*, puisse apporter des clarifications et la lumière nécessaire.

Cette encyclique, à mon sens, n'est pas simplement une autre exhortation papale à la vertu de l'amour. Il s'agit plutôt d'une ontologie inspirante sur l'amour. Elle n'est pas moralisatrice et ne prétend pas être une dénonciation vertueuse des aberrations de l'homme contemporain contre l'amour. Elle peut, je crois, servir de toile de fond philosophique appropriée à la théologie de l'amour, laquelle ne rejette pas *eros* comme une composante superflue mais l'intègre plutôt à la totalité de l'amour. Le jeune théologien innovateur qu'était Ratzinger refait surface ici.

Cet excellent document définit et clarifie l'éternelle controverse entre amour et justice. Sa relecture des paraboles sur la charité pratique, comme celle du Bon Samaritain, comble les brèches du débat et nous rappelle l'insuffisance de la seule justice dans nos rapports avec les autres et avec la société. Car la justice sans l'amour, selon l'expression du Pape, « se dessèche ». Il est également intéressant de

¹ BENOÎT XVI, *Lettre encyclique Deus Caritas Est aux évêques, aux prêtres et aux diacres, aux personnes consacrées et à tous les fidèles laïcs sur l'amour chrétien*, 25 décembre 2005.

noter que l'encyclique puise dans les sources imagées de la Bible plutôt que dans une théorie usée et dépassée de la loi naturelle. Ceci aura une conséquence dans notre réflexion sur la question de la population.

Alors que plusieurs rejettent la notion de charité à cause de sa connotation paternaliste et parcimonieuse de faire l'aumône, le Saint Père n'hésite pas à la raviver. Il s'appuie sur un raisonnement puissant pour revitaliser cette idée. Après tout, le sens du mot « charité », comme l'indique son origine grecque, réfère à ce qu'est la grâce de Dieu : une effusion abondante de l'amour divin. Toute idée d'amour et de justice doit provenir du sens premier de la charité comme grâce de Dieu, c'est-à-dire indépendante de toute considération humaine.

La seconde partie de l'encyclique nous amène à des actes concrets de charité qui ne peuvent être généralisés mais qui seront réalisés uniquement en un certain lieu et avec un certain groupe de personnes. Là seulement pouvons-nous échapper à l'affirmation ironique de Charlie Brown dans la bande dessinée *The Gospel according to Peanuts* : « J'aime l'humanité, ce sont les gens que je ne puis supporter ! ». Dans sa position, Benoît XVI ne peut vraiment faire davantage que des « généralisations » sur la charité, car en focalisant sur une situation il en négligerait d'autres. Malgré tout, on décèle parfois dans sa lettre l'esprit d'un Bavarois un peu bourgeois ! Mais ceci est sans importance considérant son ouverture envers les personnes marginalisées dans l'Église.

Nous voyons bien le danger potentiel d'une réflexion localisée qui deviendrait la norme pour différents contextes. Une réflexion du Pape d'après la situation de l'Europe pourrait être prise à la lettre par les catholiques des pays en voie de développement où il est particulièrement populaire. En effet, une déclaration alarmiste de sa part à propos de la baisse du taux de croissance démographique dans son continent pourrait être désastreuse si celle-ci s'adressait à un pays comme les Philippines, où la croissance démographique est tout sauf à zéro. Mais nous donnons carte blanche au Saint Père sur tout ce qu'il affirme concernant la charité et la justice, car il y a toujours une voie par où le meilleur de la nature humaine pénètre les divers milieux et environnements. Il n'est donc pas étonnant que la réponse charitable de saint Vincent à la situation particulière de pauvreté dans la France du XVII^e siècle trouve encore des échos dans notre société actuelle, pour la simple raison que la charité exerce un attrait universel. De fait, il me semble que les observations et les conseils pratiques de Vincent sur la charité trouveraient des parallèles dans ce récent document papal.

Dans *Deus Caritas Est*, il y a des réponses, mais quelles sont les questions ? En particulier dans la seconde partie, nous trouvons des réponses aux nombreuses questions sur l'amour, la charité et la jus-

tice, mais elles ont encore besoin d'interprétation d'après les interrogations qui varient inévitablement selon le contexte culturel et la situation sociale. « Autres temps, autres mœurs », dirons-nous ! À ce propos, il faut tout d'abord décrire la situation actuelle des Philippines, même brièvement, sur les questions de charité et de justice. La situation mérite d'être revue à la lumière des positions respectives de Vincent et de Benoît concernant la relation entre les deux vertus ; partant de là, des actions concrètes pourront être proposées.

Voir la Situation

On peut dire sans risque d'erreur que l'archipel des Philippines se trouve parmi les pays sous-développés caractérisés « par la pauvreté, le taux élevé des naissances, et sous la dépendance économique des pays développés »². La pauvreté n'existe pas seule ; elle est accompagnée de la malnutrition, d'une diminution de l'éducation de base et d'un accès limité aux soins de santé. Ce qui a un impact sur la qualité de la vie. Au mieux, on peut théoriser sur la situation difficile du pays et argumenter *ad infinitum* si oui ou non les faits présentés ici sont vraiment les causes et les effets des faiblesses de la nation ; ce qui est certain, toutefois, c'est qu'ils sont étroitement liés. Ici, je réfère à la mondialisation et à la population.

La mondialisation a ses bons aspects. Le Saint Père lui-même en parle positivement : « ... c'est un aspect provocateur et en même temps encourageant du processus de mondialisation, le temps présent met à notre disposition d'innombrables instruments pour apporter une aide humanitaire à nos frères qui sont dans le besoin, et tout spécialement les systèmes modernes pour la distribution de nourriture et de vêtements, de même que pour la proposition de logements et d'accueil » (N° 30a). Le souci du prochain transcende les confins des communautés nationales et élargit son horizon au monde entier. Alors qu'elle comporte de bons aspects, la mondialisation est pourtant blâmée pour bon nombre de choses. Voici quelques généralisations attribuées à ce phénomène contemporain. En regardant simplement ses promoteurs qui sont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et autres organisations importantes, nous pouvons présumer quelles sont les politiques qui les avantageront à coup sûr : un modèle économique uniforme, des règlements mondiaux homogènes, de nouvelles ressources, de nouveaux marchés, de la main d'œuvre à

² GERALD CHALIAND, www.thirdworldteacher.com/General/ThirdWorld_def.html/

bon marché³. La mondialisation favorise l'agriculture orientée vers l'exportation, ce qui signifie que les modèles traditionnels d'agriculture diversifiée à petite échelle n'ont plus leur place et qu'il faut abandonner des méthodes que le temps a prouvées efficaces, comme les fertilisants faits maison, la rotation des cultures, l'application des pesticides. Afin de produire « des marchandises de luxe exportables — fleurs, plantes en pots, bovidés, crevettes, coton, café, légumes exotiques — pour les exporter vers les pays déjà suralimentés », les paysans doivent vendre leurs propres terres et devenir dépendants⁴.

Il est facile d'accuser un facteur extérieur comme la mondialisation. Il y a cependant un autre problème que l'Église, contrairement à la légendaire tête de l'autruche, ne peut cacher. Dans son rapport de 1994 à la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD), la Commission philippine sur la population soulignait l'inquiétude permanente du gouvernement concernant « la santé génésique, le statut des femmes et les relations entre les populations, les ressources, l'environnement et le développement »⁵. L'inquiétude à propos de la population est compréhensible dans le contexte de sa croissance autour de 81 millions au tournant du siècle et pouvant atteindre 113 millions vers 2020⁶.

L'accroissement de la population dans un pays où la productivité économique est pauvre annonce une baisse de la qualité de la vie. En 1995, le PNB par tête aux Philippines était de 1 050\$ (aux États-Unis il était de 38 000\$ et en Italie de 22 000\$)⁷. À noter que dans ce pays, moins la femme est scolarisée plus elle a d'enfants, et plus la famille est pauvre plus elle a d'enfants sans compter qu'elle doit même soutenir la famille élargie. Qui est responsable ? À cet égard, l'observation d'un prêtre jésuite est très révélatrice : « Depuis plus de 30 ans, la hiérarchie de l'Église s'est opposée aux efforts de l'État pour instaurer une politique vigoureuse de planification familiale, mais durant toutes ces années, elle n'a pu formuler son propre programme qui répondrait adéquatement aux besoins »⁸. Ce même bon Père admet que la surpopulation puisse être une question nationale aux Philippines, mais que cette question n'est pas nécessairement liée à la pauvreté

³ JERRY MANDER - DEBI BAKER - DAVID KORTEN, « Does Globalization Help the Poor ? », in *IFG Bulletin, International Forum on Globalization*, 2001, 1(3).

⁴ *Ibid.*

⁵ PHILIPPINE COMMISSION ON POPULATION, *The Philippines: Country Report on Population*, Manila.

⁶ PHILIPPINES NATIONAL STATISTICS OFFICE, *1990 Census of Population and Housing. Report No. 3*.

⁷ INDEX OF WORLD COUNTRIES, www.Scarufi.com/politics/gnp.htm

⁸ FR. JOHN J. CARROLL, S.J., « A Window of Opportunity. An Unmet Need », in *Intersect*, 19(2): 4-9, p. 8.

dans d'autres pays qui auraient besoin d'un plus haut taux démographique pour maintenir leur population⁹.

La mondialisation et la surpopulation affectent la justice sociale d'une manière négative. La mondialisation confirme le cliché que les riches deviennent toujours plus riches et que les pauvres ont plus d'enfants ! Dans un monde compétitif, ceux qui possèdent auront davantage puisqu'ils ont déjà les ressources et qu'ils peuvent trouver des stratégies pour neutraliser les concurrents pauvres. Bien plus, ce sont les pays riches qui font les lois, donnant une nouvelle tournure à la règle d'or (« qui possède l'or tient le pouvoir »). Dans un monde surpeuplé, plus de gens tentent de s'approprier les précieuses ressources et les puissants peuvent saisir les plus gros morceaux du gâteau. L'inégalité sociale est une réalité flagrante lorsqu'on voit que 90% des ressources sont contrôlées par 10% de la population. Dans cette pyramide, les 10% du sommet ne permettent qu'à un faible pourcentage des ressources de parvenir aux 90%.

Juger de la situation avec Vincent et Benoît

De nos jours, le mot justice est problématique dans les milieux théologiques. On dit souvent que notre époque est celle de l'équité, puisque les gens peuvent partout revendiquer leurs droits et réclamer la justice. Mais l'amour est aussi un mandat qui ne peut être ignoré devant l'animosité qui provient de la confrontation. La justice sans l'amour se dessèche, déclare le document papal, et nous pouvons même ajouter qu'elle devient impitoyable. C'est un point que doivent considérer nos agents de justice sociale. La charité chrétienne n'est pas seulement un commandement (N° 18) ou une loi mais, par elle, nous rencontrons Dieu dont l'amour ne peut laisser personne indifférent, lui qui aime même les plus détestables. Je suis heureux que le Saint Père nous rappelle cette réalité fondamentale de l'amour de Dieu et de son application pratique par la charité. Il rejoint d'autres analystes sociaux concernant l'injustice sociale qui engendre les inégalités, mais il rappelle aux Églises locales le rôle qu'elles doivent jouer pour régler ces situations.

Le Pape, dans sa lettre, souligne que la conversion est un facteur important dans un équilibre heureux entre la justice et la charité. Afin que la charité soit efficace et conduite à un changement pour les personnes qui reçoivent, celles qui aident doivent également se transformer. L'encyclique parle d'une nécessaire *kénose* dans la pratique de la charité : « Cette juste manière de servir rend humble celui qui agit. Il n'assume pas une position de supériorité face à l'autre, même si la situation de ce dernier peut à ce moment-là être misérable. Le

⁹ *Ibid.*

Christ a pris la dernière place dans le monde — la croix — et, précisément par cette humilité radicale, il nous a rachetés et il nous aide constamment » (N° 35). C'est une mise en garde contre ceux qui, d'une certaine façon, pourraient accompagner leur travail charitable d'un véritable effort pour amener à leur foi ou à leur idéologie les personnes aidées. Ceci pourrait également prendre la forme d'une aide condescendante de la part de bienfaiteurs arrogants qui auraient des arrière-pensées. Les pauvres sont vulnérables au prosélytisme parce que leurs besoins extrêmes peuvent les conduire à accepter n'importe quoi. À ce sujet, l'encyclique est sans équivoque : « ... la charité ne doit pas être un moyen au service de ce qu'on appelle aujourd'hui le prosélytisme. L'amour est gratuit. Il n'est pas utilisé pour parvenir à d'autres fins... Celui qui pratique la charité au nom de l'Église ne cherchera jamais à imposer aux autres la foi de l'Église. Il sait que l'amour, dans sa pureté et dans sa gratuité, est le meilleur témoignage du Dieu auquel nous croyons et qui nous pousse à aimer » (N° 31c). Un exemple de cette vulnérabilité, c'est la conversion au catholicisme d'un grand nombre de réfugiés chinois de la Chine de Mao à Hongkong dans les années 1940 et 1950. On les appelait les « catholiques du riz » parce que cet aliment de base distribué par Caritas, un organisme d'aide catholique, les aurait attirés à la foi. Lorsque le besoin de riz a été comblé (parce que tout simplement Hongkong a prospéré) la conversion des masses a cessé également.

Une autre déclaration me frappe dans la seconde partie de l'encyclique et rejoint celle de Vincent à propos des excuses pour le pain que nous donnons : « Celui qui peut aider, reconnaît que c'est justement de cette manière qu'il est aidé lui aussi. Le fait de pouvoir aider n'est ni son mérite ni un titre d'orgueil » (N° 35). Vincent et Benoît réfèrent-ils aux pensées parfois vaines ou hautaines que pourraient entretenir ceux qui donnent ? Et si effectivement ces derniers utilisaient les bénéficiaires pour leur propre vanité, ne devraient-ils pas s'en excuser auprès des « victimes » ? L'excuse serait acceptable si elle servait à donner aux bénéficiaires l'occasion de se regarder eux-mêmes en acceptant les modestes dons qui leur sont faits. En anticipant une probable incompréhension, Vincent ferait de la bienfaisance envers le prochain une règle d'or : « Quel est son premier acte ?... De bien faire à un chacun comme nous voudrions raisonnablement qu'il nous soit fait, c'est en cela que consiste le précis de la charité. Est-il vrai que je fais à mon prochain ce que je souhaite de lui ? Ah ! c'est un grand examen à faire... »¹⁰. Dans ce passage, Vincent souligne indirectement l'empathie comme attitude ou manière d'atténuer la disproportion de la charité envers les autres.

¹⁰ PIERRE COSTE, XII, 254.

« L'Église aussi, en tant que communauté, doit pratiquer l'amour. En conséquence, l'amour aussi a besoin d'organisation comme pré-supposé pour un service communautaire ordonné » (N° 20). Ceci nous ramène à l'appel passionné de Vincent pour que l'aide à une famille dans le besoin soit mieux planifiée et organisée à l'avenir, afin qu'elle puisse inclure la réhabilitation. La charité est gratuite et spontanée, mais elle a besoin de structure et d'organisation si elle doit perdurer dans la vie des gens. Dans la situation philippine, il y a certainement beaucoup d'amour, mais à moins que cela ne se traduise par une planification éclairée et rationnelle, ce ne sera pas efficace. La réduction de la pauvreté dans ce pays nécessite une planification éclairée qui réponde aux vrais besoins de la population. Le Second Concile plénier des Philippines (PCP-II) recommande que les pauvres aient les pleins pouvoirs pour créer leur propre histoire dans la chaleureuse tendresse de la charité et dans un système et un environnement qui y conduisent¹¹. C'est aussi une façon de remédier à l'attitude fataliste proverbiale des Philippins qui empêche le développement.

La mondialisation est maintenant établie avec les autres rejets post-coloniaux que sont la dépendance économique, le fossé grandissant entre les classes et la surpopulation. L'époque de Vincent a connu elle aussi la dépendance et l'aliénation des pauvres devenant toujours plus pauvres. L'œuvre de Vincent a été d'apporter un secours « d'urgence » aux affamés et aux sans-abri dans un effort concerté et organisé avec la collaboration des riches et des bien-nantis. Il ne s'est pas arrêté aux objections de ceux qui sourcillaient à la perspective de multiplier la mendicité ou de solliciter les riches. Il n'a pas eu peur, non plus, des craintes des religieux traditionalistes qui ne pouvaient imaginer la vie religieuse hors d'un cloître. Qu'importe la philosophie ou l'idéologie, devait-il se dire, car la « charité du Christ nous presse », et qui sommes-nous pour agir autrement ! Bien sûr, Vincent s'est mondialisé, lui aussi, en envoyant des prêtres et des sœurs missionnaires hors de la France, avec la charité pour seule « arme ».

Le Pape, en écrivant sa première encyclique sur la charité, envoie le message que la seule norme sur laquelle les fidèles doivent s'appuyer, c'est la charité. En conséquence, on réalisera que même si la loi naturelle est traditionnellement normative dans l'Église, elle ne sera plus la seule désormais. Tout comme la justice, l'obéissance à la loi naturelle sans la charité est semblable à une cymbale retentissante, à une norme desséchée. On remarquera que le Pape dans son encyclique mentionne une seule fois, et en passant, la loi naturelle, et du même jet, il rappelle aux fidèles le rôle de la raison (N° 28a). Ne

¹¹ SECOND CONCILE PLÉNIER DES PHILIPPINES, *Actes et Décrets*, Conférence des évêques des Philippines, Manille, 1992.

serait-ce pas un point tournant dans notre approche morale, en particulier par rapport à la reproduction humaine qui, à cause d'une vision dépassée de la nature (comme si elle était demeurée statique), nous n'arrivions pas à renverser notre difficile situation démographique. En consolidant la position traditionnelle de l'Église sur les questions de contrôle des naissances, nous avons été trop dépendants de la théorie de la loi naturelle. L'accent mis sur l'amour dans l'encyclique semble nous donner le signal d'une autre direction. Ce changement serait opportun dans l'esprit d'un grand nombre de Philippins catholiques qui ont déjà pris leur distance par rapport à cette loi; plusieurs ont d'ailleurs adopté la valeur de l'amour effectif traduit dans une qualité de vie et ils ont abaissé le nombre d'enfants dans leurs familles.

Poser des actions concrètes

La façon d'agir que devrait adopter l'Église en conformité avec l'encyclique a été présentée dans un quotidien à très grand tirage par un journaliste réputé. Sa perception est que l'Église des Philippines a « une tendance interventionniste » et, s'adressant aux évêques activistes, il a déclaré que l'encyclique « n'encourage aucunement l'activisme politique ». Le journaliste s'est ensuite adressé aux élus du gouvernement, à ceux qui souhaitent que le clergé se confine à la sacristie, leur rappelant que le Pape, dans sa lettre, « n'encourage nullement les régimes séculiers qui se sont enlisés dans des crises engendrées par des gestes politiques que dénoncent les groupes d'action sociale... »¹². Les Asiatiques en général, et les Philippines en particulier, n'ont aucun problème à accueillir des directives papales qui font la promotion de l'harmonie, considérée une vertu dans cette partie du monde. C'est un point important pour la population de l'Église des Philippines qui se soucie, nous croyons, de la transformation de la société. Cette transformation inclurait, entre autres, la réduction de la pauvreté, l'humanisation de la mondialisation et la gestion rationnelle des problèmes de population.

Les efforts de l'État pour réduire la dimension de la famille ont ralenti à cause des objections très fortes de l'Église; cependant, comme le faisait remarquer le Père Carroll, l'Église n'offrait aucune alternative. Cette fois, l'Église devrait permettre au gouvernement de faire son devoir politique, c'est-à-dire de gérer les problèmes de population sans intervention indésirable, aussi longtemps qu'il n'emploie pas de méthodes intrinsèquement mauvaises comme l'avortement. Cela est vrai également en ce qui concerne la justice, car l'Église « ne

¹² AMANDO DORONILA, « Roles of State and Church », in *Philippine Daily Enquirer*, 10 février 2006.

peut ni ne doit se mettre à la place de l'État... Elle doit s'insérer en elle par la voie de l'argumentation rationnelle. La société juste ne peut être l'œuvre de l'Église, mais elle doit être réalisée par le politique » (N° 28). Je dois dire que le document papal, en alliant justice et charité et en mettant l'accent sur cette dernière, préfère actuellement des manières moins contestataires d'exercer la justice ; cette manière de faire, que je qualifie de très orientale, s'accorde bien avec la préférence de la population pour des relations harmonieuses.

L'encyclique ne touche pas à la question explosive de la démographie, mais il n'y a aucun doute dans nos esprits que le pape est pro-vie et qu'il épouserait cette cause. Ayant vécu toute sa vie en Europe, pour ainsi dire, où le taux de croissance démographique est à zéro, il ne peut sentir toute la gravité de « l'explosion démographique » qui menace les Philippines. Mais on peut déceler dans sa lettre un changement significatif des principes directeurs. Fondamentalement, il n'invoque pas cette « loi » dans plusieurs questions morales discutées dans l'encyclique. Par ailleurs, le document papal insiste fortement sur la base scripturaire de l'amour et de la justice. J'aimerais personnellement entendre les évêques asiatiques sur la question démographique, non pas en fonction d'une loi naturelle « desséchée », mais sur la « loi » dynamique de l'amour. La loi naturelle n'a aucun sentiment et par conséquent ne conduit pas à l'empathie. La loi de l'amour fait de l'empathie un élément inséparable. C'est seulement en regardant le pauvre avec empathie que nous pourrions comprendre davantage son besoin de contrôler la dimension de sa famille, afin que ses membres puissent profiter d'une qualité de vie sans se sentir coupable.

En plus du problème de population, d'autres questions se posent par rapport à la mondialisation ; elles méritent notre attention et notre action. Le document s'adresse à ceux qui « accomplissent concrètement le travail de la charité dans l'Église » et qui « ne doivent pas s'inspirer des idéologies de l'amélioration du monde, mais se laisser guider par la foi qui, dans l'amour, devient agissante » (N° 33). Donc, dans les domaines de la « justice du commerce » et de la « justice pour la dette », l'Église peut à la fois être prophétique et attentive à l'exhortation papale en se laissant guider par la foi qui agit dans l'amour. L'Église peut vivre sa propre *kénose* en suppliant les pays riches de cesser leurs subsides massifs à leurs propres exportateurs « afin que les pays pauvres puissent nourrir leur population et protéger leurs propres fermiers et leurs cultures de base ». L'Église, au lieu de demander la justice, peut en appeler à la générosité des pays riches et à leurs institutions « pour agir immédiatement et annuler la dette des pays pauvres ». Si les dettes ne peuvent d'aucune façon être annulées pour des raisons politiques ou autres, du moins « on pourrait donner davantage aux pays pauvres, au lieu que le fardeau

de la dette ne s'accroisse et qu'ils n'aient à emprunter continuellement »¹³.

Il y aura toujours des organisations non-gouvernementales (ONG) qui, au nom du droit et de la justice, prendront fait et cause pour les pays reconnus « victimes ». Cependant, il est plus approprié pour l'Église de persuader, car c'est le chemin de la charité. Qui sait si ce moyen non-interventionniste ne sera pas plus efficace à long terme ? Ainsi parle le pape : « L'ouverture intérieure à la dimension catholique de l'Église ne pourra pas ne pas disposer le collaborateur à vivre en harmonie avec les autres Organisations pour répondre aux différentes formes de besoin ; cela devra cependant se réaliser dans le respect du profil spécifique du service demandé par le Christ à ses disciples. Dans son hymne à la charité (cf. *1 Co 13*), saint Paul nous enseigne que la charité est toujours plus qu'une simple activité : "J'aurai beau distribuer toute ma fortune aux affamés, j'aurai beau me faire brûler vif, s'il me manque l'amour, cela ne sert à rien" (v. 3). Cette hymne doit être la *Magna Charta* de l'ensemble du service ecclésial. En elle sont résumées toutes les réflexions qu'au long de cette Encyclique j'ai développées sur l'amour » (N° 34).

L'Église de ce pays a été accusée d'obstruction au développement à cause de sa politique nataliste et de son inaptitude à éduquer moralement les diplômés des écoles supérieures qui dirigeront plus tard le pays. Je crois que toute cette accusation est injuste mais, en un certain sens, elle contient des éléments de vérité. L'Église, elle aussi, partage la responsabilité des ravages causés dans le passé par le colonialisme, car elle faisait partie de l'institution. Ne serait-il pas opportun maintenant que l'Église fasse son propre *mea culpa* comme l'ont fait les derniers papes en demandant pardon pour les erreurs commises non seulement par « ses enfants », mais aussi par ses institutions ? La crédibilité qui en découlerait contribuerait grandement à ce que la charité adoucisse l'aridité de la justice. Ce serait une autre expression de la *kénose*.

L'éducation est un outil précieux de l'Église des Philippines étant donné que plusieurs des meilleures écoles sont catholiques et que la plupart des enfants de l'élite ou de la « classe dirigeante » les fréquentent. En plus de transmettre des valeurs, l'éducation doit toujours voir à former et à inculquer des principes visant à gérer avec responsabilité et équité les précieuses ressources. L'Église sera naturellement sollicitée pour ses œuvres de charité à la fois traditionnelles et innovatrices. Ici, l'Église ne s'est presque pas engagée sur les questions de célibat ou d'inculturation liturgique ; elle s'est plutôt laissée entraîner dans des affaires non-ecclésiastiques telles que les mines et la démission du président. L'Église hiérarchique ne devrait-elle pas

¹³ CHALIAND.

laisser ces sujets à la laïcité formée qui a la compétence technique nécessaire pour de telles questions sociales ? L'encyclique met en relief la relation qui doit exister entre l'Église et l'État ; comme le fait remarquer M. Doronila dans son article, aucun secteur particulier de la société n'a de droit ou de monopole sur la justice¹⁴. Ces sujets relèvent de l'éducation. Il reste encore une longue route à parcourir pour humaniser et rendre professionnel notre système d'éducation, sinon nos écoles deviendront des manufactures de travailleurs pour les entreprises multinationales d'ici et d'ailleurs, et elles ne pourront former une élite locale. La vision du pape pour un effort de développement mieux planifié et organisé ne fait malheureusement que passer devant les politiailleries de politiciens dont les intentions semblent très éloignées des leçons inspirées de l'amour et de la justice de *Deus Caritas Est*. Le Saint Père vient d'ajouter son encyclique au rang des secrets les mieux gardés de l'Église. Apprendrons-nous un jour ?

(Traduction : Mme. RAYMOND DUBOIS)

¹⁴ DORONILA.

La charité, exercice de l'amour de la part de l'Eglise en tant que « communauté d'amour »

par José-Vicente Martínez Muedra, C.M.

Visiteur de Barcelone

1. Introduction : la configuration trinitaire de la Congrégation

L'être humain est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu parce qu'il a tendance à constituer une communauté ; pour ce motif Dieu les créa homme et femme (cf. Gen 1, 27) et cette image et ressemblance de Dieu est une allusion au Dieu trinitaire qui est la communion transparente et inséparable, fondée sur l'amour, des trois personnes divines. Les thèses de Bruno Forte et de Leonardo Boff ont subi une certaine influence héritée de Saint Vincent de Paul : celui-ci définissait Dieu comme une Famille d'Amour, alors qu'ils parlent, eux, d'une Communauté d'Amour douée de vitalité et de dynamisme.

Nous retrouvons dans nos Communautés Vincentiennes cette vitalité et ce dynamisme *“dans le fait qu'elles se renouvellent, principalement en ce qui concerne les éléments les plus importants de notre façon de vivre et de travailler”* et surtout en *“ce qu'elles marchent en communauté à la suite du Christ Évangéliste des pauvres, (ce) qui crée en nous des liens particulier d'amour et d'affection ; par suite nous associerons le respect mutuel à une sincère bienveillance ‘à la façon d'amis très chers’”* (CC 25,1).

Pannenberg parle d'un Dieu Un et 'auto-différencié'. Dieu n'est pas une identité. La révélation de Dieu en Jésus comporte trois aspects :

- L'expérience de Jésus qui se sent uni au Père et poussé par l'Esprit. Enraciné et vivant en permanence sous le regard du Père, Jésus jouit d'une intimité avec le Père qui lui est conférée par l'Esprit.
- La Vie de la Communauté Chrétienne initiale, qui se constitue comme continuatrice de la religiosité de Jésus. C'est dans cette perspective qu'il convient de lire l'article 20 de nos Constitutions qui dit : *“Comme l'Eglise et dans l'Eglise, la Congrégation trouve dans la Trinité le principe suprême de son action et de sa vie.*

1. *En effet, assemblés en Communauté pour proclamer l'Amour du Père envers les hommes, nous l'exprimons dans notre vie.*
 2. *Nous suivons le Christ appelant ses Apôtres et ses disciples et menant avec eux la vie fraternelle en vue de l'évangélisation des pauvres.*
 3. *Sous l'inspiration du Saint Esprit, nous réalisons entre nous l'unité dans l'accomplissement de la mission, afin de présenter un témoignage crédible du Christ Sauveur".*
- Témoins et messagers de l'amour de Dieu, nous devons témoigner une particulière dévotion et réserver un culte spécial aux mystères de la Trinité et de l'Incarnation (cf. CC. 48).

Le fondement biblique de l'ensemble de cette doctrine, nous le trouvons dans l'évangile de Saint Marc qui place sur les lèvres de Jésus la façon dont doit se comporter la Communauté Chrétienne : cf. Mc 3, 20-21.31-35. Nous y remarquons comment Saint Marc joue avec le mot frère ; la première partie se réfère à toute la parentèle des consanguins de Jésus (cf. Mc 3, 20-21, comparer avec Gen 13, 8 ; Gen 14, 14-16) ; dans la seconde partie il s'agit des membres d'une même tribu qui utilisaient entre eux le nom de "Frère" (cf. Mc 3, 31-35, à comparer avec Nm 8, 26 ; 16, 10 ; 36, 2). Dans ce sens, la Communauté Chrétienne est une Communauté de Frères, une fraternité, de gens qui s'aiment, suivent et écoutent les enseignements de leur maître, qui est le Christ faisant la volonté du Père.

2. La charité en tant que manifestation de l'amour trinitaire (19)

Le Pape précise à quoi doit ressembler le modèle d'amour de cette Communauté d'amis qui s'aiment d'un amour semblable à celui dont le Christ nous a aimés (cf. Jn 13, 34 ss.), en donnant sa vie pour nous par amour (cf. Jn 15, 13), tout occupé au rachat et au service des autres (cf. Jn 13, 13-17 ; Mc 10, 44-45), c'est le degré le plus élevé de l'amour (Αγάπη) que Dieu a manifesté à l'humanité (cf. Jn 3, 16) en se faisant proche, solidaire et Bon Samaritain du pauvre (cf. Lc 10, 29-37). Précisément dans cette parabole, la raison pour laquelle le prêtre et le lévite passent à côté, ne tient pas à un manque de générosité, mais au respect scrupuleux de la loi qui interdisait de toucher à un cadavre (cf. Num. 5, 2 ; 19, 2-13). La force de cette parabole consiste en ce que un samaritain — qui n'accomplit pas la Loi — se trouve être celui qui accomplit le mieux l'esprit de la Loi, en donnant priorité à l'amour sur tout autre intérêt personnel. C'est dans cette ligne que le n° 18 des Constitutions recommande aux Provinces de savoir prendre des initiatives pour imiter le Christ, "le Bon Samaritain", venu au secours des nécessités des pauvres.

Le Pape nous appelle à nous laisser contaminer par cet amour du Christ de la manière dont on est contaminé par la grippe, dans la ligne de ce que nous dit Saint Vincent : *“Il est certain que j'ai été envoyé, non seulement pour aimer Dieu, mais pour le faire aimer. Il ne me suffit pas d'aimer Dieu si mon prochain ne l'aime pas. Je dois aimer mon prochain, comme image de Dieu et objet de son amour, et faire en sorte [...] que, avec une charité mutuelle, ils s'aiment eux aussi entre eux pour l'amour de Dieu, qui les a aimés au point de livrer pour eux à la mort son Fils unique”* (ES XI, 553).

Le travail missionnaire de l'Évangélisation qui nous fait appeler les gens à la Conversion en les faisant participer aux Sacrements et le signe visible qui donne crédibilité à cette Bonne Nouvelle, c'est la promotion humaine, c'est cet amour trinitaire. *“C'est pourquoi, l'amour est le service que fournit l'Eglise en se préoccupant constamment des souffrances et des besoins des hommes, fussent-ils matériels”* (DCE 19) ; nos Constitutions reprennent la même idée de cette manière : *“La charité du Christ [Αγάπη], rempli de compassion pour les foules est la source de toute notre activité apostolique ; elle nous incite, selon les termes de Saint Vincent, ‘à rendre effectif l'Évangile’. Dans les diverses conjonctures de temps et de lieux, notre évangélisation, en paroles et en actes, doit donc viser à ce que, par la conversion et la célébration des sacrements, tous adhèrent ‘au Règne, c'est-à-dire au monde nouveau, au nouvel état de choses, à la nouvelle manière d'être et de vivre, de vivre ensemble, que l'Évangile inaugure’* [EN 23]” (CC 11).

3. La Charité comme tâche de l'Eglise (20-25)

Le Pape commence par nous expliquer comment est construite la Communauté Chrétienne, et le rôle des piliers sur lesquels elle est édifiée. Les premiers Chrétiens découvrirent que Jésus, en plus, avec l'Esprit Saint qui les fit reconnaître le jour de Pentecôte, les envoyait communiquer leur message de salut à tous les hommes et toutes les femmes du monde.

Pour pouvoir être fidèles à cette double tâche (*vivre unis et être évangélistes*) ils découvrirent qu'ils avaient besoin de quatre outils fondamentaux pour la construction d'une véritable Communauté Chrétienne : la Catéchèse (*premiers témoignages sur la vie de Jésus*), la Prière Communautaire (*Communion intense et profonde avec Dieu*) ; le Partage des Biens (*Communion authentique avec les frères les plus nécessiteux*) et l'Eucharistie (*résumé et alimentation de tout ce que signifie ‘se mettre à la suite de Jésus’*).

La Catéchèse : La première génération de Chrétiens jouirent de témoignages de première main (*Lc 1, 1-4*) sur la vie, les actes, les miracles, les prodiges accomplis par Jésus de Nazareth ; certains d'entre eux entreprirent de rédiger leur témoignage (les évangiles), ou

se livrèrent à une série de considérations sur l'événement transcendantal de la Résurrection du Christ (*Lettres*) avec cette découverte fameuse du tombeau vide.

La Catéchèse a eu et continue à avoir son importance dans l'Eglise pour la formation permanente de ses membres. De la même façon qu'un électricien, un médecin, un mécanicien cherchent à se tenir au courant, le Chrétien a l'obligation très douce de s'entretenir dans la Foi, de manière à pouvoir vivre en chrétien authentique et non seulement de façade.

La prière en commun : Toute la Communauté se remet entre les mains de Dieu, lui offrant ses désirs, ses rêves, ses joies, intercédant pour les nécessités de la Communauté Chrétienne, et pour les nécessités du monde.

Le Partage des Biens, en faveur des nécessités de l'Eglise et des pauvres. Ce qui permet à la Communauté Chrétienne de vivre dans une certaine austérité, de savoir utiliser les biens avec audace.

Un chrétien qui ne va pas à la Messe mais se solidarise avec les pauvres confesse effectivement Dieu par ses œuvres, mais il lui manque la dimension spirituelle pour confesser Dieu avec ses lèvres ; un chrétien qui va à la Messe mais ne se solidarise pas avec les pauvres, est un chrétien de pacotille. L'Eglise qui a reçu de Jésus les pauvres en héritage, a la très douce obligation d'évangéliser les pauvres et de les assister en tous leurs besoins. Toute Eglise qui se classerait comme "chrétienne", tout en affirmant que le soin des pauvres est l'affaire du gouvernement, ne peut pas être une Eglise vraiment chrétienne, du fait que ceux qui s'en réclament, dans l'admiration des beaux discours des prédicateurs, n'ont pas le temps d'imiter le Christ dans son souci des pauvres ; elle s'est transformée en "groupe bourgeois".

L'Eucharistie : les gens ont tendance à se regrouper entre personnes qui ont les mêmes goûts, les mêmes inquiétudes, et à faire la fête ensemble. Toute fête comporte deux éléments dont il faut tenir compte : le souvenir d'un fait historique du passé et la projection ou l'utilisation de ce fait dirigé vers le futur. En Espagne nous avons les fêtes de fin d'année, et ce jour-là on retrouve ces deux réalités de façon palpable : Nous nous souvenons encore d'une année passée (12 récoltes) et nous sommes entrés dans une autre année qui promet d'être meilleure que la précédente (brindis y beber el cava). Ces deux réalités sont célébrées par le repas rituel de minuit.

Tous ces éléments se retrouvent reflétés dans la célébration de l'Eucharistie ou de la Messe : Nous y célébrons notre identité de Peuple de Dieu sauvé par le Christ ; non seulement nous rappelons ce qui s'est passé au cours du premier Vendredi Saint de l'histoire ; mais nous célébrons simultanément le fait qu'un jour nous serons avec

Lui au ciel, et ces deux réalités sont sous-entendues dans notre célébration.

Quand je célèbre cette identité, je prends conscience d'avoir des frères qui n'ont pas la même chance que moi et que du fait que moi, par charité, je dois me solidariser avec eux ; et que je suis envoyé pour les aider (cf. DCE 22).

La Communauté Chrétienne est convoquée par Dieu pour écouter sa Parole, elle se réunit devant l'autel pour participer à un repas de fraternité, Elle sait que c'est le même Jésus qui se donne à nous comme aliment, et qu'elle est envoyée par Jésus pour annoncer la Bonne Nouvelle.

Au moment de s'organiser face à l'Évangélisation, l'Église distribua les ministères : les uns s'adonnèrent au ministère de la Parole, les autres, au ministère de la Charité comme tâche principale, les Apôtres restant les principaux animateurs de l'Évangélisation, tandis que la mission des diacres (cf. Hch 6, 1-6) est réglée par le principe de coresponsabilité, ce qui fait d'eux les collaborateurs de cette tâche.

Saint Vincent prépara le laïcat pour les Missions Populaires et pour les Missions Ad Gentes, avec la charge de créer et de mettre en route les "Charités" en chaque Mission, afin que l'on puisse se préoccuper des besoins des pauvres. En plus, il exhortait les Missionnaires à ne pas se désintéresser de prendre leur part dans ce soin matériel des pauvres, et de veiller à ce que les simples Chrétiens s'en chargent eux aussi (cf. ES XI, 393).

"Arrivés à ce point, nous retenons de nos réflexions deux données essentielles :

- A) *La nature intime de l'Église s'exprime par une triple tâche : l'annonce de la Parole de Dieu (κερυγμα - μαρτυρια), la célébration des Sacrements (Liturgie) et le service de la charité (διακονια) comme signe donnant crédibilité à l'annonce destinée à devenir un Évangile effectif. Ce sont des tâches qui s'impliquent mutuellement et ne peuvent être séparées l'une de l'autre. Pour l'Église, la charité n'est pas une espèce d'activité d'assistance sociale qui pourrait aussi bien être laissée aux autres : en fait, elle appartient à sa nature et est la manifestation indispensable de son essence propre.*
- B) *L'Église est la famille de Dieu dans le monde. Dans cette famille, il ne doit y avoir personne qui souffre par manque du nécessaire. Mais, en même temps, la charité-agapè débordé les frontières de l'Église ; la parabole du Bon Samaritain reste le critère du comportement et montre l'universalité de l'amour qui est dirigé vers les nécessiteux rencontrés 'par hasard' (cf. Lc 10, 31), quels qu'ils soient. Cependant, restant sauve l'universalité de l'amour, il demeure toutefois*

l'exigence spécifiquement ecclésiale pour que, précisément dans l'Eglise elle-même comme famille, aucun de ses membres ne souffre parce qu'il se trouve dans la nécessité. Dans ce sens, les paroles de la Lettre aux Galates conservent toute leur valeur : 'Tant que nous disposons de temps, travaillons pour le bien de tous, surtout celui de nos proches dans la foi' (Ga 6, 10)" (DCE 25).

4. Justice et Charité (26-29)

Le Pape Benoît XVI fait partir sa description des débuts du XIX^e siècle qui centralisa ses efforts dans la recherche d'un ordre social nouveau qui serait capable d'éradiquer la pauvreté. Ce fut à cette époque que le Marxisme réduisit la charité à sa plus simple expression : l'aumône. Actuellement on a inventé en Occident de nouvelles formules telle la création de l'Etat du Bien-être qui applique des politiques de réinsertion des marginaux dans la société, en faisant usage des deux principes propres à la politique (Solidarité et subsidiarité). Mais l'Etat du Bien-Être, n'ayant pas poursuivi ses efforts, entra en crise et devint paternaliste. Un des résultats de l'Etat Paternaliste, dans certains pays, fut que l'Etat décida de se charger d'éduquer les enfants aux valeurs, s'appropriant de la sorte la paternité et de la maternité responsables des parents de l'enfant.

Une autre alternative au système d'éradication de la pauvreté fut la décision de passer d'une justice distributive inverse à une justice équitable. C'est dans cette direction qu'allait la dimension sociale du jubilé de l'an 2000. Les pays industrialisés sont devenus les pires administrateurs de l'argent des pauvres et les 0,7% du budget de l'Administration Publique destiné aux pays en voie de développement se réduit en fin de compte à leur restituer une partie de l'argent qu'on leur a dérobé.

Grâce à l'Évangélisation nous contribuons à la construction d'un monde de justice équitable : *"Évangéliser signifie pour l'Eglise porter la Bonne Nouvelle à tous les milieux de l'humanité et, sous l'influence de cette Bonne Nouvelle, transformer de l'intérieur, rénover cette humanité : 'Voici que je fais toutes choses nouvelles'. Mais la vérité, c'est que il ne peut y avoir d'humanité nouvelle, tant que ne naissent pas des hommes nouveaux, grâce à la nouveauté du baptême et de la vie selon l'Évangile. La finalité de l'Évangélisation c'est, par voie de conséquence, ce changement intérieur et, s'il fallait résumer la chose en un mot, il serait mieux de dire que l'Eglise évangélise lorsque, par la seule force divine du Message qu'elle proclame, elle essaie de convertir à la fois la conscience personnelle et la conscience collective des hommes, avec, en plus, l'activité à laquelle ils s'adonnent, leur vie et leur milieu concrets.*

S'agissant des secteurs de l'humanité en voie de transformation : pour l'Eglise il ne s'agit pas seulement de prêcher l'Évangile dans des

zones géographiques de plus en plus vastes, ou à des populations chaque fois plus nombreuses, mais de toucher et de transformer par la force de l'Évangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et son dessein de salut" (EN 18-19). Un exemple simple, c'est un projet missionnaire d'alimentation. Donner à manger à un enfant Angolais pour qu'il étudie, c'est faciliter pour lui la réalisation du droit universel à l'éducation ; de cette manière, un enfant de l'Angola et un enfant européen pourront trouver du plaisir à aller à l'école et c'est pourquoi cette modification, tant pour l'enfant Angolais que pour l'enfant européen en matière d'études, se répercutera immédiatement sur le développement et la progression du pays.

Aux yeux de Saint Vincent, l'action caritative ne pourra jamais être ni apparaître comme un succédané des réformes structurelles. Au contraire, elle les exige et les réclame à cor et à cri et au nom de Dieu. Et si, d'après la justice des hommes l'action caritativo-sociale est un acte volontaire, d'après la justice de Dieu elle devient obligatoire. C'est pourquoi, dans une lettre du 8 mars 1658 au supérieur de Marseille, il soulignait : *"Que Dieu nous donne la grâce d'attendrir nos cœurs en faveur des misérables et de juger que, en les secourant, nous faisons un acte de justice et non de miséricorde !"* (ES VII, 90).

Officiellement, l'Eglise mit du temps à incorporer dans sa doctrine la "Justice Sociale". Et pour fournir un petit détail : la lecture chrétienne de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 dût attendre que le Pape Jean XXIII la fasse dans son encyclique *"Pacem in Terris"* du 11 avril 1963 (cf. PT 11-34).

Quand Saint Vincent parle de la Justice Sociale, il en appelle à la justice divine, en donnant cet argument de théodicée : C'est Dieu qui nous rend justes et qui veut que nous récupérions la dignité de fils de Dieu qui était nôtre au moment de la Création. Pour ce motif, c'est une action sociale que de faire en sorte que la personne qui avait été exclue récupère la dignité et la liberté des enfants de Dieu : nous-mêmes, nous sommes des intermédiaires de la justice divine quand nous cherchons à étendre le Royaume de Dieu parmi les pauvres (cf. ES I, 203 ; ES IV, 168 ; ES IX, 919). C'est sous cette optique qu'il nous faut relire le point 28 de l'encyclique.

5. Le profil spécifique de l'activité spécifique de l'Eglise (31)

Le Pape Benoît XVI reconnaît toutes les associations tant laïques que religieuses qui, au long des temps, ont suivi le Christ "Bon Samaritain", en accomplissant l'esprit de la Loi, et en secourant le Pauvre en ses besoins matériels et spirituels *"de la même manière que si nous allions éteindre un incendie"*. Voici comment il le manifeste dans les points suivants :

- a) Selon le modèle exposé dans la Parabole du Bon Samaritain, la charité chrétienne est avant tout et simplement la réponse à un besoin immédiat dans une situation déterminée : les affamés doivent être nourris, les nus vêtus, les malades soignés jusqu'à leur guérison ; les prisonniers visités, etc.
- b) L'activité caritative chrétienne doit être indépendante des partis et des idéologies. Ce n'est pas un moyen pour transformer le monde de façon idéologique, et elle n'est pas au service de stratégies mondaines, mais elle est l'actualisation ici et maintenant de l'amour dont l'homme a toujours besoin.
- c) En plus de cela, la charité ne doit pas être transformée en moyen en vue de ce qu'on appelle aujourd'hui prosélytisme. L'amour est gratuit ; il ne se pratique pas en vue d'obtenir des objectifs différents. Mais cela ne signifie pas que l'action caritative doive, pour ainsi dire, laisser de côté Dieu et le Christ. C'est l'homme tout entier qui est en jeu. Fréquemment, la racine la plus profonde de la souffrance est précisément l'absence de Dieu. Quiconque exerce la charité au nom de l'Eglise ne cherche jamais à imposer aux autres la foi de l'Eglise. Il a bien conscience de ce que l'amour, en sa pureté et gratuité, est le meilleur témoignage en faveur du Dieu en qui nous croyons, et qui nous pousse à aimer.

6. Les responsables de l'action caritative de l'Eglise (32-39)

Le Pape retourne sur le thème traité dans les points 20-25 : il rappelle les Quatre piliers de la Communauté Chrétienne qui faisaient tout déboucher sur l'action caritative de l'Eglise : la Prière, je dois la mettre au service des pauvres (cf. ES IX, 374-375.381.1117 ; ES XI, 285) ; l'Eucharistie me pousse à servir (Αγαπη est pour les pauvres), et c'est à cela que me conduit la formation : *“La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre le Christ Evangélisteur des pauvres. Cette fin se réalise lorsque, fidèles à Saint Vincent, Confrères et Communautés [...] aident à la formation des clercs et des laïcs, les amenant à prendre une part plus grande dans l'Evangélisation des pauvres”* (CC 1, 3). Rappelons-nous que, pour Saint Vincent, l'action caritative était déjà unie à l'annonce du Kérygme et que c'est le même Christ qui annonça le Royaume pour les pauvres.

Le Pape décrit le profil chrétien du responsable de la Pastorale Sociale : Une personne de Foi, laquelle foi se projette en ses œuvres (cf. Sant 2, 14-18 ; XI, 393 s.), de Prière (cf. ES XI, 778), douée d'un

esprit d'humilité (cf. RC II, 14 ; CC 7) et qui a soin de se nourrir des sacrements, principalement de l'Eucharistie et du Sacrement de la Réconciliation (cf. CC 45, 1-2).

7. Conclusion (40-42)

Faisant écho à Hebreux 13, 7-8 qui dit : “Souvenez-vous de vos dirigeants, qui vous ont annoncé la Parole de Dieu ; considérez comment leur vie s'est terminée et imitez leur foi. Jésus Christ est le même, hier et aujourd'hui : il le sera pour l'éternité”, le Pape mentionne quelques-uns de ceux qui nous ont précédés dans la Foi, au service des Pauvres et, parmi eux, Saint Vincent de Paul. Il nous suggère de nous remettre entre les mains de “Marie, la Vierge, la Mère ; elle nous enseigne ce qu'est l'amour et d'où il tire son origine, sa force toujours nouvelle. Confions-lui l'Eglise, sa mission au service de l'amour : Sainte Marie, Mère de Dieu, tu as donné au monde la vraie lumière, Jésus, ton Fils, le Fils de Dieu. Tu t'es soumise complètement à l'appel de Dieu et tu t'es ainsi transformée en fontaine de bonté découlant de Lui. Montre-nous Jésus. Guide-nous vers Lui. Enseigne-nous à Le connaître et à L'aimer, pour que nous aussi puissions devenir capables d'un véritable amour et devenir ainsi des fontaines d'eau vive au milieu d'un monde assoiffé” (DCE 42).

BIBLIOGRAPHIE

- DIVERS AUTEURS, *Dictionnaire de la spiritualité vincentienne*, CEME, Salamanca 1995.
- BENOÎT XVI, Lettre Encyclique *Deus Caritas Est* (25 décembre 2005).
- BOFF LEONARDO, *A Santísima Trindade, a melhor Comunidade*, Paulinas, Sao Paulo 1986.
- CONGRÉGATION DE LA MISSION, *Constitutions et Statuts*, traduction anglaise 1989, Rome: La Curie Générale de la Congrégation de la Mission.
- JUAN XXIII, Lettre Encyclique *Pacem in terris* (11 avril 1963).
- PAUL VI, Exhortation Apostolique *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975).
- VINCENT DE PAUL, *Obras completas*, Sígueme, Santander 1972-1986.

(Traduction : CLAUDIO OJEDA PÉREZ, C.M.)

Saint Vincent et Sainte Louise dans l'Encyclique "Deus Caritas Est"

par Giuseppe Guerra, C.M.

Province de Naples

L'amour essence du christianisme

La première encyclique du Pape Benoît XVI est consacrée à l'essence du christianisme : l'amour. Selon Saint Jean (1 Jn 4, 8) c'est même la définition de Dieu : Dieu est charité. Dans les points privilégiés de l'Encyclique, tant dans la fin de la première partie que dans la conclusion générale, est donné un éclairage évident en référence aux saints, qui sont la manifestation de cette réciprocité qui existe entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain : « Ils ont atteint leur capacité d'aimer le prochain, d'une façon toujours neuve, par leur rencontre avec le Seigneur eucharistique et réciproquement cette rencontre a acquis son réalisme et sa profondeur dans leur service des autres » (n. 18).

La référence aux saints n'est pas accidentelle. Le Pape explique clairement que l'enseignement du christianisme sur le principal commandement de l'amour, se concrétise dans le témoignage vécu : « Si... dans ma vie je n'églige complètement l'attention à l'autre, voulant seulement être pieux et accomplir mes "devoirs religieux" alors ma relation avec Dieu se dessèche » (n. 18).

Bien que l'encyclique ne le cite pas explicitement, la pensée nous conduit au chapitre V de la Constitution *Lumen Gentium* de Vatican II sur « l'universelle vocation à la sainteté de l'Eglise » « Il est clair donc que tous les fidèles quelque soit l'état ou le degré d'appel dans lequel ils sont, sont appelés à l'état de perfection de la charité » (n. 40). « Dans les divers genres de vie et les divers offices une même sainteté est cultivée par tous ceux qui sont animés par l'Esprit-Saint » (41).

Nous devons tous être saints. Saint Paul l'avait affirmé tout au début lorsqu'il écrivait aux premiers chrétiens en les appelant « saints », parce que baptisés, ils étaient « consacrés » à Dieu donc saints. Leur indiquant qui ils étaient, l'Apôtre leur indiquait aussi ce qu'ils devaient être. Jésus l'avait dit : « Vous serez mes témoins » (Act 1, 8).

Saints Martyrs et Saints Confesseurs

Il ont été « Saints » puis ont été dénommés ainsi quelques personnalités particulières, hommes et femmes qui se sont distingués par l'héroïsme de leur fidélité et de leur témoignage. L'Église au début a commencé à appeler témoins de la foi les saints qui avaient su rester fidèles jusqu'à l'effusion du sang. « Martyr » est la parole grecque qui signifie témoin, elle fut donc réservée aux personnes qui avaient témoigné de leur foi en Jésus jusqu'à la mort : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis » (Jn 15, 13). Mais bien que ces chrétiens qui donnaient leur vie jour après jour, puissent être considérés comme martyrs sans effusion de sang, ils ont été témoins. Les premiers chrétiens appelaient ces derniers les « confesseurs ». La parole, en latin, correspondait en effet à la parole grecque « martyr », mais elle est devenue l'expression qui désigna ce témoignage spécifique d'une vie donnée jour après jour, jusqu'à la mort, bien qu'elle ne s'achève pas dans l'effusion du sang.

Comme il est dit, l'Église au long des siècles, au moyens de procédures diverses au cours du temps, a offert à la vénération des fidèles quelques figures plus significatives, tout d'abord par la vox populi et les juridictions des évêques locaux, puis au moyen d'une procédure centralisée à Rome, codifiée finalement par la fameuse bulle « *Caelestis Hierusalem* » d'Urbain III en 1634.

Cette procédure sera systématisée par le Cdl Prospère Lambertini (futur Benoît XIV), elle sera beaucoup simplifiée par le Pape Jean-Paul II en 1983 (*Divinis Perfectionis Magister*), il demeure que l'Église, pour certains, prévoit un culte public et qu'elle désigne d'autres comme exemples extraordinaires. Est reconnu que le critère de réputation de sainteté qui entoure ces personnes, est fait à la demande du peuple de Dieu.

Mais la collecte des Témoignages de la Foi et de la Charité est beaucoup plus long, indépendamment de la liste de ceux qui avec la Béatification et la Canonisation arrivent à la vénération officielle et liturgique de l'Église, la vie et la mort de toutes ces personnes constituent un exemple splendide pour nous tous.

« A notre époque — dit Tertio Millennio adveniente au n. 37 — les martyrs, souvent méconnus, sont de retour comme "les témoins anonymes" de la cause de Dieu. Pour cela nous ne devons pas laisser perdre dans l'Église leur témoignage ». Dans son discours au Consistoire extraordinaire de juin 1994, le Pape Jean-Paul II proposa qu'à l'occasion du Jubilé soit élaboré « un martyrologe contemporain », et une commission pour les nouveaux martyrs a été nommée pour préparer ce martyrologe contemporain, et le 19 mai 2000 a été célébrée « la journée de Commémoration œcuménique des nouveaux martyrs ».

Benoît XVI, dans son homélie du 25 avril 2005 à l'occasion de sa visite à la Basilique saint Paul hors les murs, a relevé que : « Le vingtième siècle a été un temps de martyrs ». Le Pape Jean-Paul II l'avait fait ressortir, en demandant à l'Eglise « de mettre à jour son martyrologe » et en canonisant et béatifiant de nombreux martyrs de l'histoire récente. Nous savons que le sang des martyrs est semence de chrétiens, au début du troisième millénaire il est légitime d'attendre les fioretti renouvelés de l'Eglise, spécialement là où elle a beaucoup souffert pour la foi et le témoignage de l'Evangile.

Notre revue internationale *Vincentiana*, en 1999, a consacré un numéro unique aux martyrs de la Famille Vincentienne du XX^{ème} siècle.

Saint Vincent de Paul et Sainte Louise de Marillac

Dans la série des Saints de la Charité de l'Encyclique « *Deus caritas est* », l'agence Fides, organe de la Propaganda Fidei, a publié respectivement le 7/4/2006 et le 12/4/2006 un portrait de saint Vincent de Paul et de Sainte Louise de Marillac avec une description des œuvres qu'ils ont réalisées.

Saint Vincent a été béatifié le 21 août 1729 et canonisé le 16 juin 1737. Le procès de saint Louise de Marillac a débuté deux siècles après sa mort en 1886. Béatifiée le 9 mai 1920 et canonisée le 11 mars 1934. La distance dans le temps s'explique par la réserve qui a toujours caractérisé la communauté des Missionnaires et des Filles de la Charité, qui percevaient dans cette reconnaissance une glorification contraire à l'humilité.

Un acte de l'Assemblée générale de la CM en 1835 explique clairement cet attachement, au cours de la VIII^{ème} session fut formellement rejetée la proposition d'un confrère de Rome de soutenir le procès de béatification du P.Francesco Folchi, mort en odeur de sainteté en 1823 « *Unanimi voce reiecta est propositio, tum quia humilitati instituti nostri minus consentanea videtur, tum quia parvi momenti sunt probationes quibus causa fulciri possit* ». L'unique exception faite au XVIII^{ème} siècle sera celle pour le fondateur Saint Vincent de Paul.

Une nouvelle tendance face à la concession de l'humilité sera faite par le P. Général Verdier dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1931. En 1843 avait été ouvert le Procès de nos martyrs en Chine, Peyrboyre et Clét. Nous devons attendre 1900 pour ouvrir les Procès pour les autres martyrs et confesseurs de la Famille Vincentienne.

Se référant à l'antique position de l'Assemblée générale de 1835, le P. F. Verdier notait : « On se base, pour motiver cette défense, sur l'humilité qui doit être la caractéristique de la petite Compagnie. Avec le temps, les points de vue se modifient aujourd'hui, tout en

regardant l'humilité comme une des vertus les plus nécessaires à notre Congrégation, nous ne croyons pas y manquer en poursuivant, en cour de Rome, les causes de plusieurs des nôtres ».

Pour tous ceux qui connaissent l'histoire de l'Eglise, l'exemplarité de Saint Vincent et de sainte Louise est évidente. Il s'agit de deux personnalités qui ont largement influencé le cours du XVII^{ème} siècle et ont donné une contribution décisive à l'Eglise afin qu'elle puisse répondre adéquatement à la rénovation nécessaire dans les champs de la formation du clergé, de la promotion de la femme, de l'engagement des laïcs et dans l'organisation de la charité. Conscient de cela les Papes ont donné leur claire reconnaissance : le Pape Jean XXIII déclarait sainte Louise patronne de toutes les personnes agissant dans les œuvres sociales (10.02.1960). Léon XIII le 2 mai 1885 proclamait Saint Vincent de Paul Patron des œuvres de charité.

Les visiteurs de la plus grande basilique du monde, entrant à saint Pierre, peuvent voir la statue de deux grands saints de la charité. Parmi les 39 fondateurs de la nef centrale, la statue de saint Vincent de Paul (œuvre de Pietro Bracci) fut disposée après la canonisation au premier plan sur le côté droit de la nef, après celle de sainte Thérèse et avant celle de saint Philippe Neri, la statue de sainte Louise de Marillac (œuvre d'Antoine Berti) fut installée en 1954 entre saint Simon et saint Jude, sur la niche de Saint Pierre Nolasco.

La liste des saints indiqués dans l'Encyclique

Il est clair que le pape Benoît XVI, dans la liste des saints qu'il cite dans la conclusion de son encyclique, a utilisé un critère comme du reste l'avait fait le pape Jean-Paul II dans l'exhortation post-synodale *Vita Consecrata* (25.03.1996) qui citait Saint Vincent de Paul aux numéros 75 et 82.

Concluant « *Deus caritas* » le saint Père affirme que « les saints sont les porteurs de lumière dans l'histoire, parce qu'ils sont des femmes et des hommes de foi, d'espérance et d'amour ». De cette liste est mis en exergue avant tout Marie la mère du Seigneur, comme « miroir de toute sainteté ».

Nous comprenons que le Pape ne puisse tous les citer, mais « n'en cite que quelques uns ». Saint Martin le premier Confesseur, non pas martyr — comme le dit la liturgie — parce que n'étant pas passé sous le coup de l'épée mais qui n'a pas perdu la gloire du martyr (cf. antienne du Magnificat). Dans l'histoire du Moyen-Age il a été fait mémoire du don qu'il fit de la moitié de son manteau à un pauvre, comme l'encyclique le rappelle. Sont ensuite cités les pionniers des mouvements monastiques, Saint Antoine abbé, Saint François d'Assise et les fondateurs de divers Instituts masculins et féminins comme Ignace de Loyola, Jean de Dieu, Camille de Lellis; dans cette

série nous trouvons saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac. Viennent ensuite les saints de la charité du XIX : Joseph Benoît Cottolengo (il est intéressant de remarquer que Cottolengo a mis son œuvre sous la protection de saint Vincent de Paul) et Jean Bosco. Sont cités Luigi Orione, béatifié le 26 octobre 1980 et finalement notre contemporaine Térésa de Calcutta, béatifiée par le Pape Jean-Paul II le 19 octobre 2003. Cette dernière avait déjà été citée dans l'Encyclique au numéro 18, il est évident qu'elle était citée comme une démonstration de la sainteté en tant qu'elle doit être une réalité non seulement du passé, mais d'aujourd'hui.

Dans une encyclique dédiée à la charité comme un aspect central et essentiel du christianisme il était naturel que soient présentés comme illustration concrète de la charité des saints de la charité, Saint Vincent et sainte Louise de Marillac.

Parlant très souvent, presque incessamment aux Filles de la Charité Saint Vincent se centrait sur la définition de Dieu qui est amour, anticipant par les paroles et par les œuvres, « Deus caritas est ».

« Dieu est charité... par conséquent étant des Filles de la Charité vous êtes des Filles de Dieu », conférence du 28 juillet 1648.

« Dire Fille de la Charité c'est comme dire Fille de Dieu », conférence du 18 octobre 1635.

(Traduction : BERNARD MASSARINI, C.M.)

STATISTIQUES ANNUELLES 2005 - CONGRÉGATION DE LA MISSION

M I N I S T È R E S

Nombre de confrères pour chaque ministère ci-dessous. Chaque confrère est compté **une seule fois**, en raison de son ministère principal, au 31 décembre 2005.

M I N I S T È R E S	EVÊQUES	PRÊTRES	DIACRES	FRÈRES	ÉTUDIANTS
1. Missions populaires aux fidèles		105	2	1	5
2. Paroisses ou secteurs missionnaires	13	213	7	7	5
3. Paroisses	3	877	17	22	6
4. Sanctuaires de pèlerinages		48		3	
5. Séminaires et formation du clergé		134	3	3	8
6. Formation des nôtres exclusivement	2	180	2	4	1
7. Missions <i>Ad Gentes</i>	1	157	1	6	
8. Filles de la Charité (Directeurs, aumôniers)		146			
9. Écoles (primaires, secondaires, supérieures, professionnelles)		172	2	13	
10. Communications Sociales (publications, radio, télévision)		25		1	
11. Études spécialisées		102	20	2	23
12. Aumôniers (d'hôpitaux, d'immigrés, d'associations, militaires)		136		2	
13. Aumôniers groupes laïcs vincentiens		71			
14. Service direct des pauvres	1	49	3	12	
15. Travail manuel		5		36	
16. Administration		125	1	6	
17. Retraités, malades, convalescents	2	313	2	40	
18. Autres	9	85	4	9	4
19. Absence de la Congrégation		153	8	1	
TOTAL	31	3096	72	168	52

P R O V I N C E S	MAISONS & MEMBRES INCORPORÉS PAR PROVINCE - 2005							MEMBRES ADMIS & ASPIRANTS PAR PROVINCE - 2005																
	Maisons	Evêques	Prêtres	Diacres	Diacres Permanents	Frères	Etudiants avec Vœux	TOTAL	MEMBRES ADMIS						ASPIRANTS				TOTAL					
									CS	CH	S*	DP*	TOTAL	Grps. Voc.		Petits Sém.		Année Prép.						
														AS	AH	AS	AH	AS		AH	AS	AH		
Curie Générale	4	0	7	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
AFRIQUE	40	3	247	14	0	12	9	285	160	5	1	0	0	166	37	4	69	0	13	0	8	15	14	123
Congo (Rep. Dem.)	6		28			1	2	31	47		1			48										8
Éthiopie	4	2	37	5		3		47	9	1				10								15		15
Madagascar	9		81	3		3	1	91	21	3				24		2	9					3		14
Mozambique	5	1	15			2	1	19	4	1				5	14	2							2	18
Nigeria	9		51	6				57	66					66	23									23
St. Justin de Jacobis - Érythrée	7		35				5	40	13					13			45							45
AMÉRIQUE	204	14	1064	21	1	66	11	1177	112	4	0	0	0	116	159	5	26	0	41	7	3	11	7	238
Amérique Centrale	9	3	38			2		43	2					2	7		1					3		11
Argentine	8		41	1			1	43	7					7	5							2		7
Brésil - Curitiba	9	3	61	2		2		68						0								6		6
Brésil - Fortaleza	3		34	2				36	1					1	4							3		7
Brésil - Rio de Janeiro	12	3	62	3		6	2	76	16	3				19	8							13	1	22
Chili	7		22	1		2	2	27	5					5	8									8
Colombie	23	2	160	3		10	1	176	40					40	108	5								113
Costa Rica	4		15			2	1	18	3	1				4	2									2
Cuba	5		12					12	1					1	1									1
Équateur	5		29	3				32	3					3	4							3		7

PROVINCES	MAISONS & MEMBRES INCORPORÉS PAR PROVINCE - 2005							MEMBRES ADMIS & ASPIRANTS PAR PROVINCE - 2005												
	Maisons	Evêques	Prêtres	Diacres	Diacres Permanents	Frères avec Vœux	TOTAL	MEMBRES ADMIS				ASPIRANTS								
								CS	CH	S*	DP*	TOTAL	Grps. Voc.		Petits Sém.		Année Prép.		TOTAL	
								AS	AH	AS	AH	AS	AH	AS	AH	AS	AH			
France - Toulouse	11		58			7	1	66	2	2								0		
Hollande	5		53			1		54										0		
Hongrie	3		15					15	2	2	3							3		
Irlande	13		71					71										0		
Italie - Naples	11	2	50	1	2			55			2	1						3		
Italie - Rome	10	1	52		1	3		57	3									0		
Italie - Turin	15		77		2	2	1	82	1		2							2		
Pologne	29	3	251	3		5	6	268	38									0		
Portugal	11	1	53			1		55	2		5							5		
Slovaquie	7		32	2	3			37	9									0		
Slovénie	8	2	47	1	3	1		54	2		1							1		
SS. Cyrille et Méthode	6	1	22	2				25	10		2							2		
Océanie	7	0	54	1	0	4	0	59	4	0	0	0	4	3	0	0	0	3		
Australie	7		54	1		4		59	4		3							3		
TOTAL	539	30+1 Pat	3096	67	5	168	52	3419	546	12	2	0	560	256	11	235	1	81	8	592

CS = Candidats au Sacerdoce; CH = Candidats Frères; S = Prêtres; DP = Diacres Permanents; S*/DP* Prêtres/Diacres Permanents venant d'un diocèse ou d'un autre Institut; AS = Aspirants au Sacerdoce; AH = Aspirants Frères.